

ANNALEN
VAN DEN
OULDHEIDSKUNDIGEN KRING
VAN HET LAND VAN WAAS.

VIERDE DEEL.
EERSTE AFLEVERING.
JUNI 1870.

ANNALES
DU
CERCLE ARCHÉOLOGIQUE
DU PAYS DE WAAS.

TOME QUATRIÈME.
PREMIÈRE LIVRAISON.

JUIN 1870.

ST. NIKOLAAS,
DRUKKERIJ VAN J. EDM, LIEVE-VROUW-STRAAT.

BERICHT.

De inhuldiging van het standbeeld van Geeraard Mercator te Rupelmonde is voor de maand augustus aanstaande vastgesteld. Deze inhuldiging zal met al den mogelijken luister plaats hebben. De volledige beschrijving der plechtigheden zal, nadien, door den Oudheidskundigen kring van het Land van Waas uitgegeven worden, en zal aan de leden van den Kring voor het jaar 1870-71 worden uitgedeeld.

Gemelde Uitgave zal, zoo spoedig mogelijk, gevolgd worden door het tweede deel van de Geschiedenis der liefdadigheids gestichten der stad Sint-Nikolaas, hetwelk de Jongens- en Meisjes-Weeshuizen zal bevatten.

Andere belangrijke onderwerpen, om eerstdaags te verschijnen, liggen reeds ter studie, zooals: de St. Nikolaasche wekelijksche markt-dag; eene levensschets en eene beoordeeling der werken van den dichter Jan Frans Robyn van Vracene; de Keure, rechten en vrijheden der aloude stad Rupelmonde (voortzetting); de afbeeldsels en de beschrijvingen der oude en hedendaagsche zegels der gemeenten van het Land van Waas; en meer andere onderwerpen betrekkelijk Lokeren, Beveren, Temsche, enz.

Het bestuur van den Kring verhoopt dat het steeds aangroeiend getal leden zal toelaten de afleveringen der *Annalen* te vermenigvuldigen, en den bloei van den Kring voortdurend te doen klimmen.

AVIS.

L'inauguration de la statue de Gérard Mercator à Rupelmonde est fixée au mois d'août prochain. Cette inauguration aura lieu avec tout l'éclat possible. La description complète des solennités sera publiée, plus tard, par le Cercle Archéologique du Pays de Waas et sera distribuée aux membres du Cercle pour l'année 1870-71.

La susdite publication sera suivie, au plus tôt, de la deuxième partie de la Notice historique des établissements de bienfaisance de la ville de St. Nicolas, et qui comprendra les hospices des orphelins et des orphelines.

Pour paraître au premier jour, d'autres sujets importants sont à l'étude, tels que: le marché hebdomadaire de St. Nicolas; une biographie et une appréciation des ouvrages du poète Jean François Robyn de Vracene; la Keure, les droits et privilèges de l'ancienne ville de Rupelmonde (continuation); les représentations et descriptions des sceaux anciens et modernes des communes du Pays de Waas; et plusieurs autres sujets relatifs à Lokeren, Beveren, Tamise, etc.

La direction du Cercle espère que le nombre toujours croissant des membres lui permettra de multiplier les livraisons des *Annales* et de faire accroître, par continuation, la prospérité du Cercle.

224255

E 44

B67382

ANNALEN

VAN DEN

OUDHEIDSKUNDIGEN KRING

VAN HET LAND VAN WAAS.

D. 4.



ANNALES

DU

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE WAAS.



T. 4.



.
In alle zijne uitgaven is de Kring in geen en deele verantwoordelijk voor de denkwijzen
door de schrijvers uitgedrukt. (Art. 31 der Statuten).

.
Dans toutes ses publications le Cercle n'est nullement responsable des opinions émises
par les auteurs. (Art. 31 des Statuts).



VERSLAG.

1868-69.

RAPPORT.

VERSLAG

OVER DEN ALGEMEENEN TOESTAND DES KRINGS BINNEN HET JAAR 1868-69.

§ 1. BESTUURLIJKE ZAKEN.

Het getal der leden van den Kring was, binnen het afgelopen jaar, van 179, cijfer dat, op tien na, gelijk is aan dat van 1867-68.

Als eene zaak welke van het administratief domein is, moet men aankondigen dat de heer Siret, in den loop der maand Februari, zijn ontslag als Voorzitter heeft gegeven en dat, in zitting der Besturende Kommissie van den 17 April, de heer L. Verest tot Voorzitter gekozen werd.

§ 2. UITGEGEVENE WERKEN.

De leden van den Kring hebben dit jaar ontvangen : de tweede en laatste aflevering van het derde Deel der *Annalen*, benevens de derde aflevering van het werk van den heer Siret over het Land van Waas. Volgens eene verbindtenis, door den heer Siret onderteekend, zal de vierde aflevering van dit werk vóór de maand Maart 1870 verschijnen, en moet het in zijn geheel meer dan 400 bladzijden bevatten.

Met het drukken van het vierde Deel der *Annalen* van den Kring, heeft de Kommissie geen aanvang kunnen nemen, om rede dat er haar geene stukken of handschriften tot dit einde meer zijn toegekomen.

RAPPORT

SUR LA SITUATION DU CERCLE PENDANT L'ANNÉE 1868-69.

§ 1. AFFAIRES ADMINISTRATIVES.

Le nombre des membres du Cercle, pendant l'année écoulée, s'élevait au chiffre de 179, qui, à dix près, est le même que celui de 1867-68.

Un fait qui doit être annoncé parmi les affaires administratives, c'est que Monsieur Siret a donné sa démission de Président dans le courant du mois de Février, et que Monsieur L. Verest a été élu Président dans la séance de la Commission Administrative du 17 Avril.

§ 2. PUBLICATIONS.

Les membres du Cercle ont reçu cette année : la deuxième et dernière livraison du tome III des *Annales*, ainsi que la troisième livraison de l'ouvrage sur le Pays de Waas par Monsieur Siret. D'après un engagement signé par Monsieur Siret, la quatrième livraison de cet ouvrage paraîtra avant le mois de Mars 1870, et l'ouvrage complet doit comprendre plus de 400 pages.

La Commission n'a pu commencer l'impression du quatrième tome des *Annales* du Cercle, puisqu'aucune pièce ni aucune composition ne lui était parvenue à cette fin.

§ 3. NIEUW LOKAAL.

Dank aan de moeite welke de Kommissie zich heeft gegeven, is de Kring eindelijk in bezit gekomen van een ruim en welgepast lokaal voor het openen van zijn Museum. Zooals het in het voorgaande Verslag vermeld is, heeft de stad St. Nikolaas daartoe het tweede verdiep van het oud arresthuis afgestaan.

§ 4. VERZAMELINGEN EN AANKOOPEN.

De Besturende Kommissie heeft voor haar Museum van oudheden en hare Bibliotheek verscheide nieuwe giften ontvangen, welke zij met erkentenis en dankbaarheid aanvaard heeft.

De vreemde geleerde genootschappen aan welke de Kring zijne Uitgaven in verwisseling met de hunne toezendt, is door de twee volgende duitsche vereenigingen aangegroeid :

1° *Harzverein für Geschichte und Alterthumskunde*, te Wernigerode in Pruissen.

2° *Künstlerverein für Geschichte und Alterthum*, te Bremen.

§ 5. GELDELIJKE TOESTAND.

Wij hebben het voorgaande jaar gesloten met een Boni van fr. 1000-24

Onze *Ontvangsten* zijn dit jaar geweest van :

1° Jaargeld van 179 leden,	» 1790-00
2° Verkoop van boekwerken,	» 20-00
	Totaal » 2810-24

Uitgaven.

1° Aan den Concierge,	fr. 50-00
2° » Drukwerken,	» 893-00
3° » M. Siret, 3 ^{de} en 4 ^{de} aflevering van het Land van Waas,	» 650-00
4° Verschotten gedaan door den heer Voorzitter,	» 80-44
5° » » door den heer Sekretaris,	» 22-20
	Totaal » 1675-64

§ 3. NOUVEAU LOCAL.

Grâce aux démarches que la Commission a faites, le Cercle est finalement entré en possession d'un local spacieux et convenable pour y ouvrir son Musée. Comme il avait été dit dans le Rapport précédent, la ville de St. Nicolas nous a cédé, pour cette destination, le second étage de l'ancienne maison d'arrêt.

§ 4. COLLECTIONS ET ACHATS.

La Commission Administrative a reçu, pour le Musée d'antiquités et pour la Bibliothèque, plusieurs dons nouveaux qu'elle a accueillis avec reconnaissance.

La liste des sociétés savantes étrangères, avec lesquelles le Cercle est en échange de publications, s'est accrue des deux sociétés allemandes suivantes :

1° *Harzverein für Geschichte und Alterthumskunde*, à Wernigerode en Prusse.

2° *Kunstlerverein für Geschichte und Alterthum*, à Brème.

§ 5. FINANCES.

La précédente année a été clôturée avec un Boni de fr. 1000-24

Nos *Recettes* de cette année sont les suivantes :

1° Rétribution de 179 membres,	» 1790-00
2° Vente de livres,	» 20-00
Total »	2810-24

Dépenses.

1° Au Concierge,	fr. 30-00
2° Pour Impressions,	» 895-00
3° A Mr Siret, 3 ^{me} et 4 ^{me} livraisons du Pays de Waas,	» 650 00
4° Débours de Mr le Président,	» 80-44
5° » » » le Secrétaire,	» 22-20
Total »	1675-64

Balans.

Ontvangsten	fr. 2810-24
Uitgaven	» <u>1675-64</u>
Boni in kas	» 1134-60

De Kring heeft nog te ontvangen :

1° Subsidie van 't Gouvernement, voor 1869,	fr. 500-00
2° id. der Provincie voor 1868 en 69,	» 400-00
3° id. der stad St. Nikolaas, voor 1869,	» 100-00
4° Van Mr Muquardt, van Brussel, over verkoop van boeken,	» <u>3-00</u>
Te samen » 803-00	

welk te goed vinden, gevoegd bij het Boni in kas van fr. 1134-60, een totaal geeft van fr. 1937-60.

St. Nikolaas, 19 Augusti 1869.

Balance.

Recettes	fr. 2810-24
Dépenses	» 1675-64
Boni en caisse	» 1134-60

Le Cercle doit recevoir encore :

1 ^o Subside du Gouvernement, pour 1869,	fr. 300-00
2 ^o » de la Province pour 1868 en 69,	» 400-00
3 ^o » de la ville de St. Nicolas pour 1869,	» 100-00
4 ^o De M ^r Muquardt, de Bruxelles, pour vente de livres,	» 3-00
Total	» 803-00

Boni qui, joint à l'en-caisse de fr. 1134-60, forme un total de fr. 1937-60.

St. Nicolas, 19 Août 1869.

LEDEN VAN DEN OUDHEIDSKUNDIGEN KRING VAN HET LAND VAN WAAS,

VOOR HET JAAR 1869 — 70.

BESTURENDE KOMMISSIE.

- MM. Voorzitter.
J. Goossens de Jaeghere, Provinciaal Raadslid, te St. Nikolaas, Onder-Voorzitter.
F. Lapeer, Gemeenteraadslid, te Lokeren, id.
J. Van Raemdonck, Geneesheer, te St. Nikolaas, Bewaarder der Verzamelingen.
F. Van Naemen, Grondeigenaar, te St. Nikolaas, Schatbewaarder.
L. Billiet, Sekretaris der Koophandelkamer, te St. Nikolaas, Sekretaris.
T. Percy-Heyndrickx, Fabrickant, te St. Nikolaas, Lid der Kommissie.
Jh. Verwilghen-Hyde, Schepen, te St. Nikolaas, id.
Jh. Geerts, *Ingenieur*, te St. Nikolaas, id.

EERELEDEN.

- MM. W. Köhnen, Leeraar in het Gymnasium, te Duisburg (Pruisen).
L. Billiet, Sekretaris der Koophandelkamer, te St. Nikolaas.

LEDEN.

- MM. A. Siret, Arrondissements Kommissaris, te St. Nikolaas.
H. Raepsaet, Vrederechter, te Lokeren.
L. Verest, Voorzitter van het Bestuur der Akademie, te St. Nikolaas.
Ridder de Schoutheete de Tervarent, Provinciaal Raadslid, te St. Nikolaas.
L. Hoornaert, Sekretaris der Akademie, te St. Nikolaas.
R. Verwilghen, Vrederechter, »
A. De Wilde, Schilder en Leeraar der Akademie, te St. Nikolaas.
E. Serrure, Stadsbouwmeester, »
W. Dhanens, Schepen, »
Ph. Kervyn de Volkaersbeke, Burgemeester, te Nazareth.
G. De Haes, Heel- en Vroedkundige, te St. Nikolaas.
L. Van Haelst, Advokaat, »
L. Disbecq, Vader, Wijnhandelaar, »
J. Braeckman-Vydt, Burgemeester, te Temsche.
J. Van Besien, Leeraar in het Gesticht van St. Joseph, te St. Nikolaas.
I. De Smedt-Van der Meyden, Burgemeester, »
L. De Smedt-Laenen, Bockdrukker, »
J. de Borchgrave, Bijzondere, te St. Gillis (Waas).
L. De Bruyne, Gemeente-Sekretaris, te St. Nikolaas.
T. Janssens, Volksvertegenwoordiger, »
V. Van den Broeck-Van Naemen, Bijzondere, te St. Nikolaas.
F. Bellemans, Lid der Bestendige Deputatie, te St. Nikolaas.
P. Vermeire, Fabrickant, »
S. Verwilghen, Volksvertegenwoordiger, »
Jh. Talboom-Delebecque, Bankier, »
H. Zaman, Bijzondere, »
L. Janssens-Smits, Gemeenteraadslid, »

- MM. I. Van Overloop, Volksvertegenwoordiger, te Brussel.
 Baron E. Prisse, Bestuurder van den IJzeren Weg, te St. Nikolaas.
 J. Bongaerts, Burgemeester, te St. Gillis (Waas).
 E. Meyvis, Advokaat, te Lokeren.
 Ridder L. de Burbure de Wezembeek, Toonzetter, te Antwerpen.
 Jh. Naudts, Geneesheer, te St. Nikolaas.
 F. Dirix, Notaris, te Zwijndrecht.
 A. Vermeersch, Pastoor-Deken, te St. Nikolaas.
 E. Dalschaert, Boekdrukker, »
 Aug. Wauters-Braeckman, Fabrikant, te Temsche.
 Ad. Wauters, » »
 B. De Caluwé, Pastoor, »
 H. Van den Staepel, Vrederechter, »
 A. Verdurmen, Provinciaal Raadslid, te St. Nikolaas.
 A. Blomme, Advokaat, te Dendermonde.
 A. Seghers-Keller, Advokaat, te Gent.
 K. Schinckel, Pastoor, te St. Nikolaas.
 F. Verest, Bijzondere, »
 Jh. Boëyé-Biebuyck, Bijzondere, te Aalst.
 A. Van Landeghem, Burgemeester, te Lokeren.
 P. Van Wtberghe-Van Hese, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 L. Van Oost, Advokaat, te Gent.
 F. Verbiest-Geerts, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 L. De Decker-Verwilghen, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 A. De Meester, Gemeenteraadslid, »
 J. Reyns, Burgemeester, te Verrebroeck.
 J. B. Onghena, Schepen, »
 Jh. de Mulder, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 P. J. Claus, Burgemeester, te Thielrode.
 J. F. Verest-Van Mieghem, Burgemeester, te Rupelmonde.
 A. Verernysse-Heyndrickx, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 L. Rومان, Gemeente-Sekretaris, te Beveren (Waas).
 K. Van Landeghem-Talboom, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 J. Malou, Senateur, te Brussel.
 H. Rolin, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 A. de Maere-Limnander, Volksvertegenwoordiger, te Gent.
 Graaf Thierry de Limbourg-Stirum-de Thiennes, te Gent.
 Van Damme-De Westelinck, Grondeigenaar, te Belcele.
 A. Van Landeghem, Voorzitter der Koophandelkamer, te St. Nikolaas.
 Ph. De Kepper, Provinciaal Raadslid, te Hamme.
 Jh. Van Naemen-Maertens, Schepen, te St. Nikolaas.
 Graaf K. de Bergeyck-Moretus, Grondeigenaar, te Antwerpen.
 F. Boelens, Handelaar, te Lokeren.
 E. Ysebrant de Difque, Grondeigenaar, te Brussel.
 Th. Goossens, Notaris, te Nieukerken.
 J. C. Camerman, Burgemeester, te Doel.
 Het Plaatselijk Bestuur der Stad Lokeren.
 Th. de Mulder-Mesot, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 P. Van Haute-Denis, Fabrikant, »
 H. Van Dionant-de Jaeghere, Brouwer, te St. Nikolaas.
 Th. Mechiels-de Munck, Bijzondere, »
 A. Staes-Witlock, Fabrikant, »
 H. Legrelle, Grondeigenaar, te Antwerpen.
 P. Verelst, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 Jh. Baetens, Geneesheer, te Lokeren.
 K. Macs, Greffier van het Vredegerecht, te St. Gillis (Waas).

- MM. E. Van Pottelsberghe-de la Potterie, Grondeigenaar, te Exaarde.
S. Tolliers, Notaris, te Lokeren.
Van Hevele, Notaris, te Sinai.
D. Bongaerts, Geneesheer, te Thielrode.
- Jufv. J. Braeckman, Bijzondere, te Temsche.
- MM. C. Cruyt, Gemeenteraadslid, te Lokeren.
J. Van Raemdonck, Provinciaal Raadslid, te Beveren (Waas).
A. Cools, Pastoor-Deken, te Lokeren.
K. Boelens, Handelaar, te Antwerpen.
F. Boodts, Steenbakker, te Rupelmonde.
F. Waterschoot, Gemeente-Ontvanger, te Rupelmonde.
A. Stas, Vader, Zoutzieder, »
J. Cole, Schepen, te Beveren (Waas).
L. Lesseliers, Notaris, »
P. Van Raemdonck-Bauwens, Bijzondere, te Temsche.
J. Zaman-du Monceau, Senateur, te Brussel.
E. Schoorman-de Kerchove de Ter Elst, te Gent.
J. Van Haelst-Goossens, Brouwer, te St. Nikolaas.
I. Lefèvere de Ten Hove, Grondeigenaar, te Gent.
Burggraaf A. Vilain XIII, Senateur, te Basel.
E. Varenbergh, Letterkundige, te Gent.
M. Pilaet, Administrateur, te Thielrode.
J. Casier, Pastoor van het Begijnhof, te Dendermonde.
Ridder G. van Havre, Grondeigenaar, te Antwerpen.
S. Geerts, Notaris, te St. Nikolaas.
C. de Munck, Grondeigenaar, te Brussel.
A. Van Butsel, Gemeente-Sekretaris, te Vracene.
A. Lippens, Burgemeester en Volksvertegenwoordiger, te Moerbeke.
E. Lesseliers, Geneesheer, te Basel.
E. Soudan, Bijzondere, te Gent.
K. Roels, Surveillant in de Normale School, te St. Nikolaas.
F. De Landtsheer, Notaris, te Rupelmonde.
M. De Cock, Burgemeester, te Geeraardsbergen.
M. Muysshondt, Geneesheer, te Exaarde.
H. Van Causebroeck, Letterkundige, te Lokeren.
Th. De Cock, Pastoor onzer L.-V. van Pamele, te Audenaarde.
Baron A. de Maleingreau d'Hembise, Grondeigenaar, te Beveren (Waas).
L. Busschaert-Boodts, Handelaar, »
A. Hermé, Gemeente-Sekretaris, te Lokeren.
A. Van Puymbroeck, Burgemeester, te Nieukerken.
K. Thuysbaert, Provinciaal Raadslid, te Lokeren.
E. Mast, zoon, Bijzondere, »
Graaf O'Kelly de Galway, Oudheidkundige, te Brussel.
Th. Bauwens, Brouwer, te Kemseke.
B. De Decker, Kanonik en Bestuurder der Zusters van liefde, te Gent.
L. De Smedt, Pastoor, te Massemen bij Wetteren.
A. de la Kethulle, Gemeenteraadslid, te Beveren (Waas).
P. F. Mertens, Burgemeester, te Cruijbeke.
J. Van Severen-Vermeulen, Fabrickant van kerkornementen, te St. Nikolaas.
K. Simais, Gemeenteraadslid, »
G. Van Dionant, Brouwer, »
Oct. Vergauwen-de la Court, Legatie-Sekretaris, te Gent.
K. Stoop, Gemeenteraadslid, te St. Nikolaas.
P. E. De Beule, Gemeenteraadslid, te Sinai.
Th. Van den Brent, Bestuurder van het Jongensweshuis, te St. Nikolaas.
F. Verlee, Handelaar, te Lokeren.

- MM. H. Van Kerchove, Letterkundige, te Lokeren.
 Burggraaf Jul. Le Boucq de Beaudignies, Grondeigenaar, te Cruijbeke.
 M^{me} W^e Blanckaert, Rentenierster, te Rupelmonde.
 MM. H. de Mulder-De Schepper, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 D. Verest, Graveerder, te St. Nikolaas.
 K. Boëyó, Burgemeester, te Calloo.
 Jh. Van Eyck-De Block, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 P. J. Danneels, Brouwer, te Haasdonck.
 L. F. Danneels, Pastoor, te Haasdonck.
 F. Van Havermaet, Beeldhouwer, te St. Nikolaas.
 Van Pelt, Geneesheer, te Temsche.
 Van Damme-Bernier, Letterkundige, te Gent.
 A. Zaman, Bijzondere, te Gent.
 L. De Caluwé, Kandidaat-Notaris, te Zwijndrecht.
 F. Verest, Steenbakker, te Rupelmonde.
 P. Van Goethem-Gilliodts, Grondeigenaar, te Gent.

LEDEN AANGENOMEN SEDERT DE ALGEMEENE VERGADERING VAN DEN 19 AUGUSTI 1869.

- MM. L. Goossens-de Mulder, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 A. Percy, Bijzondere, te Rupelmonde.
 E. Goossens, Bijzondere, te St. Nikolaas.
 Ch. Naudts-Vaerendonck, Huidevetter, te St. Nikolaas.
 P. Parrin, Advokaat, te St. Nikolaas.
 Ch. De Schepper-Beuckel, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 A. Van Landeghem-De Sleg, Grondeigenaar, te Sinai.
 Ch. Beuckel, Provinciaal Raadslid, te Lokeren.
 E. Geerts, Kandidaat-Notaris, te St. Nikolaas.
 Th. Libbrecht-Van Naemen, Advokaat, te Gent.
 A. Van den Broeck-Vogelvanger, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 C. J. Pecqueux, Notaris, te Haasdonck.
 G. Goossens-Wettinck, Notaris, te Calloo.
 E. Stas, Schepen, te Rupelmonde.
 J. Van Haute, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 Jh. Van Mieghem, Greffier van het Vredegerecht, te St. Nikolaas.
 B. Van Mieghem-Bekaert, Greffier van den Raad der Werkmansrechters, te St. Nikolaas.
 Michelet, Burgemeester, te Vracene.
 C. Vercamer, Kantonale Schoolopziener, te St. Nikolaas.
 J. De Schepper-Meert, Fabrikant, te St. Nikolaas.
 M. Felix, Schepen, te Rupelmonde.
 K. Van Wouwe, Handelaar, »
 K. Stuer, Steenbakker, »
 J. Lyssens, Gemeente-Sekretaris, »
 B. Van Wouwe, Olieslager, »
 H. Hamendt, Gemeente-Onderwijzer, »
 L. Hamendt, Kandidaat-Notaris, »
 J. Verheyen-Smet, Handelaar, »
 P. Pilaet-Verheyen, Steenbakker, »
 F. Van Ooteghem, Geneesheer, »
 A. Poodts, Steenbakker, »
 J. T. Poodts, » »
 V. Roelandts, Wijnhandelaar, »
 P. Van de Walle-Smet, Steenbakker, »

GÉRARD DE CREMER ou MERCATOR,

Géographe Flamand.

224255

GÉRARD DE CREMER ou MERCATOR,

GÉOGRAPHE FLAMAND.

RÉPONSE

à la Conférence du D^r Breusing, Directeur de l'École de navigation à Brême,
tenue à Duisbourg, le 30 Mars 1869.

PAR LE D^r J. VAN RAEMDONCK.

AVANT-PROPOS.

« Nous avons aujourd'hui le droit et le devoir de revendiquer, dans » la personne de Gérard Mercator, une partie de la gloire Allemande. » C'est avec cette intention que nous avons mis la main à l'œuvre, et » c'est dans cet esprit que nous voulons terminer son monument » ¹.

Comme on le devine aisément, ces paroles prononcées, le 3 août 1869, lors de la pose de la première pierre du monument de Mercator qu'on se propose d'élever à Duisbourg, ont été un des mobiles qui nous ont fait écrire le petit ouvrage qu'on va lire.

Nous nous appliquons ces paroles, et nous disons à notre tour : si quelqu'un a le droit et le devoir, non de revendiquer, mais de sauvegarder, dans la personne de Mercator, une des gloires Belges et de répondre au docteur Breusing qui a voulu nous la ravir, c'est bien celui qui, après six années de recherches et d'études, vient de publier la Biographie du grand géographe, et qui croit que le patriotisme, comme la piété filiale, est un sentiment qui oblige.

¹. Und so haben wir heute das Recht und die Pflicht, auch mit diesem Manne ein Stück deutscher Ehre zurückzufordern. In diesem Sinne sind wir an das Werk gegangen und in diesem Geiste wollen wir dieses Denkmal vollenden. (*Discours prononcé, le 3 août 1869, par Mr Keller Bourgmestre à Duisbourg, lors de la pose de la première pierre d'un monument à y élever à Mercator.*)

Oui, c'est notre droit et notre devoir : notre droit, parce que nous appartenons à cette famille Belge qu'on voudrait déposséder d'un de ses glorieux enfants; et notre devoir, puisque, après avoir plaidé la nationalité Flamande de Mercator en première instance, ce serait une lâcheté de reculer en appel.

Nous exprimons cependant nos regrets de ce que le directeur de l'École de navigation de Brème nous ait forcé à prendre position contre l'Allemagne et particulièrement contre la ville de Duisbourg; et nous craignons que, malgré nous, notre présente réponse ne provoque un antagonisme entre les Allemands et les Flamands, deux peuples d'une même souche et si bien faits pour fraterniser et s'entendre. Nous craignons que notre écrit ne mécontente la ville de Duisbourg qui, elle aussi, prépare un monument à l'illustre « étranger » qu'elle accueillit, jadis, avec une hospitalité qui l'honore. Nous craignons surtout qu'il n'afflige un de ses honorables habitants, à l'amitié duquel nous tenons et qui verra peut-être avec peine quelques-uns des documents qu'il nous a procurés servir à un usage auquel il ne les destinait pas. Nous lui en demandons pardon, et nous le prions de se rappeler que nous nous trouvons dans le cas de légitime défense, et qu'à la voix du droit et du devoir nul ne peut faillir.

St. Nicolas, 1 Mai 1870.

D^r J. VAN RAEMDONCK.

INTRODUCTION.

Dans le livre intitulé : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, publié par nous en 1869, nous avons prouvé : que les ancêtres de l'illustre géographe sont originaires de Rupelmonde; que son grand-père, jeune encore, a quitté cette ville pour se fixer à Gangelt, village du duché de Juliers situé de l'autre côté de la frontière du duché de Limbourg et à quelques pas seulement de la limite séparative de ces deux duchés, comme pour montrer qu'il ne quittait sa patrie que provisoirement et avec l'intention d'y retourner; que ses parents ont émigré de Gangelt et sont venus rejoindre leur famille à Rupelmonde au commencement du seizième siècle et y ont résidé depuis, jusqu'à leur mort; que Mercator est né à Rupelmonde le 5 mars 1512; qu'il y a passé toute son enfance, une partie de son adolescence et y a reçu sa première instruction ¹; que de Rupelmonde il se rendit à Louvain pour y faire ses études universitaires; qu'il s'y fixa, ensuite, comme fabricant d'instruments de mathématiques et comme géographe; qu'il y construisit un grand nombre de ces instruments, y publia ses premières cartes et composa ses premiers ouvrages; qu'il s'y maria; que tous ses enfants y naquirent et qu'il ne quitta cette ville, pour s'établir à Duisbourg, qu'en 1552 ².

1. Voyez : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, Annexes IV et V. Ce livre a été publié par souscription en dehors du *Cercle archéologique du Pays de Waas*; mais le produit de la souscription a été consacré, par l'auteur, à l'érection du monument de Gérard Mercator. Un très petit nombre d'exemplaires sont encore disponibles.

2. Ibidem, pages 1—66.

Toutes ces propositions — appuyées « sur des documents authentiques ¹ » tels que : les archives de Rupelmonde, les témoignages d'auteurs contemporains, compatriotes, amis et voisins du géographe, les inscriptions tombales, les déclarations des enfants de Mercator et de Mercator lui-même — y sont démontrées avec la plus grande clarté, de manière que nous étions en droit d'affirmer : que Mercator appartient au Pays de Waas et à la Belgique par l'origine de ses ancêtres, par la résidence et la mort de ses parents, par sa naissance, sa jeunesse, son éducation, ses premiers travaux, son mariage, la naissance de ses enfants et par un séjour de quarante années consécutives, et que, par conséquent, il est incontestablement *le nôtre*, non par le bénéfice d'une expatriation qui en fit, plus tard, un habitant de Duisbourg, mais par les lois du droit civil, de la logique et de la justice, et par les liens sacrés de la nature.

En terminant la publication de notre livre, nous étions doublement heureux : heureux de voir couronnées nos six années de « patientes et consciencieuses recherches ² », mais plus heureux encore d'avoir fait « une œuvre de pieuse restauration d'une de nos gloires nationales ³ » et d'avoir pu payer une dette à la patrie. Le Pays de Waas, que le tableau des mérites de Mercator avait rempli d'enthousiasme, se glorifiait de lui avoir donné le jour, et la nation, reconnaissante, conservait l'image de son fils au Panthéon de ses hommes illustres sans veiller aux portes du temple et sans la moindre inquiétude. Personne ici ne songeait à l'usurpation. Une possession trois fois séculaire faisait croire à la prescription, et le temps de l'expropriation forcée pour cause d'utilité étrangère semblait désormais impossible. Et cependant, c'est lorsque les droits de la Belgique sur la nationalité de Mercator venaient d'être résumés, c'est lorsque la nation jouissait depuis des siècles de la gloire de son nom, qu'un étranger est venu contester ces droits et revendiquer notre propriété légitime. Dans une Conférence tenue à Duisbourg le 30 mars 1869 ⁴,

1. *Revue des deux mondes*, Livraison du 15 novembre 1869, page 512. Appréciation de : Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres, faite par M^r R. Badeau.

2. Lettres du 15 juin et du 16 novembre 1869 de MM. les Représentants de Macre-Limnander et Kervyn de Lettenhove.

3. Lettre du 1 novembre 1869 de l'ancien Ministre Belge M^r P. De Decker.

4. Cette Conférence a été publiée, au mois de juillet suivant, sous le titre : *Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing, Direktor der Steuermannschule in Bremen, gehalten zu Duisburg am 30 März 1869.*

et, plus tard, dans un article inséré dans les *Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt* ¹, le docteur Breusing, directeur de l'École de navigation à Brème, a osé soutenir que Mercator n'est ni Flamand ni Belge, et que l'Allemagne seule a le droit de le réclamer; et ces paroles, lancées au milieu de nos apprêts pour l'inauguration solennelle de la statue de notre compatriote, n'ont pu avoir d'autre but que de nous faire douter, de nous décourager et de compromettre notre fête inaugurale. Mais le docteur Breusing a compté sans notre patriotisme. Pour nous, l'honneur du Pays de Waas est ici l'honneur de la Belgique, et sa défense est un devoir que nous saurons accomplir. Nous protestons contre la prétention de l'étranger. Nous réfuterons son erreur, et nous lui prouverons que nous voulons maintenir intactes aussi bien notre gloire nationale que notre existence de peuple libre.

Disons d'abord par quel hasard le docteur Breusing a fait sa découverte, à quelle occasion il l'a révélée et quelles sont les circonstances particulières qui nous ont forcé à la combattre.

Si l'on en croit M^r Breusing, en Allemagne la mémoire du grand Mercator n'a jamais été entourée de l'honneur qu'elle mérite, et — il l'avoue franchement — la faute en est aux navigateurs Allemands et au docteur Breusing lui-même ². De son côté, M^r Keller, membre du Parlement Prussien et bourgmestre à Duisbourg, nous apprend que Mercator était à peine descendu dans la tombe que déjà, par toute l'Allemagne, un doute s'élevait sur sa nationalité et qu'on eut bientôt oublié qu'il était Allemand ³. Une pareille négligence et un

1. Cet article, qui porte le titre de notre ouvrage, est inséré dans les *Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*, 1869. XI. page 438. Cet article n'est pas signé, mais nous croyons ne pas nous tromper en l'attribuant au docteur Breusing, puisque nous y trouvons, non-seulement les idées, mais le style et les expressions de sa Conférence et des lettres qu'il nous a écrites. Si cependant on s'inscrit contre notre présomption, nous reconnaitrons volontiers notre erreur.

2. Wenn hier eine Schuld vorliegt, die Schuld, das Gedächtnisz des groszen Mapnes nicht nach Verdienst in Ehren gehalten zu haben, so trifft, sie die deutschen Fachgelehrten, die Nautiker, sie trifft, dasz ich es Ihnen offen gestehe, mich selbst (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing. p. 33.*)

3. Voyez d'abord la fin de la note 1 de la page suivante. — Bei uns, seinen deutschen Landsleuten war, wenn nicht das Werk, so doch der Name Mercators als eines deutschen Forschers fast vergessen... Aber dasz dies deutsches Verdienst war, wurde leider bald vergessen... Vergessen aber war es bei dem Untergange deutscher Macht und Herrlichkeit, dasz er (*Mercator*) ein deutscher Mann war. (*Discours du bourgmestre Keller, prononcé le 5 août 1869, lors de la pose de la première pierre du monument de Mercator à élever à Duisbourg.*)

pareil oubli, qui se sont prolongés pendant des siècles, ne font certes pas l'éloge de l'Allemagne et nous paraissent inconcevables. Comment! « Pendant que la découverte de Mercator — comme vous le dites vous-même — guidait les navires de toutes les nations et que, partout, les jeunes marins apprenaient à naviguer d'après la méthode qui porte son nom; pendant que tous les pays du monde jouissaient des fruits de son invention et que, grâce à elle, d'innombrables émigrants Allemands abordaient avec sûreté dans la terre de leurs espérances ¹, les marins, ses compatriotes, et leur directeur de Brème négligeaient le culte du Maître et l'Allemagne, sa prétendue patrie, oubliait la nationalité de son bienfaiteur! Nous le répétons : cela ne se conçoit pas.

Mais, dit-on, il n'est de cause si mauvaise qui ne trouve un avocat : nous en avons ici deux exemples. M^r Breusing essaie de défendre les navigateurs de sa nation et soi-même en disant : « que les Allemands, abusés par la circonstance que Mercator naquit accidentellement (?) à Rupelmonde, le considéraient comme un Flamand et que, pour ce motif, ils ont abandonné à ses compatriotes présumés le soin de rendre justice à sa mémoire » ². Quel triste aveu! Ainsi donc, d'après le docteur Breusing, quelque grand que soit le mérite d'un homme et quelque considérables que soient les bienfaits qu'on en ait reçus, en Allemagne on ne lui rend justice après sa mort que pour autant qu'il soit Allemand? S'il en est ainsi, faut-il s'étonner que l'Allemagne, qui refuse justice à un mort célèbre, la refuse aussi au pays qui a le droit de le revendiquer? N'en déplaise à M^r Breusing, mais nous devons lui dire que sa défense est, à la fois, peu patriotique et imprudente, puisqu'elle nous donne une mauvaise idée de sa nation, et qu'elle devient entre nos mains une arme contre lui. En Belgique, au contraire, la mémoire de Mercator ne fut jamais négligée : les mentions flatteuses que lui consacrent des centaines d'auteurs

1. Und uns gereicht es zum ewigen Ruhme, dasz es ein deutscher^s Mann war, nach dessen Erfindung die Schiffe aller Nationen ihre Kurse lenken, dem unzählige deutsche Auswanderer die sichere Hinüberkunft in das Land ihrer Hoffnungen danken... Während daher alle Nationen der Erde die Früchte von Mercators Erfindung genossen, während überall die jungen Seeleute das nach seinem Namen benannte Segeln lernten, konnte man über die Nationalität des Mannes in Zweifel sein. (*Même discours du bourgmestre Keller.*)

2. Die Deutschen wurden durch den Umstand, dass Mercator zufällig in Rupelmonde geboren ist, verleitet, ihn für einen Vlaming zu halten, und haben es deshalb seinen vermeintlichen Landsleuten überlassen, seinem Andenken gerecht zu werden. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt. 1869. XI. page 438.*)

Belges qui ont écrit depuis sa mort jusqu'à nous, en sont la preuve incontestable.

Pour expliquer l'oubli de la nationalité de Mercator, Mr Keller invoque la chute de l'empire Allemand, et les troubles religieux du XVI^e siècle dont il énumère les bouleversements et les horreurs. Au milieu de la sauvagerie ou de la morne résignation qui dominait alors les esprits, est-il étonnant — dit-il — qu'en Allemagne le sentiment national et l'amour-propre pour conserver ses conquêtes de l'intelligence se soient éteints chez le peuple ¹? Mais Mr Keller ignore sans doute qu'à la même époque, la Belgique et surtout la Flandre ont été le théâtre de bouleversements semblables et des mêmes horreurs et que, cependant, elles n'ont jamais oublié la nationalité de Mercator mais ont toujours salué le grand géographe comme leur fils. L'explication de Mr Keller n'est donc pas admissible. Nous lui en proposons une autre et nous dirons : si l'Allemagne a oublié la nationalité de Mercator, c'est qu'elle ne se sentait ni le droit de la revendiquer ni le devoir d'en garder le souvenir.

Le docteur Breusing avoue donc : qu'il n'avait jamais honoré la mémoire de Mercator comme elle le mérite; qu'il avait toujours considéré celui-ci comme un Flamand et que c'est, depuis peu d'années seulement, qu'un heureux hasard — la lecture d'un passage de l'histoire de Kant — lui a appris que Mercator était Allemand. Dans ce passage — après avoir avancé « que ce serait un beau travail que d'exposer avec une juste appréciation la part que les Allemands ont prise aux progrès

1. Es kam über Deutschland die Zeit tiefsten Verfalls. Der einst seemächtige Hansabund sank dahin, keine gemeinsame deutsche Flagge wehte auf dem Meere, das, auf der alten Lehnsherrslichkeit beruhende heilige römische Reich deutscher Nation ging seinem Ende entgegen, auf seinen Trümmern erhob sich die Selbstständigkeit von viel hundert kleiner Territorialherren, der unselige Religionskrieg zerfleischte das Land, verwüstete die Städte und vernichtete ihren Wohlstand. Und wenig Gegenden des deutschen Vaterlandes haben unter dem Verfall des deutschen Reiches schwerer gelitten und allen Jammer der Kleinstaatserei gründlicher durchgekostet als diese, durch Lage und Fruchtbarkeit vor vielen zu groszer Blüthe berufenen Gegenden des Niederrheins. Sie haben alles von Grenzlandschaften schlecht organisirter Reiche erdulden müssen. Macht- und schutzlos waren sie feindlichen Ueberfällen, Durchmärschen, Brandschatzungen Preis gegeben. So wurde hier wie in ganz Deutschland auf lange Zeit hinaus materieller Wohlstand und geistige Blüthe vernichtet. Verwilderung oder matte Resignation beherrschte die Gemüther. Kein Wunder, dass von einem deutschen Nationalgefühl nicht mehr die Rede sein konnte, dass das berechtigte Selbstgefühl, geistige Errungenschaften als die seinigen hochzuhalten, im ganzen Volke geschwunden war. (*Même discours du bourgmestre Keller.*)

des sciences en général et aux lumières du développement Européen de chaque siècle ¹ » — Kant énumère, comme dignes d'être cités, quelques hommes célèbres du temps de la Réforme, tels que : Paracelse d'Einsiedlen en Suisse ², Georges Hartmann de Nuremberg en Franconie ³ et l'empereur Charles-Quint de Gand en Flandre, et termine son énumération en disant : « de Duisbourg est sortie la première grande amélioration, due à Gérard Mercator, des cartes continentales et marines ⁴ » D'après l'interprétation de Mr Breusing, ce passage signale Mercator comme un savant de nation Allemande ⁵; mais cette interprétation est évidemment trop restreinte, et, puisque les hommes célèbres énumérés par Kant sont de nationalités diverses, nous croyons plus rationnel d'admettre qu'il entend parler, non-seulement d'Allemands de sang ou de nation, mais encore de savants qualifiés d'Allemands à cause du pays de leur résidence et de leur activité. Quoiqu'il en soit, c'est ce passage qui révèle au docteur Breusing que Mercator est Allemand. Devant cette découverte, qui vient contredire une opinion de toute sa vie, le docteur hésitera sans doute et la contrôlera avant d'y croire? Erreur. Il n'y met pas tant de scrupule et se dit : « puisque Kant m'en donne l'assurance, il ne m'est pas permis de douter ⁶ ». Ce procédé de jurer par la parole

1. Ein herrliches Werk würde sein, wenn einmal die Theilnahme, welche die Deutschen an der Fortbildung der Wissenschaften überhaupt genommen haben, im Lichte der europäischen Entwicklung jedes Jahrhunderts mit gerechter Würdigung dargestellt werden könnte. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing. p. 56.*)

2. Le médecin Bombast de Hohenheim, né en 1493 à Einsiedlen en Suisse, connu sous le nom de Théophraste Paracelse, se signala par son opposition à la médecine scholastique. Il parcourut l'Europe et probablement aussi plusieurs contrées de l'Orient. Dominé par une imagination ardente, il se voua à l'alchimie. Il mourut en 1541 à Saltzbourg. (*Précis de l'histoire de la philosophie, par MM. de Salinis et de Scorbiac. p. 274.*)

3. Hartmann (Georges) mathématicien Allemand, inventa en 1540 le bâton de l'artillerie, *Baculus Bombardicus*. Il est aussi auteur d'une *Perspective* réimprimée à Paris en 1556. (*Dictionnaire historique par l'abbé J. X. De Feller, Lyon 1822.*)

4. Aus Duisburg von Gerhard Mercator rührt die erste durchgreifende Verbesserung der Land- und Seekarten her. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing. p. 57.*)

5. Und nun wurde in dieser Stelle auf ihn (*Mercator*), den ich immer für einen Vlaming gehalten hatte, als auf einen deutschen Gelehrten und auf Duisburg als den Ort seiner Wirksamkeit hingewiesen. (*Ibidem.*)

6. An Kante's Zuverlässigkeit war kein Zweifel gestattet. (*Ibidem.*)

du maître est très commode mais peu logique. « Agréablement surpris », il se met en quête de renseignements sur le nouvel Allemand récemment nationalisé. Il s'adresse d'abord à M^r Köhnen, professeur du Gymnasium à Duisbourg, dont il reçoit — dit-il — « les communications les plus importantes »; mais il se garde bien d'ajouter que ces communications, que nous avons reçues avant lui¹, n'établissent nullement que Mercator est un Allemand. Il s'adresse ensuite à nous. Le 8 juillet 1869, M^r Breusing nous écrit : « que depuis deux ans, il s'occupe des préliminaires d'une Histoire de la navigation, où Mercator doit jouer un rôle capital; qu'il avait appris de M^r Köhnen que nous nous occupons de la composition d'une Biographie du géographe et que nous possédons une collection complète de ses œuvres; qu'il offre ses services pour traduire notre Biographie en Allemand et qu'il se permet de nous demander si, du 5 au 7 août, il serait le bien venu pour jeter un coup-d'œil sur les ouvrages de Mercator¹ ». Heureux de la visite d'un savant étranger, nous répondons par l'offre et par le fait d'un accueil qui, plus tard, fit dire à notre hôte : « que la cordiale hospitalité des loyaux Flamands, anciennement si vantée, est toujours restée la même, et qu'il ne s'affligeait qu'à l'idée que, très-probablement, il n'aura jamais l'occasion de nous montrer *quel ardent et reconnaissant ami* nous avons acquis en sa personne² ».

1. Hochverehrter Herr! Seit etwa zwei Jahren bin ich mit den Vorarbeiten zu einer Geschichte der Steuermannskunst oder Navigation beschäftigt. Es versteht sich von selbst, dasz eine Hauptrolle in dieser Geschichte der grosze Gerhard Mercator spielt, der durch seine Erfindung der für Seekarten allein brauchbaren Projection eine neue Epoche in der Steuermannskunst begründet hat. Ich wandte mich nun nach Duisburg, um über sein Leben noch einige Nachrichten einzuziehen und habe von Herrn Professor Köhnen die mir höchst interessante Mittheilung erhalten, dasz Sie, Hochverehrter Herr, mit der Abfassung einer Biographie Mercators beschäftigt sind... Herr Professor Köhnen hat mir gleichfalls mitgetheilt, dasz Sie in St. Nicolas eine vollständige Sammlung der Werke Mercators besitzen, sicher einen groszen Schatz, weil sie so auszerordentlich selten sind... Bei dem groszen Interesse, welches ich für Mercator hege, möchte ich wohl einen Abstecher nach St. Nicolas machen, wenn ich weisz, dasz ich Sie zu Haus treffe, oder dasz ich sonst Gelegenheit hätte, die Mercator'schen Werke einer Durchsicht zu würdigen. Um aufs Gerathewohl dorthin zu gehen, ist aber die Reise zu weit, und so erlaube ich mir, bei Ihnen, Hochgeehrter Herr Doctor, gehorsamst anzufragen, ob ich Ihnen wohl in den Tagen vom 5—7 August willkommen bin?.. Unter Umständen wäre ich erbötig, Ihre Biographie Mercators in deutscher Sprache zu bearbeiten, möchte das aber nur thun, wenn Sie mich dazu ermächtigten. (*Lettre de M^r Breusing du 8 juillet 1868.*)

2. Ich habe erfahren müssen, dasz die alt-berühmte herzliche Gastfreundschaft der

A St. Nicolas, nous lui communiquons tout : non-seulement les ouvrages de Mercator, mais nos documents, le manuscrit et les feuilles imprimées de notre Biographie et l'arbre généalogique, avec les actes authentiques à l'appui, établissant l'origine Flamande de la famille Mercator. A Rupelmonde, nous lui montrons l'emplacement de la « petite maison » où l'enfant privilégié naquit et celui de la « ferme » où il fut élevé, où il passa ses premières années, où demeurèrent et moururent ses parents, les ruines du château où il fut emprisonné et les blocs de pierre destinés au piédestal du monument que ses fiers compatriotes lui préparent : de manière que Mr Breusing, qui n'avait pu confirmer le passage de Kant à Duisbourg, le trouve complètement controuvé chez nous. Aussi, devant toutes nos preuves de la nationalité Flamande de l'illustre géographe, notre hôte ne fait aucune objection, mais nous quitte en faisant l'éloge de notre patriotisme. Après son départ, un échange de lettres continue nos conférences sur Mercator. Plusieurs points contestables sont débattus, mais notre correspondant ne souffle mot du passage de Kant. Rien cependant ne l'en eût empêché : « des divergences d'opinion ne pourront pas nous désunir — écrit-il — entre nous deux il ne s'agit que de la vérité » ; et plus loin : « Je ne sais pas encore ce que je ferai, ou si je terminerai ma Biographie déjà très avancée de Mercator, ou s'il ne vaudrait pas mieux de traduire votre Biographie en Allemand ¹ ». Tant il est vrai qu'à cette époque (1 octobre 1868), Mr Breusing devait être convaincu de l'erreur de Kant et se croire mystifié par lui.

Les liens qui s'étaient établis entre le docteur Breusing et nous, basés sur l'estime et une communauté d'études, devaient rester sacrés. Pour rien au monde nous n'aurions voulu les rompre par notre faute, et notre ami semblait y tenir autant que nous puisqu'il termine sa dernière lettre en disant : « Oro te rogoque, ut qui mihi fueris

biederer Vlamingen noch immer dieselbe ist. Nur Eines betrübt mich in der Erinnerung an die schönen Tage, die ich bei Ihnen verlebt habe; es ist der Gedanke, dasz ich nicht, oder doch höchst wahrscheinlich nicht, je in die Lage kommen werde, Ihnen zeigen zu können, einen wie warmen und dankbaren Freund Sie sich in mir erworben haben. (*Lettre de Mr Breusing du 3 septembre 1868.*)

1. Meinungsverschiedenheiten sollen uns nicht trennen... Zwischen uns beiden kann es sich nur um Wahrheit handeln... Ich weisz noch immer nicht, was ich thun soll, ob ich meine schon weit vorgeschrittene Biographie Mercators beenden soll oder ob es nicht besser ist, Ihre Biographie deutsch zu bearbeiten. (*Lettre de Mr Breusing du 1 octobre 1868.*)

esse pergas ». Que l'on juge donc de notre étonnement ! En janvier 1869, nous lui transmettons l'expression de nos plus vifs souhaits. Il ne répond pas. Le 11 juin suivant, nous lui envoyons, avec une lettre, un exemplaire de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, que nous lui offrons comme un « hommage affectueux de la part de l'auteur » : l'exemplaire lui parvient, mais notre « ardent et reconnaissant ami » n'en accuse pas même la réception. Que s'était-il passé ? Aurions-nous indisposé M^r Breusing en lui enlevant l'illusion, chère à son cœur, que Kant y avait fait naître ? Son patriotisme aurait-il été froissé parce que notre livre enlève à l'Allemagne toute prétention à la nationalité de Mercator ?... Longtemps dérouté nous nous perdons en conjectures, lorsqu'enfin le voile du mystère se lève. Ayant pris congé de nous, M^r Breusing avait traversé Duisbourg pour se rendre chez lui. A Duisbourg, il fut décidé que, le 30 mars 1869, le directeur de l'École de navigation de Brème viendrait « devant un nombreux public » donner sur la vie et les œuvres « du grand concitoyen » une Conférence « *tendancieuse* », comme l'appelle M^r Keller, instituée pour assurer le succès d'une souscription publique dont le produit serait affecté à un monument de Mercator, à ériger sur le *Burgplatz* de son ancienne résidence. Rentré dans ses foyers, M^r Breusing se met à préparer son *Speech* et ne trouve rien de mieux, pour répondre à la « *tendance* » de sa Conférence, que de reprendre l'erreur de Kant et de proclamer devant les Allemands de Duisbourg, de l'air le plus sérieux du monde, que Mercator n'est ni Flamand ni Belge mais Allemand comme eux. Ainsi combinée, la Conférence eut lieu au jour fixé et fut publiée en brochure au mois de juin suivant. Celui qui reçut de nous cette « cordiale hospitalité » et notre volumineuse Biographie de Mercator, s'empressera sans doute de nous offrir, à son tour, les 61 pages de sa brochure ? Point du tout. Ce serait imprudent : une réfutation pourrait s'en suivre. Nous devions ignorer l'existence de la brochure : voilà pourquoi elle ne nous fut point offerte, et voilà pourquoi elle ne fut répandue qu'en Allemagne ¹. Le but semblait atteint : ce n'est que quatre mois après que nous eûmes connaissance de la Conférence ; et, sans l'hommage que nous fit de la brochure le Comité du monument de Mercator à Duisbourg, nous

1. Diese Brochüre ist weiter nichts als der Abdruck eines mündlichen Vortrages, den Dr Breusing hier vor einem grossen Publicum gehalten hat, und der demnächst zur weiteren Verbreitung in Deutschland bestimmt war. (*Lettre de M^r le bourgmestre Keller du 21 juillet 1869.*)

ne saurions probablement pas encore que le docteur Breusing y a parlé... Comprend-on maintenant pourquoi le conférencier du Mercator Allemand a dû rompre avec son ami, le biographe du Mercator Flamand ?

Après la lecture du *factum* de notre contradicteur, notre première idée était de le réfuter sans retard et de traduire le ravisseur d'une de nos gloires Belges devant les assises de l'opinion publique; mais nous en fûmes détourné parce que plusieurs de nos amis nous assurèrent que tout ce que le docteur Breusing avait pu dire n'infirmerait en rien les documents authentiques que nous apportons à l'appui de notre thèse. Nous nous contentâmes donc d'écrire à Monsieur le bourgmestre de Duisbourg pour lui signaler les passages qui nous avaient blessé et pour apprendre de lui si la ville qu'il administre s'en constituait solidaire. M^r Keller nous répondit : « que les habitants de Duisbourg acceptaient avec satisfaction la part de droit que notre Biographie de Mercator leur reconnaît d'ériger, chez eux, un monument au grand géographe; que rien n'était plus éloigné d'eux que de provoquer un antagonisme entre les Flamands et les Allemands mais qu'ils se réjouissaient, au contraire, de voir les deux peuples se rencontrer dans une fête commune en l'honneur d'un grand homme qui leur est commun; il termine sa lettre en tâchant d'expliquer et d'excuser les exagérations du docteur Breusing et en repousse ainsi toute solidarité ¹. Cette réponse était de nature à nous désarmer momentanément. Mais :

Lorsqu'on a osé dire que nous détournons et tronquons les paroles de Mercator et que, dans la question de sa nationalité, *nous manquons de sincérité et de loyauté*;

Lorsque nous avons appris que la Conférence du docteur Breusing « est destinée à être répandue dans toute l'Allemagne » et que l'auteur promène son erreur dans les journaux et les recueils dans un but de propagande;

Lorsque nous avons vu que, contrairement à la lettre qu'il nous avait adressée, M^r le bourgmestre Keller s'est fait le fidèle écho de M^r Breusing dans un discours prononcé, devant toute la ville de Duisbourg, lors de la pose de la première pierre d'un monument à y élever à Mercator;

Lorsque, dans ce discours, on a prétendu : « avoir le droit et le devoir de revendiquer, dans la personne de Mercator, une partie de

1. Nous donnerons plus loin sa lettre.

la gloire Allemande et commencer son monument avec cette intention et vouloir le terminer avec cet esprit ¹ »;

Lorsque nous avons été informé que, dans les fondations de ce monument, on a encastré un grand flacon renfermant la brochure du docteur Breusing et que, de cette manière, pour tromper la postérité, on a eu la ridicule idée de mettre Mercator en bouteille ²;

Lorsque, à propos de notre compatriote, on n'a pas craint de lancer des bravades à la France, de parler de la Belgique avec un dédain superbe, et d'appeler la Prusse « un noyau de cristallisation qui doit attirer vers lui tous les atomes d'essence Allemande ³ »;

Alors, nous avons compris qu'il ne nous était plus permis de nous taire et nous avons écrit, non une brochure « *tendancieuse* » destinée à assurer le succès d'une souscription, mais une réponse désintéressée et impartiale, appelée à éclairer l'opinion publique et à lui permettre de juger entre le docteur Breusing et nous, et de choisir entre Mercator Allemand ou Mercator Belge.

Les points qui nous divisent et qui sont relatifs à la nationalité de Mercator, se rapportent à ses ancêtres, à la durée de son séjour à Rupelmonde, à son éducation, à son cercle d'action, aux liens entre la Belgique et lui, à une déclaration de Mercator et à l'inscription de son monument funéraire.

Examinons successivement tous ces points et ne reculons devant aucune difficulté.

1. Und so haben wir heute das Recht und die Pflicht, auch mit diesem Manne ein Stück deutscher Ehre zurückzufordern. In diesem Sinne sind wir an das Werk gegangen und in diesem Geiste wollen wir dieses Denkmal vollenden. (*Discours du bourgmestre Keller, prononcé, le 3 août 1869, lors de la pose de la première pierre du monument de Mercator à élever à Duisbourg.*)

2. In den Grundstein wurde eine grosse Flasche mit gläsernem Stöpsel eingefügt, die in einer kupfernen dicht verschlossenen Umhüllung sich befand, ausserdem mit einem andern Steine verdeckt, der mittelst Cement verkittet wurde. In der Flasche befinden sich.... Vortrag des Dr Breusing über Mercator. (*Rhein-und Ruhrzeitung. Mittwoch, 4 August 1869.*)

3. Ein kräftiger deutscher Staat, unser Preussenland, hat sich gebildet als ein fester Kern und Kristallisationspunkt, der alle Atome deutschen Wesens an sich zu ziehen bestimmt ist. (*Même discours du bourgmestre Keller.*)

I

ANCÊTRES DE MERCATOR.

A l'*Annexe V* de notre Biographie de l'illustre géographe, nous avons prouvé que ses ancêtres sont originaires de Rupelmonde, et, nous fondant sur des documents aussi irrécusables que les registres de l'état civil, nous avons dressé de la famille Mercator une généalogie que nous présentions comme « exacte pour la ligne descendante, et comme vraie ou s'approchant de la vérité pour ce qui concerne la ligne ascendante » ; mais, comme notre contradicteur conteste et notre arbre généalogique et l'origine des Mercators à Rupelmonde, force nous est d'y revenir.

Partons de deux faits incontestables et incontestés. Il est évident 1° que Gisbert Mercator grand-oncle de Gérard et Hubert Mercator père de ce dernier, tous deux nommés par Ghymmius biographe ami et voisin de Mercator à Duisbourg, sont respectivement le IV Gisbert De Cremer mentionné depuis 1507 jusqu'en 1543 dans les archives de Rupelmonde, et le VIII Hubert De Cremer mentionné dans les mêmes archives depuis 1517 jusqu'en 1525, puisque leur signalement fourni par Ghymmius concorde parfaitement avec celui qui résulte de ces archives ¹. « Les seuls parents mâles — dit M^r Breusing — dont on ait réussi à apporter des documents authentiques, ce sont le père et ce Gisbert

1. Voyez le récit de Ghymmius et les pages 351—356 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

dans la maison duquel Gérard naquit à Rupelmonde » ¹ : notre adversaire admet donc lui-même leur identité; il est dès-lors inutile d'y insister. Il n'est pas moins vrai ² que la veuve d'Hubert De Cremer, laquelle figure dans les archives de Rupelmonde de 1525 à 1527, est la veuve de cet VIII Hubert De Cremer signalé dans ces mêmes archives, puisqu'elle y figure comme veuve depuis la mort de cet Hubert et qu'après le décès de celui-ci, elle paie les intérêts annuels de toutes les rentes qu'il payait de son vivant ³. Or, si la veuve d'Hubert De Cremer est la veuve de cet Hubert dont nous venons de parler, il faut qu'elle soit cette Émérence, mère de Gérard Mercator, nommée par Ghymmius. Voilà déjà le grand-oncle, le père et la mère de notre géographe qui se retrouvent dans les archives de Rupelmonde comme habitants définitifs et permanents de cette commune; les enfants doivent donc s'y retrouver également.

Montrons maintenant que les enfants De Cremer, cités comme tels dans notre généalogie de la famille Mercator, se rattachent entre eux, à VIII Hubert et à IV Gisbert, et que la famille est originaire de Rupelmonde. Mais, pour ne pas répéter ici tout ce que nous avons dit ailleurs ³, nous ne parlerons que des deux fils qui ont résidé à St. Nicolas et qui, par-là même, semblent d'avantage étrangers aux De Cremer de Rupelmonde.

Le premier de ces fils est IX Gisbert, signalé dans les archives de St. Nicolas comme « vicaire de l'église et chapelain héréditaire de la deuxième chapellenie de l'autel de Saint Nicolas fondée dans cette même localité ». Le motif particulier de ce Gisbert De Cremer — de 1523 à 1542 vicaire et propriétaire à St. Nicolas où il comptait mourir si l'on en juge par la fondation qu'il y fit pour le repos de son âme — le motif particulier qui l'engagea à créer à Rupelmonde une reconnaissance à son profit et surtout à y acheter une ferme, n'a pu être que le lien de parenté qui l'unissait aux De Cremer de cette com-

1. Nur von einem einzigen männlichen Verwandten ausser dem Vater ist es gelungen, urkundliche Nachweise beizubringen. Es ist jener Gisbert, des Vaters Bruder (?), in dessen Hause zu Rupelmonde Gerhard geboren wurde. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. page 458.) Mr Breusing admet donc l'identité du Gisbert Mercator de Ghymmius et Gisbert De Cremer des archives de Rupelmonde, avec la seule différence que, selon lui, ce Gisbert est l'oncle de Gérard au lieu d'être son grand-oncle.

2. Voyez la page 536 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

3. Voyez l'Annexe V du même ouvrage.

mune qui devaient, plus tard, recueillir sa succession, car il appartenait incontestablement à cette famille puisque, dans l'acte de la susdite reconnaissance passé le 22 janvier 1523 devant les échevins de Rupelmonde, il reconnaît explicitement sa parenté en disant : « qu'il a prêté sans intérêt la somme de huit livres pour venir en aide à sa cousine VI Agnès De Cremer épouse de François Willems, qui devait, elle ou ses enfants, hériter de ses biens ». De quel côté appartenait-il à cette famille ? Par VIII Hubert De Cremer dont nous le considérons comme le fils aîné. Voici quelques considérations qui tendent à l'établir : 1° dans la fondation pieuse pour le repos de son âme, le vicaire De Cremer se déclare natif de Gangelt ; or, dans notre Biographie de Gérard Mercator, nous avons fait voir qu'Hubert De Cremer est venu à Rupelmonde de Gangelt où il demeurait avant son émigration ; 2° le prénom du vicaire à St. Nicolas est le même que celui du curé de l'hospice à Rupelmonde, ce qui, en admettant que le premier est le fils d'Hubert, s'explique en disant : que le vicaire aura eu pour parrain son grand-oncle Gisbert lequel, selon l'usage, lui aura donné son prénom au baptême ; 3° Gisbert De Cremer, qui figure déjà comme vicaire à St. Nicolas dès le 5 février 1523, doit être né vers la fin du XV^e siècle, époque trop récente pour être le frère d'Hubert De Cremer, mais époque compatible s'il en est le fils et plus spécialement le fils aîné ¹.

Le second des fils qui ont résidé à St. Nicolas est XIII Matthieu, mentionné un grand nombre de fois dans les archives de cette commune. Ces archives constatent : 1° que Matthieu, en quittant Rupelmonde après la mort du vicaire IX Gisbert, y est resté propriétaire d'une maison qu'il avait louée à la veuve de Pierre Ruys ² ; 2° qu'au décès du vicaire, il en avait hérité, conjointement avec la nommée VI Agnès De Cremer de Rupelmonde épouse de François Willems, une rente de vingt escalins par an, dont il exige une copie conforme

1. Voyez les pages 357—359 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

2. De vierscaere ghehouden den... november XLVII (1547). Mateus De cremer Jeghens De we van pieter Ruys heescht ij sc. g. toecomē van eenē ghelaghe van dat hy (*pieter Ruys*) my soude hebben doen Ruymen een huys dat hy my gehuert heeft te Rupelmonde en niet ghedan ēn voor scade vj sc. g. *non comparuit* de v^e seyht ghen weygherynge ghedan te hebben maer seyht dat zy alvoren moeste stellen seker ēn daerinne ontkendt.

Adrian Jan v̄clause v̄reclaren dat zij van gheen seker en weten.
lieven vand̄ velde

(Archives de St. Nicolas, N° I. Ferien van 1547 tot 1555.)

devant la *Vierschaere* de St. Nicolas le 5 juin 1549 ¹; 3^o qu'indépendamment de cette rente, il en avait hérité une ferme située à St. Nicolas et grevée d'une rente de seize escalins dont il paie l'intérêt en 1553 ²; et 4^o qu'avant de mourir, Gisbert, le curé de l'hospice à Rupelmonde, avait confié au curateur de Marie De Cremer une somme de huit livres pour lui être remise, à sa majorité, avec les intérêts échus, intérêts dont Matthieu réclame le paiement devant la Justice au nom de Marie De Cremer devenue majeure ³. Tous ces renseignements n'établissent-ils pas à l'évidence que le curé Gisbert, Agnès et Marie De Cremer à Rupelmonde, ainsi que le vicaire Gisbert et Matthieu De Cremer à St. Nicolas étaient tous des membres d'une seule et même famille?

Le bienfaiteur de cette famille était le curé Gisbert. Ghymmius nous apprend qu'en 1512 il recueillit Hubert avec sa femme à leur arrivée à Rupelmonde, que leur enfant Gérard naquit dans sa maison et qu'il paya les frais de son éducation à Bois-le-duc et à Louvain. Nous venons de voir qu'il avait déposé, en faveur de Marie De Cremer, une somme de huit livres; et le compte de la mense des pauvres de Rupelmonde de 1525-26 nous informe que, l'année de la mort d'Hubert, il paya, pour les enfants et la veuve, les intérêts des rentes qui étaient à charge du défunt ⁴. Toutes ces générosités pour les De Cremer ses homonymes, s'expliquent-elles autrement que par un lien de parenté? Ce même Gisbert, qui en 1512 était déjà chapelain ou curé de l'hospice de St. Jean à Rupelmonde, ne doit-il pas être né vers 1470? Et puisque les magistrats de Rupelmonde, collateurs de la chapellenie,

1. De vierscaere ghehouden den V^{sten} wedemaent XV^eXLIX (1549) Mateus de creemere jehens frans willems heescht dat hy my sal leveren een conterbryef vuyt een saertere spreekende inet gheenraele van xx sc. g. tsiaers daer af my compyteert thien schellynghen v d. g. en dat hy den overlydende van ghysbrecht de creemere myts tverloop daer an cleevende heeft vclaert inhouden synen heesch. (*Archives de St. Nicolas*, N^o I. *Ferien van 1547 tot 1555*.)

2. Voyez la page 342 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

3. De vierscaere ghehouden den V^{sten} september XV^eXLIX. Mateus de creemere jehens maeykens kreemers ofte huere prokureur heescht ter somen van viij ponden g. toecommende dat meester ghysbrecht hem heeft ghelevert te bewaerne totter tyt dat tselve meysen thueren jaere comen waere om huer profyt daer mede te doene waer vooren hy v^{re} heeft beloofd voor de selve pennynghen croes te ghevene den pennynck sesthiene ende den v^{re} vsochte den heesch by ghescryfte en den h^e leyt den v^{re} in deelynghe van eede also wesende en den v^{re} neemt dach om synen eedt te doene ende de heescherlygghe vdraecht synen eedt en wilt doen blyken dat hy voor de pennynghen beloofd heeft croes te ghevene jehens den pennynck xvj. (*Ibidem*.)

4. Voyez la page 333 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

n'accordaient ce bénéfice qu'à leurs *poorters* et de préférence à des prêtres natifs de la commune ¹, ne faut-il pas raisonnablement admettre que ce Gisbert naquit à Rupelmonde et y demeurait avant sa nomination de chapelain ?

Une seule famille De Cremer est mentionnée dans les archives de Rupelmonde à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècles ; ses membres sont : II le De Cremer dont la veuve est signalée de 1499 à 1500, III Marguerite De Cremer signalée de 1499 à 1528, et IV le curé Gisbert De Cremer signalé comme prêtre dès l'année 1507 ². Ces dates, qui nous ramènent à des années de naissance compatibles avec une communauté de père et mère, ne nous permettent-elles pas de croire que ces trois derniers étaient frères et sœur, et que, par conséquent, dès le XV^e siècle, Rupelmonde était le siège et le berceau de toute la famille ?

Cette origine et notre généalogie de ces De Cremer — basées sur l'identité des noms, sur la communauté de résidence, sur l'induction des dates, sur la qualité et la contemporanéité des personnes, sur des actes de générosité, sur des héritages et quelquefois même sur des aveux explicites de parenté — sont contestées par le docteur Breusing d'un ton d'aigreur et de dépit qui dénote une mauvaise cause, et avec des expressions dont nous regretterions d'avoir donné l'exemple. Il nous répugne de profiter du bénéfice de la légitime défense et de suivre ses traces. Nous ne suspecterons ni son « intention ni sa sincérité ni sa loyauté » ³ ; mais, nous souvenant du proverbe : *Qui se fâche a tort*, à ses attaques *ab irato* nous répondrons avec le calme dont ne devraient jamais se départir des hommes entre lesquels « il ne s'agit que de la vérité ».

Avant de toucher aux points capitaux qu'il nous oppose, nous lui ferons remarquer : que ce sont les ouvrages de Foppens, de Kobus et Rivecourt et du professeur Serrure, et les archives de l'église

1. Archives de Rupelmonde. *Regr vande Priuilegien der Stede van Rupelmonde*, fol. 48.

2. Voyez les pages 331—333 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

3. Voici ce que le docteur Breusing notre « ardent et reconnaissant ami » n'hésite pas de dire de nous : « Aber es kommt ihm eben nicht darauf an, die nationale Frage *offen und ehrlich* zu behandeln, sonst würde er wohl die Aktenstücke vollständig vorgelegt haben. Der wichtigste Punkt, wie Mercator selbst sich zu ihr gestellt hat, wird *umgangen*; dass Mercator selbst erklärt, trotz seiner zufälligen Geburt in Rupelmonde, seien die Herzöge von Jülich seine angestammten Herren, sei ihm also seine Deutsche Nationalität geblieben, wird *geflissentlich* verschiegen... Was wir angeführt

de St. Nicolas qui nous ont appris tout d'abord que le nom Mercator, avant sa latinisation, était De Cremer ¹; que M^r Köhnen est venu confirmer cette opinion; que se savant professeur ne nous a nullement présenté ce nom comme un nom de famille Allemand mais que, d'après les archives de Duisbourg, il nous l'a transcrit au contraire comme un nom Flamand ²; que la grande fréquence de ce nom dans les anciens documents de nos provinces Flamandes, donne déjà une présomption que la famille qui le porte est d'origine Flamande; qu'il faut ne pas connaître la grammaire Flamande ou ne pas avoir lu toutes les chartes que nous avons reproduites, pour dire que l'article de se décline avec le mot Cremer; que nous avons sous les yeux une charte avec la signature de Martin De Cremer fils de Matthieu qui est le frère de notre géographe : preuve évidente que ce nom est un nom de famille; que, si M^r Breusing ne peut admettre qu'un Allemand « Kremer », émigré en Flandre, y aurait été appelé avec l'article « de Kremer » ³; il nous fournit lui-même la preuve que ce nom doit être originaire de la Flandre; qu'à défaut de l'aïeul dont nous n'avons pu découvrir encore les traces dans les archives de Rupelmonde, nous y avons trouvé celles de ses frères (II et IV) et de sa sœur (III) ⁴, et que, d'ailleurs, même pour « des hommes ordinaires », la rencontre d'un nom dans les archives d'une commune n'est pas la seule preuve de la résidence de la personne dans cette commune.

haben, wird genügen um den aufmerksamen Leser zu überzeugen dass von einer *ehrlichen Benutzung* der Quellen bei ihm nicht die Rede sein kan. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI page 438 et 439.) En parlant de notre Biographie de Gérard Mercator, la livraison du 15 novembre 1869 de la *Revue des deux mondes* s'exprime ainsi : « Elle est remplie de détails curieux, et les moindres choses y sont appuyées sur des documents authentiques. On pourrait toutefois reprocher à l'auteur, d'abuser des citations ». M^r Breusing, au contraire, dit que nous n'avons pas cité les documents d'une manière complète. L'un nous reproche d'avoir cité trop de documents, et l'autre nous reproche de ne pas les avoir cités assez. Devant qui sommes-nous donc coupables?

1. Voyez les pages 312—313 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

2. M^r Köhnen écrit *Kremer*, qui est une épellation Flamande; au lieu de *Krämer*, qui est l'épellation Allemande. (Voyez notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 313 note 1, et page 315 note 2.)

3. Aus diesem Grunde kann es uns auch nicht auffallen, wenn ein Deutscher « Kremer », der nach Flandern ausgewandert ist, dort mit dem Artikel « de Kremer » genannt wird. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. page 458.)

4. Voyez la page 331 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

La grande difficulté pour le docteur Breusing, résulte des deux Gisberts dont l'un, vicaire à St. Nicolas, est le frère de Gérard Mercator, et dont l'autre, curé de l'hospice à Rupelmonde, est son grand-oncle. Ces deux prêtres embarrassent singulièrement notre contradicteur. Nous le comprenons : le premier accuse la résidence en Flandre de tous les enfants De Cremer, et l'autre établit le siège et l'origine à Rupelmonde de leurs ancêtres. Avec eux tout système de réfutation est impossible. Les ombres de ces deux Gisberts se dressent devant lui et lui donnent le cauchemar. Il faut absolument qu'ils disparaissent. Mais comment faire ? Le moyen est tout trouvé. Le voici : Gisbert le grand-oncle se contentera d'être l'oncle, et Gisbert le vicaire ne fera qu'un avec Gisbert le curé : *bis in idem*. Ce n'est pas plus difficile que cela. Examinons, cependant, si cet expédient ne laisse pas quelque chose à désirer. A cet effet, interrogeons le texte de Ghymmius et les archives de St. Nicolas et de Rupelmonde.

Au début de sa *Vita celeberrimi clarissimique viri*, Ghymmius s'exprime littéralement ainsi : « Gerardus Mercator Illustrissimi Principis Juliæ, Cliviæ, Montis, etc. cosmographus longè exercitatissimus, æditus est in lucem anno millesimo quingentesimo duodecimo, quinta Martii, sub auroram hora sexta, à parentibus Juliæcensibus videlicet Huberto Mercatore, et Emerentiana ejusdem uxore, Rupelmundæ in finibus comitatus Flandriæ, apud illius patruum Gisbertum Mercatorem ejusdem oppidi pastorem vigilantissimum commorantibus » ¹. Æditus est in lucem — dit-il — à parentibus Huberto Mercatore et Emerentiana, Rupelmundæ apud *illius patruum* Gisbertum Mercatorem commorantibus. Auquel des deux, ou d'Hubert ou de Gérard, se rapporte le pronom relatif *ille* ? Si nos souvenirs sont exacts, après la citation de deux noms, le pronom *ille* (celui-là) se rapporte au plus éloigné des deux derniers cités, ce qui le distingue du pronom *hic* (celui-ci) qui se rapporte au plus voisin. Cette règle, dit la grammaire, est rigoureuse pour éviter l'équivoque ² : aussi, tous les auteurs s'y

1. *Vita celeberrimi clarissimique viri Gerardi Mercatoris Rupelmondani, a Domino Gualtero Ghymnio, Patricio Teutoburgensi, ac ejusdem oppidi antiquissimi Prætoris dignissimo, conscripta*. Cette notice biographique se trouve en tête des premières éditions de l'Atlas de Mercator.

2. *Hic et ille in eo differunt, quod hic ad propiorem, ille ad remotiorem ferè referatur. Quod semper observandum, quoties ambiguitas subesse potest. (Syntaxeos ad usum studiosæ juventutis... Bruxellis 1826.)*

conformement et Ghymmius lui-même l'observe dans plus d'un endroit de son récit ¹. L'application de ce précepte fixe l'interprétation du passage qui nous occupe. En effet : si *ille* se rapporte à Hubert comme au plus éloigné des deux, il est évident que Gisbert est l'oncle de cet Hubert et, par conséquent, le grand-oncle de son fils Gérard. C'est aussi dans ce sens que Lancelot de Voysin, seigneur de la Popelinière, a traduit Ghymmius en disant : « le nom de son père estoit Hubert Mercator, et le nom de sa mère Émerentiane : demourants lors à Rupelmonde au logis de *leur* oncle nommé Gisbert Mercator » ². Comme nous l'avons dit, pour M^r Breusing, ce Gisbert doit, bon gré mal gré, devenir de grand-oncle l'oncle de Gérard ³ et, pour faire cette

1. Cumque sedem hic apud nos in nostra vicinia fixisset, paulo post jussu ejusdem Imperatoris, duos exiguos globulos, unum ex purissimo christallo conflari : alterum ex ligno confici curavit : in *illo* planetarum sydera, cum præcipuis signis cælestibus, adamante incisa, auroque illuminata, et inducta erant... Sed quid de exiguo civilium amicorum numero quorum quotidiana familiaritate hic mecum fruebatur, verba facio, cum apud viros principes, et potissimum Illustrissimum ac Generosissimum defunctum nostrum (felicissimæ recordationis) principem, Comitem Hermanum Nuenaarum aliosque Comites, Barones ac viros nobiles, in tali reputatione atque existimatione extiterit, ut cum illo familiaritatem coluerint atque conservaverint. In *illius* Celsitudinis amplissimo consiliariorum ordine ac medicorum celeberrima corona quoque, vix quisquam fuit, qui... (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymmio conscripta*).

2. La vie du célèbre et illustre Gérard Mercator, insérée en tête de : *Gerardi Mercatoris L'Atlas, ou Méditations Cosmographiques de la Fabrique du monde et figure d'iceluy. Commencé en Latin par le très-docte Gérard Mercator, parachevé p. Judocus Hondius. Traduit en François par le sieur de la P...* (Popelinière). Amsterdami 1609. — M^r Breusing nous objectera, sans doute, la phrase suivante de Ghymmius : « Cumque pueritiam egressus esset, primaque rudimenta latinæ linguæ in patria utcumque didisset, missus fuit a prædicto suo patruo Buscoducum ». Si cette phrase se trouvait seule, elle pourrait paraître contredire notre interprétation qui est aussi celle de Lancelot de Voysin; mais, comme elle est précédée des mots : « apud *illius* (*Huberti Mercatoris*) patrum » qui l'expliquent, tout semblant de contradiction disparaît. D'ailleurs, quand bien même ces mots explicatifs n'y seraient pas, Ghymmius pouvait encore dire, sans pécher contre la terminologie, que le curé Gisbert était l'oncle de Gérard (*patruo suo*), puisque ce Gisbert, étant l'oncle du père Hubert, était nécessairement aussi l'oncle du fils Gérard, il en était même le grand-oncle (*propatruus*); mais tout le monde sait que, dans le langage ordinaire de la vie, le grand-oncle est tout simplement appelé oncle.

3. Geschichtlich beglaubigt ist aber bis jetzt nur, dasz Hubert einen Bruder (?) Namens Gisbert hatte, und dasz dieser eine Anstellung als Pastor in dem Städtchen Rupelmonde an dem linken Ufer der Schelde gefunden hatte. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von D^r Breusing, p. 4 et 5.*) — Voyez encore plus haut la note 1 de la page 53.

métamorphose, notre contradicteur ne craint pas de violer la grammaire, de repousser l'exemple de tous les écrivains notamment celui de Ghymnius ainsi que celui de son traducteur, et de sauter avec une agilité extrême par-dessus Hubert et Émérence les deux derniers cités, pour remonter quatre lignes plus haut jusqu'au commencement de la page et chercher là le nom de Gérard auquel il rapporte arbitrairement le pronom *ille*. Quelle audace ! Et quel résultat ! Mais M^r Breusing, qui n'hésite pas de violer la règle, ne recule-t-il pas devant l'absurdité des conséquences ? Un biographe sensé dira-t-il jamais que père et mère demeuraient chez l'oncle de leur fils, pour signifier qu'ils demeuraient chez leur frère ? Avancer que les parents habitaient chez l'oncle de leur enfant alors que cet enfant n'existait pas encore, n'est-ce pas faire le plus affreux des anachronismes ? Et Gérard peut-il s'appeler neveu de Gisbert avant d'être mis au monde ? Ne répondrait-il pas à M^r Breusing avec l'agneau de la fable :

« Comment l'aurais-je été si je n'étais pas né ? »

Transformer un grand-oncle en oncle, c'est déjà un fameux tour de force ; mais de deux personnes en faire une seule, c'est bien plus fort encore. Et cependant M^r Breusing n'hésite pas à l'accomplir. « Que les documents contredisent son opinion, cela ne fait rien à l'affaire ». Il faut que Gisbert le curé se confonde avec Gisbert le vicaire : ainsi le veut M^r Breusing puisque la nationalité Allemande de Mercator le réclame. Voyons comment-il s'y prend. C'est vraiment curieux. Ce curé Gisbert — dit-il — « dans la maison duquel Gérard naquit à Rupelmonde et qui adopta ensuite l'enfant et l'envoya à Bois-le-duc pour y continuer son éducation, vivait à Rupelmonde depuis le commencement du siècle jusque vers 1522 (?); de 1523 jusqu'au 9 juin 1542, époque à laquelle il est cité pour la dernière fois, il se présente comme prêtre à St. Nicolas, capitale actuelle (?) du Pays de Waes » ¹. De sorte que le Gisbert en question était un prêtre nomade, une espèce de bohémien au service de M^r Breusing, voyageant 1^o du Pays de Juliers à Rupelmonde, situé hors de son diocèse, où il obtient cependant un emploi de curé ; 2^o de Rupelmonde à St. Nicolas, où de curé il devient vicaire ; et 3^o de St. Nicolas à Rupelmonde, où il

1. Nur von einem einzigen männlichen Verwandten ausser dem Vater ist es gelungen, urkundliche Nachweise beizubringen. Es ist jener Gisbert, des Vaters Bruder, in dessen Hause zu Rupelmonde Gerhard geboren wurde. Er hat sich auch später des Knaben angenommen und ihn zu seiner weiteren Ausbildung nach Herzogenbusch geschickt... Vom Anfange des Jahrhunderts bis etwa 1522 lebte er in Rupelmonde, von 1523 bis 19 Juni 1542, wo er zuletzt erwähnt wird, begegnet er uns als Geist-

redevient curé et où il retourne mourir : et tout cela pour faire plaisir, après sa mort, au docteur Breusing et lui permettre de nier que la famille Mercator est d'origine Flamande. Vit-on jamais un mort plus complaisant ?

Nous pardonnons à M^r Breusing de croire à l'existence actuelle du Pays de Waas supprimé cependant, avec sa capitale, depuis l'an VIII de la République Française; mais ce que nous ne lui permettons pas sans le relever, c'est de nous prêter des paroles qui ne sont pas les nôtres. Il n'est pas vrai que du susdit curé Gisbert de Rupelmonde « il est dit explicitement dans les archives de l'église de St. Nicolas qu'il naquit à Gangelt » ¹; ces archives ne parlent pas même de lui. Il n'est pas vrai non plus que de ce même Gisbert il est dit « qu'il n'a vécu à Rupelmonde que jusque vers 1522, et que de 1523 jusqu'au 9 juin 1542 il se présente comme prêtre à St. Nicolas » ²: cela n'existe que dans l'imagination de M^r Breusing et nullement dans notre livre. Mieux que nous, M^r Breusing saura qualifier le procédé de faire dire aux archives ce qu'elles ne disent pas pour triompher facilement d'un adversaire. Si nous ne nous trompons, il appelle cela quelque part « faire un usage déloyal des sources » ³. Nous lui épargnerons ce compliment.

Nous disons donc que M^r Breusing a confondu, sans en apporter la moindre raison, Gisbert le curé avec Gisbert le vicaire; qu'il les a unis contre nature et en a fait une espèce de frères Siamois dont nous allons pratiquer la disjonction, à l'aide des mêmes instruments dont il s'est servi pour les unir.

Nous avons vu plus haut que Gisbert, qui en 1512 était curé de l'hospice à Rupelmonde, doit être né vers 1470 et qu'il faut raisonnablement admettre qu'il naquit dans cette commune ⁴; par contre, l'autre Gisbert, vicaire à St. Nicolas en 1523, doit être né vers la fin du XV^e siècle et se déclare lui-même natif de Gangelt ⁵.

licher in St. Nicolas, der jetzigen Hauptstadt des Landes Waes. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. page 438.)

1. Von ihm (Gisbert zu Rupelmonde) wird in den Urkunden der Kirche zu St. Nicolas ausdrücklich gesagt, dass er in dem Jülich'schen Städtchen Gangelt geboren sei. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*, 1869. XI. page 438.)

2. Voyez la note 1 de la page précédente.

3. Was wir angeführt haben, wird genügen, um den aufmerksamen Leser zu überzeugen dass von einer ehrlichen Benutzung der Quellen bei Herrn van Raemdonck nicht die Rede sein kann. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. page 439.)

4. Voyez la page 57.

5. Voyez la page 56.

En 1507 le premier Gisbert célébrait déjà la messe ¹, pendant que le second était encore trop jeune pour être enfant de chœur, servir la messe du premier et lui balancer l'encensoir.

D'accord avec les archives, Ghymmius qualifie le premier de curé à Rupelmonde où il a été curé depuis 1512 jusqu'en 1543 ²; les archives de St. Nicolas appellent le second vicaire de l'église de cette commune : il y était vicaire en 1523 ³ et n'a pas cessé de l'être jusqu'en 1542 ⁴. Mr Breusing croit sans doute qu'on ne devient vicaire qu'après avoir été curé.

Le premier adopta le jeune Gérard et paya sa pension à Bois-le-duc et à Louvain ⁵, à une époque où le second n'était guère plus âgé que Gérard et aurait pu être adopté lui-même.

Le premier n'était propriétaire et tributaire qu'à Rupelmonde ⁶; l'autre avait ses principales propriétés à St. Nicolas ⁷.

Comme prêtre, le premier n'a eu d'autre résidence que celle de Rupelmonde ⁸; le second n'a résidé qu'à St. Nicolas ⁹ : du moins les archives de ces communes ne les signalent nulle part ailleurs.

Ces archives accusent la présence non interrompue du premier à Rupelmonde depuis le 12 mars 1507 jusqu'au 16 avril 1543 ¹⁰, et la présence du second à St. Nicolas depuis le 5 février 1523 jusqu'au 9 juin 1542 ¹¹.

Le compte de la mense des pauvres de Rupelmonde constate, spécialement, que Gisbert le curé habitait Rupelmonde en 1522 et en 1523 ¹²; et le *Schepen-kennisbouck* de cette commune établit que, dans ces mêmes années, Gisbert le vicaire habitait St. Nicolas ¹³. Le premier n'a donc

1. Gérard Mercator, *sa vie et ses œuvres*, page 351 note 8.

2. *Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymnio conscripta*. — Gérard Mercator, *sa vie et ses œuvres*, page 351 note 8.

3. Gérard Mercator, *sa vie et ses œuvres*, page 355, note 29.

4. *Ibidem* page 359, note 36.

5. *Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymnio conscripta*.

6. Gérard Mercator, *sa vie et ses œuvres*, page 351 note 8.

7. *Ibidem* page 354 note 28, page 356 note 31, page 357 note 32.

8. *Ibidem* page 351 note 8.

9. *Ibidem* page 354 note 28, page 355 note 29, page 356 note 30, page 357 note 33, page 358 note 34, page 359 notes 35 et 36.

10. *Ibidem* page 351 note 8.

11. *Ibidem* page 355 note 29 et page 359 note 36.

12. *Ibidem* page 351 note 8.

13. *Ibidem* page 355 note 29.

pu déménager ni en 1522 ni en 1523, comme M^r Breusing le prétend.

Un autre compte de la mense des pauvres de Rupelmonde prouve que le curé demeurait à Rupelmonde en 1525 ¹, pendant que les échevins de Rupelmonde certifient eux-mêmes qu'en cette année 1525 le vicaire demeurait à St. Nicolas ². A moins d'avoir le don de l'ubiquité, peut-on habiter, en même temps, deux communes différentes?

Le curé Gisbert est mort à Rupelmonde en février 1544 (n. s.) : c'est M^r Breusing lui-même qui l'affirme ³; le vicaire Gisbert décéda à St. Nicolas en 1542 ⁴ : si donc le voyage de Gérard, fait au Pays de Waas pour recueillir la succession de son parent, concorde avec la mort du curé, il ne concorde nullement avec la mort du vicaire.

Après ce signalement différentiel, notre contradicteur soutiendra-t-il encore que les deux Gisberts — distincts par les dates et les lieux de leur naissance et de leur mort, par les dignités dont ils étaient revêtus, par leurs rapports sociaux et par leur résidence — ne sont qu'une seule et même personne?

Celui qui démolit doit savoir reconstruire : c'est la règle. Pour s'y conformer, M^r Breusing, qui prétend avoir renversé l'arbre généalogique que nous avons dressé de la famille Mercator, va nous en offrir, sans doute, une généalogie complète différente de la notre? Écoutons le. « On avait cru — dit-il — pouvoir découvrir des traces de cette famille dans la ville de Gangelt, mais elles sont très incertaines. D'autre part, nous avons appris récemment que vers 1587, un certain Winand Mercator, licencié en droit et haut-échevin de la justice à Juliers, a représenté cette ville, en qualité de commissaire, dans un procès à Dusseldorf; or, puisque la famille Kremer, après la latinisation de son nom, s'appelait Mercator, il n'est donc pas invraisemblable que ce Winand avait des relations de parenté avec Hubert Kremer » ⁵.

1. *Ibidem* page 331 note 8.

2. *Ibidem* page 336 note 50.

3. Im Februar 1544 war Gerhards Oheim (?) Gisbert in Rupelmonde gestorben (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr. Breusing, p. 9*).³

4. *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres* page 338.

5. Man hat geglaubt Spuren der Familie in der Stadt Gangelt aufweisen zu können, indes sind dieselben höchst unsicher. Andererseits ist mir neuerdings bekannt geworden, dass ein gewisser Winand Mercator um das Jahr 1587 als Licentiat der Rechte und Hauptgerichtsschöffe zu Jülich diese Stadt als Kommissar bei einem Rechtsstreite in Düsseldorf vertreten hat, und da sich die Familie Kremer später mit ihrem latinisirten Namen Mercator nannte, so ist es nicht unwahrscheinlich, dass Winand in verwandtschaftlichen Beziehungen zu jenem Hubert Kremer stand. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr. Breusing, page 4.*)

Sur les parents de notre Mercator voici tout ce qu'il sait : « Jusqu'ici il n'est pas connu avec certitude dans quelle localité ils demeuraient. Nous ne savons pas si le fils a perdu ses parents de bonne heure, ou s'ils ne se trouvaient pas en position de soigner pour son éducation selon leur désir, puisque tous les renseignements certains nous manquent » ¹. De manière que, pour remplacer toutes les particularités que nous avons établies de la famille de notre illustre compatriote, M^r Breusing ne nous offre : qu'une résidence très incertaine de la famille à Gangelt; une parenté indéterminée d'un Winand avec Hubert, parenté présentée seulement comme vraisemblable à cause de la communauté du nom; et une ignorance complète sur la demeure, la mort et la position sociale des parents de Gérard. Voilà à quoi se réduit son répertoire généalogique destiné à remplacer notre chaîne d'ascendances si bien coordonnées et basées sur des documents irrécusables ! Quand on a si peu de matériaux pour réédifier, n'est-on pas mal venu de vouloir démolir ? Et celui qui se contente d'une simple communauté de nom pour conclure à la parenté, a-t-il le droit d'exiger de nous la production des actes de l'état civil ?

Résumons-nous : Gérard Mercator appartient au Pays de Waas par l'origine de ses ancêtres : c'est la thèse que nous avons prouvée. Un seul contradicteur s'est levé. Il nous oppose : 1^o que celui que nous avons considéré comme grand-oncle est l'oncle, et 2^o que le Gisbert de Rupelmonde n'est que le Gisbert de St. Nicolas. Ces deux points forment la pierre angulaire de sa réfutation. Nous venons de détruire cette pierre : que reste-t-il de sa réfutation ? Et que faut-il penser de toutes ces déclamations et des expressions si peu mesurées que notre contradicteur nous adresse ?

1. An welchem Orte sie (*Hubert Kremer und seine Frau Emerentia*) ansässig waren, ist bis jetzt nicht mit Gewisheit ermittelt worden... Ob der Sohn seine Eltern früh verloren hat oder ob sich diese nicht in der Lage befunden haben für seine weitere Ausbildung nach Wunsch zu sorgen, wir wissen es nicht, wie denn überhaupt alle weiteren verbürgten Nachrichten über die Eltern fehlen. (*Ibidem* pages 4 et 5.)

II.

DURÉE DU SÉJOUR DE MERCATOR A RUPELMONDE.

Un second point qui divise M^r Breusing et nous, est relatif à la durée du séjour de Mercator à Rupelmonde. Quelle a été cette durée?

Gérard Mercator naquit, le 5 mars 1512, à Rupelmonde situé aux confins du comté de Flandre, pendant que ses parents, Hubert Mercator et Émérence natifs du duché de Juliers, demeuraient chez Gisbert Mercator, oncle paternel d'Hubert et curé à Rupelmonde : ainsi s'exprime le biographe Ghymmius ¹. Ailleurs nous avons prouvé qu'avant de demeurer à Rupelmonde, les parents de notre géographe vivaient à Gangelt, petite ville du duché de Juliers qu'ils ont quittée pour venir en Flandre ². Ce déménagement était une émigration définitive une véritable expatriation, puisqu'Hubert et Émérence ne sont plus retournés au pays natal, mais ont continué d'habiter Rupelmonde depuis leur arrivée en 1512 jusqu'à la fin de leurs jours : les archives de cette commune, que M^r Breusing ne recuse pas ³, l'établissent à la dernière évidence. En effet : le compte de la mense des pauvres de 1517-18, le premier document qui signale la présence du père à Rupelmonde, nous apprend qu'en 1518, il paya les intérêts arriérés d'une rente de douze gros par an, intérêts qu'il avait manqué de payer pendant les six précédentes années 1517, 1516, 1515, 1514, 1513 et

1. Voyez plus haut à la page 40.

2. *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 355.

3. *Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. page 458 et *passim*.

1512 ¹ : ce compte nous permet donc de conclure que le père Hubert De Cremer demeurait déjà à Rupelmonde pendant les années que nous venons d'énumérer. A partir de 1518 jusqu'à sa mort, Hubert ne cesse plus de figurer dans les archives de Rupelmonde et notamment dans les comptes des pauvres des années 1518, 1519, 1520, 1522, 1523, 1525 et 1526 ²; après sa mort, sa veuve le remplace et figure dans le compte de 1527 et dans celui de 1528 qui est l'année de son décès ³. Dans ces archives, Hubert De Cremer est cité : comme payant à la mense des pauvres une redevance annuelle de douze gros; comme possédant et habitant à Rupelmonde une ferme grevée d'une rente de seize gros par an au profit de la mense; comme cordonnier fournissant les souliers aux indigents de la commune; et comme exploitant, pour une somme annuelle de quatre escalins, le quart d'une pièce de terre située dans le *Kouter* de Rupelmonde ⁴; et la veuve d'Hubert y est citée comme payant toutes les redevances payées annuellement par son mari défunt ⁵ : de sorte que les parents de notre Gérard vivaient à Rupelmonde, non temporairement comme des étrangers de passage, mais définitivement comme des habitants installés ayant pris un domicile fixe dans la commune. Or, étant prouvé que père et mère ont résidé à Rupelmonde sans interruption depuis 1512 jusqu'en 1526 et 1528, n'est-il pas évident que leur jeune enfant Gérard, cohabitant avec eux, y a séjourné pendant ce même espace de temps, c'est-à-dire depuis 1512 jusqu'en 1528 ?

Après ces preuves péremptoires de la résidence à Rupelmonde des parents de Mercator et de Mercator lui-même — preuves que Mr Breusing a eues sous les yeux — croira-t-on que notre contradicteur a osé avancer « avec un sans-gêne sans égal » que Mercator ne naquit à Rupelmonde qu'à l'occasion d'une visite que ses parents y firent à leur oncle et que, peu après sa naissance, ceux-ci sont retournés avec lui dans leur pays ⁶ ?

1. *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 353, note 25.

2. *Ibidem*.

3. *Ibidem* page 354, note 26.

4. *Ibidem* page 353, note 25.

5. *Ibidem* page 354, note 26.

6. Bei einem Besuche nun, den Hubert mit seiner Gattin Emerentia dem Bruder (?) Gisbert machte, wurde ihnen am 3. März 1512 ihr Sohn Gerhard geboren. Die Eltern sind dann aber bald mit ihm in die Heimath zurückgekehrt. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing*, page 5.)

Avant de croire à cette nouveauté patronée par le seul Mr Breusing, nous exigeons qu'on en fournisse des preuves similaires aux nôtres : c'est là notre droit et c'est justice. Que le docteur Breusing nous conduise donc dans la localité où les parents de Mercator sont allés résider après la naissance de leur fils, et qu'il nous y montre leurs traces dans un registre ou une charte quelconque. Qu'il fasse ce que nous avons fait à Rupelmonde. Nous examinerons et discuterons avec impartialité toutes les pièces qu'il produira; jamais nous n'appellerons « déloyal » l'usage qu'il fera des sources, et si l'opinion publique, notre juge, lui donne gain de cause, il ne nous en coûtera rien de nous avouer vaincu. A l'œuvre donc, Mr Breusing ! Nous vous défions. Feuilletez et déchiffrez les vieux *muniments* et opposez archives contre archives. Mais cette lutte à armes égales ne vous convient pas puisque, hors de Rupelmonde, la piste des parents de Mercator vous échappe... Ils sont retournés dans leur pays — dit Mr Breusing —. Mais dans quelle ville ou quel village de ce pays ? Est-ce à Gangelt ? « C'est très-incertain » — répond-il — ¹. Est-ce à Juliers ou près de Juliers ? « Ce n'est pas invraisemblable » — répond-il encore — ². Mais enfin, ils sont retournés quelque part ? Où donc ?... Avouez franchement, Monsieur, que vous n'en savez rien et que vous êtes battu sur le terrain des archives.

En échange des documents que nous avons le droit d'exiger, notre contradicteur nous présente 1^o une déclaration de Mercator, qu'il interprète à sa façon et dont nous montrerons la valeur au chapitre suivant; il nous présente 2^o un passage de Ghymnius avec le mot « *commorari* » « qui ne peut s'entendre — dit-il — que d'un séjour temporaire et qui constate, par-là même, que les parents sont retournés dans leur pays avec leur enfant, peu de temps après sa naissance » ³. Mais cette signification du mot « *commorari* » seule ne suffit pas au but de Mr Breusing, il faut, en outre, que la construction de la

1. Man hat geglaubt Spuren der Familie in der Stadt Gangelt aufweisen zu können, indes sind dieselben höchst unsicher. (*Ibidem*, page 4.)

2. So ist es nicht unwahrscheinlich dasz der Wohnsitz der Familie Kremer mehr in der Nähe der Stadt Jülich selbst zu suchen ist. (*Ibidem*.)

3. Auch die Vita, die sein Freund Walter Ghymm unmittelbar nach seinem Tode verfasst hat, beginnt mit den Worten : G. M. editus est in lucem a parentibus Juliensibus apud illius patrum Rupelmundæ commorantibus. Da das Wort *commorari* sich nur auf einen zeitweiligen Aufenthalt beziehen kann, so wird auch hierdurch bestätigt, dass die Eltern bald nach der Geburt mit dem Kinde in die Heimath zurückgekehrt sind. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*, 1869. XI. page 453.)

phrase soit appropriée à l'idée qu'il caresse; et notre contradicteur, qui est un homme à ressources, a bientôt trouvé son affaire. Voici son expédient. Au lieu de reproduire le passage de Ghymmius intégralement comme nous avons fait ¹, il n'en prend que ce qui lui sert; et au lieu de respecter l'ordre des mots, il les range à sa convenance. C'est ainsi que, dans sa citation du passage en question, il supprime la phrase « in finibus comitatus Flandriæ, » ce qui lui permet d'escamoter la virgule disjonctive qui succède, et que le mot « Rupelmundæ » est descendu de trois lignes et placé immédiatement devant le mot « commorantibus » : il éloigne par-là « Rupelmundæ » du verbe « æditus est » auquel il se rapporte, et le rapproche du verbe « commorantibus » auquel il ne se rapporte pas et qui, à son tour, se rapporte évidemment aux mots « apud illius patrum ». Grâce à ce tour de passe-passe, il concilie le passage de Ghymmius avec un séjour temporaire à Rupelmonde et conclut, en triomphant, au retour des parents dans leur pays ². Ce sont-là de petites ruses qui font sourire et hausser les épaules, mais qui trahissent la faiblesse de la cause qui a besoin d'y recourir. Déjouons cette ruse, et rétablissons le vrai sens du passage si adroitement dénaturé de Ghymmius : « Gérard Mercator — dit cet auteur — naquit à Rupelmonde situé aux confins du comté de Flandre, de parents nommés Hubert Mercator et Émérence séjournant temporairement chez Gisbert Mercator oncle paternel d'Hubert et curé très vigilant de la même ville ». Ainsi traduit *in sensu obvio et naturali*, ce passage concorde parfaitement avec les archives de Rupelmonde qui nous apprennent que, déjà en 1514, le père Hubert De Cremer ne séjournait plus chez son oncle, mais possédait et occupait une maison séparée qui était grevée d'une rente rachetable de seize gros par an créée par Adrien Vranx au profit de la mense des pauvres ³. Mais en admettant même, avec Mr Breusing, que Ghymmius nous dise que les parents de Mercator n'ont fait, après sa naissance, qu'un court séjour à Rupelmonde, en résulterait-il qu'ils sont retournés dans leur pays? Ne pourraient-ils pas s'être rendus ailleurs? Ne voyez-vous pas, Mr Breusing, que votre conclusion contient plus que votre prémisse? Et vous savez, aussi bien que nous, que c'est-là un vice de raisonnement que la Logique condamne en ces termes :

Latius hos quam præmissæ conclusio non vult.

1. Voyez plus haut, à la page 40.

2. Voyez la note 3 de la page précédente.

3. Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres page 353, note 25.

Si réellement les parents de Mercator n'avaient fait qu'un court séjour à Rupelmonde après la naissance de leur enfant, le biographe Ghymmius, qui a si soigneusement annoté la durée du temps que Gérard passa au collège de Bois-le-duc ¹, n'aurait-il pas fait connaître également la durée du séjour qu'il fit à Rupelmonde? Mais, à défaut de Ghymmius, Mr Breusing ne pourrait-il pas nous le dire? S'il ne le peut, qu'il nous dise, au moins, le temps qu'il accorde à ce séjour pour se croire autorisé d'en conclure la nationalité Allemande de Mercator? Nous avons le droit de lui faire cette demande, car, pour juger de sa conclusion, nous devons connaître la portée de sa prémisse. Nous attendrons donc sa réponse. A cette question nous ajouterons une autre : Mr Breusing peut-il admettre qu'un homme abandonnerait son pays et ses affaires et viendrait, suivi de ses enfants et de sa femme enceinte, de si loin, à pied et dans la mauvaise saison, pour rendre, sans motif connu, une simple visite à un oncle? Lorsque, le 8 juillet 1868, Mr Breusing nous fit l'honneur d'annoncer son arrivée, il nous écrivit : « pour venir au hasard, le voyage est trop long ² ». Ne pense-t-il pas que le père de Mercator, qui probablement ne devait pas venir à Rupelmonde pour recueillir les éléments d'une Conférence à tenir sur son fils, au lieu de se mettre en marche, le sac sur le dos, aurait plutôt écrit à son oncle : « il m'est impossible de venir vous voir, le voyage est trop long, et je n'ai pas le chemin de fer d'ici jusqu'au Pays de Waas, comme le docteur Breusing »?

Après la naissance de Mercator, ses parents ont quitté Rupelmonde pour ne plus y revenir et sont retournés dans leur pays. Soit. Mais alors, expliquez nous la résidence au Pays de Waas de tous leurs enfants. Expliquez nous Gisbert, l'aîné des enfants, vicaire à St. Nicolas ³; Dominique, chapelain de l'hospice à Rupelmonde ⁴; Barbe, veuve de Michel Van Landeghem, signalée à Rupelmonde en 1557 ⁵; Arnold, proviseur de l'église et cabaretier à Rupelmonde ⁶; Matthieu,

1. Deditque hisce literis operam sub Georgio Macropedio, sumptibus et impensis superioris pastoris, annis (ni fallor) tribus cum dimidio. (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymmio conscripta.*)

2. Um aufs Gerathewohl dorthin zu gehen, ist aber die Reise zu weit. (*Lettre du 8 juillet 1868 reçue de Mr Breusing.*)

3. Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres, page 337.

4. *Ibidem* page 339.

5. *Ibidem*.

6. *Ibidem* page 340.

cultivateur à St. Nicolas ¹; et Jean, résidant à Rupelmonde en 1550 ². Si les parents sont retournés au Pays de Juliers, pourquoi n'y rencontre-t-on pas leurs enfants au lieu de les trouver dans le Pays de Waas? La présence des enfants dans ce dernier Pays — où ils occupent des emplois, s'allient à des familles Flamandes, exercent le négoce et meurent — ne prouve-t-elle pas la résidence des parents dans ce même Pays?

Mais prenons la supposition la plus désavantageuse pour nous autres Wasiens. Admettons, avec Mr Breusing, que notre géographe n'a point passé les premières années de sa vie à Rupelmonde, Mercator n'en resterait pas moins Flamand et Belge puisque, issu d'ancêtres Flamands et né en Flandre, il fut, plus tard, élève et suppôt de l'université de Louvain, se fixa ensuite dans cette ville comme constructeur d'instruments et géographe, y composa et publia ses premiers travaux, y devint bourgeois, s'y maria et y procréa tous ses enfants, y résida de 1550 à 1552, c'est-à-dire pendant vingt-deux années de sa vie et *n'émigra* — comme s'exprime Ghymmius — de Louvain au duché de Brabant à Duisbourg en Clèves ³, qu'à l'âge de quarante ans et poussé par la force des circonstances. Mr Breusing aurait donc tort d'insister, car, s'il pouvait gagner son procès contre le Pays de Waas, il doit nécessairement le perdre contre la Belgique, et la nationalité Allemande de Mercator n'en serait nullement avancée.

Nous croyons donc avoir prouvé surabondamment que Gérard Mercator appartient au Pays de Waas, non-seulement par l'origine de ses aïeux et par sa naissance, mais encore par les quinze premières années de sa vie qu'il passa sans interruption à Rupelmonde.

1. *Ibidem* page 342. Et plus haut page 36 note 2, et page 37 notés 1 et 3.

2. Gérard Mercator, *sa vie et ses œuvres*, page 342.

3. Anno sequenti videlicet quinquagesimo secundo Lovanio ex Ducatu Brabantiae, huc Duysburgum in Clivia, cum superiore charissima uxore, et suavissimis liberis commigravit, habitatumque venit. (*Vita Gerardi Mercatoris à Guallero Ghymmio conscripta.*) Ce passage de Ghymmius avec les mots *commigravit habitatumque venit*, corroboré par la phrase suivante : *Cumque sedem hic apud nos in nostra vicinia fixisset* et par d'autres expressions encore, prouve évidemment que Mercator n'avait jamais quitté la Belgique et que ce n'est qu'en 1552 qu'il quitta sa patrie pour émigrer avec tout son ménage de Louvain au duché de Brabant à Duisbourg en Clèves. Dans la dédicace de sa Chro-

III.

ÉDUCATION DE MERCATOR.

Un troisième point sur lequel le docteur Breusing s'appesantit pour en inférer la nationalité Allemande de Mercator, c'est l'éducation.

A ce sujet deux questions se présentent : Où Mercator a-t-il reçu son éducation ? Et de qui l'a-t-il reçue ? Examinons ces points sous le triple rapport de l'instruction primaire, moyenne et supérieure, en prenant pour guide le biographe contemporain Gualterus Ghymmius.

Nous avons prouvé, au précédent chapitre, qu'après la naissance de Mercator, ses parents se sont définitivement fixés à Rupelmonde avec leur enfant et que, par conséquent, Gérard y a été bercé et nourri par les soins de sa mère et y a reçu l'éducation des premières années. Dès qu'il eut atteint l'âge de la raison, le curé Gisbert son grand-oncle, qui s'était constitué la providence de la famille et qui devait se sentir une prédilection pour son petit-neveu né dans sa maison, a dû adopter l'enfant de bonne heure et l'avoir placé à ses frais à l'école du magister de la commune pour y apprendre à lire et à écrire ¹. « Dès qu'il fut sorti de l'enfance — nous dit Ghymmius — Gérard apprit, d'une manière ou d'autre, les premiers rudiments de

nologie Mercator rappelle lui-même son expatriation de la Belgique en 1552 en écrivant à son protecteur le chancelier Henri Barsius Oliferius : « Cum primum in Cliviam commigrassem, unus præ cæteris me amplexus es, sponte fautor factus, et quidem eximius ».

¹. A la note 2 de la page III de notre Biographie de Gérard Mercator, nous avons fourni la preuve que, déjà en 1499, Rupelmonde possédait une école communale.

la langue latine dans sa patrie ¹ », c'est-à-dire à Rupelmonde sa terre natale « située aux confins du comté de Flandre » pays que Ghymmius venait de nommer deux lignes plus haut. Cette commune ne possédant ni collège ni gymnase, il faut croire que le curé Gisbert se sera chargé lui-même d'initier son protégé aux éléments de la langue latine, comme le curé Jaspars fit à Verrebroeck pour son élève Verheyen devenu, plus tard, le Vésale du Pays de Waas ².

Ce premier enseignement étant devenu insuffisant, Ghymmius nous rapporte que le jeune Gérard « fut envoyé par le susdit curé à Bois-le-duc pour y terminer, dans l'établissement des Frères, l'étude de la grammaire et apprendre les principes de la Dialectique, et qu'il s'est livré à ces études pendant trois ans et demi, sous Georges Macropedius, aux frais et dépens du curé précité » ³.

« De Bois-le-duc il fut envoyé, encore par le même curé, à la célèbre Académie de Louvain où, placé comme pensionnaire au collège du Porc (*lisez* du Château), il s'appliqua aux humanités jusqu'à ce qu'il eût obtenu le grade de maître-es arts. Après sa promotion — continue Ghymmius — il s'exerça pendant quelques années, en particulier et avec un extrême plaisir, dans les études philosophiques, mais abandonna ensuite ces études pour s'appliquer aux mathématiques et se livrer à la gravure des cartes. Dans cet art il ne reçut d'autres leçons (comme il le raconta souvent lui-même), que quelques instructions particulières du célèbre docteur Gemma Frisius qui était considéré à cette époque parmi les plus grands mathématiciens des Pays-Bas » ⁴.

1. Cumque pueritiam egressus esset, primaque rudimenta latinæ linguæ in patria utunque didisset. (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymmio conscripta.*)

2. Voyez notre *Levensbeschrijving van Philip Verheyen* pages 6 et 7.

3. Missus fuit à prædicto suo patruo Buscoducum, ut ibidem in domo fratrum Grammaticæ studium absolveret et initia dialecticæ addisceret, deditque hisce litteris operam sub Georgio Macropedio, sumptibus et impensis superioris pastoris, annis, (ni fallor) tribus cum dimidio. (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymmio conscripta.*)

4. Hinc ablegatus est ab eodem ad celeberrimam academiam Lovaniensem, ibique in collegio Porci (*lisez* Castri) in convictu constitutus, artibus humanioribus tantisper operam accommodavit, donec magisterii gradum adeptus esset : post promotionem annos aliquot, cum singulari quadam animi delectatione, in studiis philosophicis sese exercuit privatim... deserto igitur studio philosophico, animum ad Mathesin adiecit... Mercatore autem animadvertente quod tam fœlicem progressum in artibus mathematicis faceret, ut ingenii sui vires magis excoleret, cepit ad sculpendas tabulas animum applicare... Præceptorem in superioribus disciplinis neminem (ut mihi sæpius retulit) habuit, sed solummodo privata instructione celeberrimi quondam doctoris Gemmæ Frisii (qui tum temporis, inter eximios mathematicarum disciplinarum cultores, in universa inferiori Germania facile habebatur) usus. (*Ibidem.*)

Voilà littéralement tout ce que Ghymmius nous a transmis sur l'éducation de notre compatriote. Rien sans doute, dans ces renseignements, ne donne le droit de supposer que Mercator ait reçu, en Allemagne, une partie quelconque de son instruction; et, cependant, le docteur Breusing a voulu rompre absolument une lance pour faire accroire que Mercator a été élevé au duché de Juliers et conclut, encore de ce chef, à la nationalité Allemande du géographe Flamand. « Jusqu'à sa seizième année — dit-il — Gérard reçut, dans la maison paternelle, son éducation et son premier enseignement et, vers l'âge de l'adolescence, il apprit dans sa patrie (*qui pour Mr Breusing est le duché de Juliers*), les premiers principes de la langue latine » ¹.

Avant de réfuter cette assertion, faisons remarquer : 1^o que Mercator, né le 5 mars 1512, était âgé de dix-huit ans et six mois lorsque, le 29 août 1530, il devint élève de l'université de Louvain, et puisque, d'après Ghymmius, il étudia d'abord trois ans et demi à l'école des Frères de Bois-le-duc, qu'il n'a donc pu avoir que quinze ans, au lieu de seize ans, en quittant la maison paternelle pour se rendre à l'école des Frères; 2^o que le père de Mercator est signalé, dans les archives de Rupelmonde, comme un pauvre cordonnier ² très-probablement illettré lui-même et que, par conséquent, celui-ci n'aura eu ni le temps ni les connaissances nécessaires pour donner à son fils le premier enseignement, et surtout pour lui apprendre les principes de la langue latine.

L'assertion de Mr Breusing est tout bonnement basée sur une déclaration de Mercator que nous allons examiner avec soin. Dans les dédicaces de ses œuvres, notre compatriote nous donne la mesure de la profonde reconnaissance qui l'animait pour les ducs de Clèves ses protecteurs et ses maîtres. Mais, il faut bien l'avouer, ce sentiment était quelquefois poussé jusqu'à la flatterie et l'obséquiosité outrées, faiblesse commune à la plupart des écrivains de son temps. Dans l'ardeur de sa gratitude, il lui arrivait de ne savoir comment il s'exprimerait pour donner à ces princes, dont il était le cosmographe, un témoignage public « de son respect, de sa soumission et de sa

1. Bis zu seinem 16. Lebensjahre hat Gerhard im Vaterhause seine Erziehung und seinen ersten Unterricht genossen... Es wird uns nur berichtet, dasz Gerhard, als er das Jünglingsalter angetreten und in der Heimath bereits die Anfangsgründe der lateinischen Sprache sich zu eigen gemacht hatte. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing*, page 5.)

2. Voyez notre *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 556.

reconnaissance en retour des bienfaits dont ils l'avaient comblé », et sa pensée devenait parfois obscure et inexacte quand il voulait leur prodiguer son encens et protester de sa dépendance. C'est ainsi que, dans la dédicace de ses cartes de la Gaule, ne pouvant les nommer les seigneurs de sa patrie, il les appelle ses seigneurs naturels et s'épuise en efforts pour justifier ce titre : » *domini mei naturales* — dit-il — *ut sub quorum tutela, in terra Juliacensi, et parentibus Juliacensibus conceptus, primisque annis educatus, licet in Flandria natus sum* » ¹. Cette flatterie, à l'adresse de feu Guillaume et de Jean Guillaume son fils, ducs de Juliers et de Clèves, renferme des inexactitudes évidentes qui ne s'expliquent que par l'irréflexion de la reconnaissance qui les a fait commettre. Le duc Guillaume, surnommé le riche, naquit le 28 juillet 1516 et ne devint duc de Juliers et de Clèves qu'à la mort du duc Jean son père, arrivée le 6 février 1539 ²; Mercator, né en 1512, n'a donc pu être ni conçu ni élevé sous la tutelle de ce Guillaume et moins encore sous celle de Jean Guillaume son fils. D'autre part, les archives de Rupelmonde établissent que les parents de notre géographe ont résidé dans cette commune sans interruption depuis 1512 jusqu'en 1526 et 1528 ³ et que, par conséquent, leur enfant Gérard, cohabitant avec eux, a dû y résider pendant le même espace de temps; il est donc impossible également que Gérard ait été élevé, dans ses premières années, ailleurs qu'à Rupelmonde, ce que Ghymmius confirme en disant : « qu'il apprit les premiers rudiments de la langue latine dans sa patrie » c'est-à-dire à Rupelmonde sa terre natale « située aux confins du comté de Flandre ». Ces incorrections nous prouvent que le passage cité, non-seulement n'est pas « sans équivoque », comme M^r Breusing le prétend, mais est inexact et a besoin d'être interprété. Mis en rapport avec l'histoire des ducs de Juliers, avec les archives de Rupelmonde et le texte de Ghymmius, ce passage doit être compris comme si Mercator disait aux ducs ses protecteurs : « Vous êtes mes seigneurs (*domini mei*) puisque je suis votre cosmographe; si vous n'êtes pas mes seigneurs selon le pays, les seigneurs domaniaux de ma patrie, vous êtes bien plus, vous êtes mes seigneurs selon la nature, mes seigneurs

1. *Galliae tabulae geographicae Per Gerardum Mercatorem. Dedicatoria.*

2. *Histori der Nederlandsche vorsten door Frans van Mieris. 's Graavenhaage 1755. III. Deel fol. 14. — P. Bertii commentariorum rerum germanicarum libri tres, Amsterdami 1653. Liber Secundus, pag. 229.*

3. Voyez plus haut à la page 48.

naturels (*domini quidem naturales*), et cela pour trois raisons : parce que, sous le gouvernement ou sous la tutelle de votre famille ¹, j'ai été conçu dans votre duché de Juliers; parce que mes parents étaient natifs de votre duché; et parce que ce sont eux aussi qui ont soigné les premières années de ma vie ». Mercator insiste sur ces raisons, parce qu'il n'ignorait pas qu'il était un intrus dans le Pays de Juliers, et que tout le monde y savait qu'il était né en Flandre et qu'il avait été élevé en Belgique. En s'exprimant comme il le fait, il ne veut qu'établir un lien naturel entre lui et les ducs de Juliers; il ne vise évidemment qu'à s'intéresser ses bienfaiteurs, et peut-être aussi à se mettre en garde contre les jaloux et les envieux qui lui objectaient sa qualité d'étranger. Interprétées de cette manière, les paroles de Mercator deviennent conformes à l'histoire et ne contredisent nullement sa première éducation à Rupelmonde.

Il va sans dire que le docteur Breusing comprend ce passage autrement que nous. D'après lui, Mercator veut dire : « Je suis né, il est vrai, en Flandre, mais les ducs de Juliers sont mes seigneurs héréditaires puisque, sous leur tutelle, j'ai été conçu dans le Pays de Juliers et de parents du Pays de Juliers, et que j'y ai été élevé aussi pendant les premières années de ma vie » ². Mais notre contradicteur pense-t-il donc que nous avons des yeux pour ne pas voir? Dans cette partie de sa dédicace, Mercator ne s'adresse pas aux ducs de Juliers en général, comme l'interprète M^r Breusing, mais spécialement et uniquement à ses deux bienfaiteurs : le feu duc Guillaume et le duc régnant Jean Guillaume son fils (*patri et filio pariter*); Mercator ne dit pas, non plus, que ces ducs-là sont ses seigneurs héréditaires ou ses seigneurs par héritage de sa famille; mais il les appelle ses seigneurs naturels (*domini naturales*), expression que « des hommes ordinaires » traduiraient par « natürliche Herren », et que M^r Breusing traduit par « angestammten Herren », *Herren von meine Stamm-Eltern ererbte* ³. Pourquoi ces altérations du texte latin? Elles ont

1. Jean III duc de Clèves et père de Guillaume, devint en outre duc de Juliers³ par son mariage, en 1505, avec Marie duchesse héritière du duché de Juliers.

2. In der Widmung seiner *Tabulae Galliae et Germaniae*, Duisburgi 1585, sagt er : Ich bin zwar in Flandern geboren, aber die Herzöge von Jülich sind meine angestammten Herren, denn unter ihrem Schutze bin ich im Jülicher Lande und von Jülich'schen Eltern erzeugt und auch während meiner ersten Lebensjahre erzogen. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. page 438.)

3. Dans aucun dictionnaire et spécialement dans *Mozin's vollständiges Wörterbuch*, revu et augmenté par A. Pechier, Stuttgart und Augsburg 1836, nous n'avons trouvé le mot « naturel » avec la traduction ou la signification de : « angestammte ».

sans doute leurs motifs?... N'insistons pas pour les connaître, car nous pourrions devoir les qualifier par un mot qui se trouve dans le dictionnaire d'autrui, non dans le notre.

Mais si nous voulons bien ne pas insister, nous tenons, par contre, à demander au docteur Breusing de concilier son interprétation, à la fois, avec l'histoire des ducs de Juliers, les archives de Rupelmonde et le récit de Ghymmius. Avec l'histoire des ducs de Juliers! Nous l'avons déjà dit, le duc Guillaume naquit en 1516 et ne devint duc de Juliers et de Clèves qu'en 1539¹, et son fils Jean Guillaume naquit en 1562 et ne succéda à son père, dans la souveraineté du duché, qu'en 1592 : comment donc Mercator, né en 1512, aurait-il pu être conçu et élevé sous la tutelle de ces deux princes qui n'existaient ou ne régnaient pas encore? Avec les archives de Rupelmonde! Il résulte de ces archives, non récusées par M^r Breusing, que les parents de Mercator ont résidé à Rupelmonde, sans interruption, depuis la naissance de leur enfant en 1512 jusqu'en 1526 et 1528, dates de leur décès : comment se pourrait-il que Gérard ait été élevé dans ses premières années au duché de Juliers où ne vivaient alors ni lui ni ses parents? Avec le récit de Ghymmius! Celui-ci déclare en propres termes que Mercator « apprit les premiers rudiments de la langue latine dans sa *patrie* », mot qui ne peut signifier que « terre où l'on a pris naissance », comme le définit le dictionnaire de l'Académie Française, ou « *solum natale* », comme dit le poète²; or, si Mercator apprit les éléments de la langue latine dans sa terre natale, c'est-à-dire à Rupelmonde, comment aurait-il pu les apprendre au duché de Juliers? Que M^r Breusing concilie tout cela avec son interprétation, et qu'il vienne ensuite nous soutenir que, jusqu'à sa seizième année, Gérard reçut son éducation et son premier enseignement dans un duché Allemand.

Pour avancer, avec un semblant de raison, que Mercator a été

Et la signification « von seinen Stamm-Eltern ererbte » que Mozin donne du mot « *angestammte* », n'est certes pas celle du mot « naturel » du texte de Mercator³. Il est évident que, si Mercator avait voulu rendre l'idée de « seigneurs héréditaires ou *angestammten Herren* », il aurait dit alors « *domini hereditarii* » ou bien « *domini aviti* » au lieu de « *domini naturales* » comme il s'exprime.

1. Voyez, plus haut, à la page 56.

2. Nescio qua natale solum cunctos

Ducit, et immemores non sinit esse sui. (*Ovidius*.)

Le mot « *patria* » est encore employé, pour signifier le lieu de naissance, dans le passage suivant où il est question de Kilianus né à Duffel : « *Cornelius Kilianus seu C. van Kiel, seu C. Kiel, uti in titulo versionis Philip. Cominæ audit, Dufflaecum*

élevé au Pays de Juliers, Mr Breusing sent le besoin de rapporter les mots « primisque annis educatus » aux mots « in terra Juliacensi ». Mais la construction de la phrase ne nous donne-t-elle pas le droit de les rapporter aux mots « parentibus Juliacensibus » ? Et la conjonction copulative *et* ainsi que la ponctuation ne nous forcent-elles pas à le faire ? Cette conjonction, en effet, ne lie-t-elle pas, à l'exclusion du reste de la phrase, les mots « parentibus Juliacensibus conceptus » aux mots « in terra Juliacensi » ? Et à quoi sert la virgule qui suit le mot « conceptus » ? N'est-ce pas pour disjoindre l'idée de conception, qui se rapporte au Pays de Juliers, de l'idée d'éducation, qui se rapporte aux parents natifs de ce Pays ? Si ces idées, qui se suivent immédiatement, devaient se référer, toutes deux, au Pays de Juliers, l'auteur les aurait-il scindées par une virgule ? La construction et la ponctuation de la phrase, au lieu de venir en aide au docteur Breusing, contredisent donc son interprétation et prouvent, à leur tour, qu'il faut traduire le passage en question en disant : quoique né en Flandre, j'ai été conçu au Pays de Juliers et de parents de ce Pays qui m'ont élevé aussi pendant les premières années de ma vie.

Mr Breusing, qui prétend ici que Mercator reçut son premier enseignement au Pays de Juliers, n'est-il pas en contradiction avec lui-même lorsque, ailleurs, il avance que « Gisbert, dans la maison duquel Gérard naquit à Rupelmonde, adopta ensuite le jeune homme » ¹ ? Adopter un enfant, n'est-ce pas le recueillir pour lui tenir lieu de père et de mère ? Et ne serait-ce pas une singulière adoption que celle qui consisterait à vivre loin de l'enfant adopté, sans surveiller ou diriger son éducation et sans avoir avec lui les moindres rapports ?

Si notre contradicteur veut que son interprétation contrebalance la notre, qu'il ait soin, comme nous, de l'appuyer sur les archives du lieu où les parents de notre géographe ont élevé leur enfant, et non sur une déclaration équivoque qui a besoin d'interprétation et qui, en définitive, se réduit à une flatterie dictée par la reconnaissance. Mais il aurait peut-être tort de s'en donner la peine, car, après l'éducation des premières années, resterait toujours l'éducation

se vocavit a Duffelo patria sua, quæ est inter Mechliniam et Liram municipium ». (Cornelii Kiliani *Etymologicum teutonicæ linguæ*... Note de Gérard Hasseltus Arnheimensis, Trajecti Batavorum 1777.)

1. Er (jener Gistert in dessen Hause zu Rupelmonde Gerhard geboren wurde) hat sich auch später des Knaben angenommen. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. p. 438.)

principale de Mercator, c'est-à-dire son instruction moyenne à Bois-le-duc et son instruction supérieure à Louvain, et ni Bois-le-duc ni Louvain n'appartenaient certes pas au duché de Juliers. De manière qu'on peut dire encore que si, pour l'éducation première, Mr Breusing pouvait gagner son procès contre le Pays de Waas, pour l'enseignement moyen et supérieur, il doit nécessairement le perdre contre la Belgique et que, par conséquent, la nationalité Allemande de Mercator n'en serait nullement avancée.

Mais, au lieu de conclure de cette déclaration équivoque que Mercator s'y reconnaît comme Allemand, nous y voyons, au contraire, une preuve manifeste qu'il se considère comme n'étant pas Allemand; et voici comment : si les ducs Guillaume et Jean Guillaume avaient été les seigneurs de sa patrie, les seigneurs de sa nation, Mercator ne leur aurait-il pas donné ce titre sans en rechercher un autre? Et n'est-ce pas précisément parce qu'ils ne l'étaient pas, qu'en revanche, il les appelle ses seigneurs naturels et qu'il s'épuise en efforts pour justifier cette qualification? Si Mercator, parlant du lien qui l'attachait aux ducs de Juliers, s'était lui-même considéré comme Juliacien, ne l'aurait-il pas déclaré en toutes lettres? Il le fait bien pour ses parents. Si, à son exclusion, il les appelle « Juliacenses », n'est-ce pas parce qu'il savait et qu'on savait partout que le fils ne l'était pas?

La solidité de nos arguments ne convaincra jamais le docteur Breusing de son erreur, nous le savons. Pour celui qui s'est chargé de dénationaliser Mercator et d'en faire un Allemand, toutes nos assertions resteront toujours « arbitraires et prises en l'air » ¹. Moins encore nous nous attendons à le convaincre par voie d'autorité. Inutile de dire que nous ne parlons pas de nous, né au Pays de Waas et par conséquent suspect; mais nous lui opposerons un nom bien autrement respectable : celui de Mr Bertrand, de l'Institut de France, qui, dans le *Journal des savants*, reconnaît avec nous que « Mercator naquit à Rupelmonde et y a été élevé ». Voilà un juge complètement désintéressé lequel, après une lecture comparative de notre Biographie de Mercator et de la Conférence du docteur Breusing, c'est-à-dire après avoir entendu les témoins et les débats contradictoires, vient de nous donner gain de cause et conclut en demandant : « n'est-ce pas là assez

1. Und wie uns willkürliche, rein aus der Luft gegriffene Behauptungen mit der ernstesten Miene von der Welt als geschichtliche Thatsachen vorgeführt werden. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI p. 438.)

pour accorder sans hésitation à Mercator le titre de flamand » ¹? Ce jugement de M^r Bertrand sera bientôt confirmé — nous en avons la conviction — par l'opinion publique, le juge suprême.

Malheureusement pour M^r Breusing, le texte de Ghymmius est trop clair et trop précis, pour lui permettre de prétendre que notre compatriote a puisé son instruction moyenne et supérieure autre part que chez les Frères de Bois-le-duc et à l'université de Louvain. Mais, s'il n'a rien à espérer de ce côté-là, il lui faut cependant épiloguer sur les établissements où Mercator compléta son éducation et sur les maîtres qui l'ont formé. Ce n'est pas la congrégation des Frères de Bois-le-duc qui porte ombrage au docteur Breusing; bien au contraire, il n'a que des éloges à lui donner, probablement parce que cette institution était située dans une ville qui n'appartient plus à la Belgique démembrée d'aujourd'hui; mais c'est l'université de Louvain qui est frappée de sa disgrâce. « On ne peut dire — écrit-il — que des hommes remarquables y aient orné les chaires de professeur. Mercator devait fort peu de reconnaissance aux professeurs de cette université. Nous ne connaissons que deux hommes dont il dût se sentir l'obligé : c'est Macropedius, qui dirigea son éducation, et Gemma Frisius, qui lui donna quelques indications pour ses études; et ces deux hommes n'étaient pas Belges. Si les Belges — continue le docteur Breusing — veulent se vanter que notre Allemand (?) a reçu le complément de son éducation par des Belges, nous pouvons leur opposer la déclaration de Mercator lui-même : que tout ce qu'il possédait de sa science, il avait dû l'acquérir par sa seule diligence et sans enseignement d'autrui » ².

Avant de répondre à ces contre-vérités, signalons quelques erreurs. M^r Breusing se trompe d'un siècle lorsqu'il dit : « que la congrégation des Frères de la vie commune (*il oublie d'ajouter : de St. Jérôme*)

1. Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres, par le Dr J. Van Raemdonck; Saint-Nicolas, chez Dalschaert-Praet, 1869. Gerhard Kremer, *gen. Mercator, der deutsche Geograph*.² Vortrag von Dr Breusing, Duisburg 1869. Article de M^r J. Bertrand et inséré dans le *Journal des savants*, février 1870, page 86.

2. Man kann nicht sagen, dass dort besonders hervorragende Männer die Lehrstühle geziert hätten... Zwar hatte er den Lehrern der Hochschule wenig zu verdanken... Wir kennen nur zwei Männer, denen er sich verpflichtet fühlen musste, der eine Macropedius, der seine Erziehung geleitet hat, der andere Gemma Frisius, der ihm einige Winke für sein Studium gegeben hat, und beide Männer waren keine Belgen. Wollen die Belgen sich rühmen, dass der deutsche Mann (?) durch belgische Männer seine Ausbildung erhalten habe, so können wir dem Mercators eigene Aussage

s'est formée au XV^e siècle » ¹. Cet ordre, primitivement fondé à Deventer par Gérard Groote, fut approuvé par le pape Grégoire XI en 1376. Mr Breusing se trompe encore lorsque, parlant de la dépréciation où se trouvait alors l'université de Cologne, il ajoute : « qu'il n'est donc pas étonnant que Mercator donna la préférence à Louvain » ². Mercator n'eut pas de choix à faire; il était fils d'un pauvre cordonnier et fut inscrit à Louvain parmi les élèves pauvres de la pédagogie du Château; le curé son grand-oncle, qui pourvoyait au reste des dépenses, fit choix pour lui. Mr Breusing se trompe encore lorsqu'il dit que Mercator n'obtint à l'université que le grade de Bachelier ³; il y prit encore celui de Maître-es arts (*Magisterii gradum*) : Ghymmius l'écrivit en toutes lettres.

Puisque notre contradicteur a des idées si fausses sur l'importance de l'enseignement philosophique de l'ancienne université de Louvain, nous le prions de lire les lignes suivantes de deux juges du temps : « Ni l'école d'Aristote, ni l'école de Platon, ni l'école Stoïque — dit Nicolas Vernulæus — n'ont jamais eu, à Athènes, autant de célébrité que la Faculté des arts à Louvain. Si en quelque lieu de la terre la philosophie est en vigueur et en éclat, c'est bien ici. Elle y compte seize professeurs, premiers génies de l'université, dont un grand nombre pendant douze ans, plusieurs pendant quinze et quelques-uns même pendant vingt ans, passent la fleur de leur âge dans l'étude philosophique. Ailleurs on trouvera des professeurs qui donnent le cours deux ou trois années, ici vous en avez qui le donnent huit ou dix ans; il y en a même qui, dans cette grave charge, atteignent une honnête vieillesse. Ils ne sont point philosophes pour la parade ou pour l'éclat. Ils ne s'occupent pas des brouillards et des nuages d'Aristote, si j'ose m'exprimer ainsi, ni de futilités; mais adonnés aux principes d'une philosophie vraie et pure, ils les cultivent, les font fructifier et rien n'échappe à leurs discussions. De l'avis du monde

entgegenhalten, dass er alles, was er in seiner Wissenschaft erreicht, sich durch eigenen Fleiss ohne fremde Anweisung habe erwerben müssen. (*Gerard Kremer, gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing pp. 6 et 20.*)

1. So hatte sich im 15. Jahrhundert der Verweltlichung der Kirche gegenüber ein Verein frommer Männer (*der Brüder vom gemeinsamen Leben*) gebildet. (*Ibidem. page 6.*)

2. Aber im Westlichen Deutschlande stand neben Löwen nur noch Köln und dieses hatte damals durch seinen Kampf mit den Humanisten seinen Ruf eingebüsst; deshalb kann es uns nicht Wunder nehmen, dass Mercator Löwen den Vorzug gab. (*Ibidem.*)

3. Auch nachdem der Student (*Mercator*) bereits das Baccalaureat erhalten hatte, beschäftigte er sich noch einige Zeit aus reiner Neigung mit der Philosophie. (*Ibidem.*)

entier, la philosophie n'est nulle part mieux enseignée qu'à Louvain » ¹. Erasme, pour engager un de ses amis à venir s'établir dans la ville académique, lui écrivit : » Nulle part on n'étudie plus tranquillement, nulle part le génie ne produit d'avantage, et nulle part la foule des professeurs n'est ni plus grande ni plus distinguée » ². Que pensera M^r Breusing de ces certificats flatteurs délivrés à l'ancienne *Alma mater* par des hommes dont il ne contestera pas la compétence?.. Gemma Frisius n'est pas Belge! N'est-il pas plutôt Belge qu'Allemand, puisque Dokkum en Frise où il naquit, appartenait alors aux Pays-Bas ou à la Belgique inférieure, comme Mercator s'exprime? Et Macropedius ne doit-il pas être envisagé comme Belge puisque Gemert, son lieu natal, faisait partie du Brabant d'alors? Pourquoi M^r Breusing ne nomme-t-il pas Scarleze, Steynaerts et de Schoutheet, professeurs et régent spéciaux de Mercator, auxquels il se sentait tant d'obligations que, quarante-quatre ans après, il rappelle encore leurs leçons et invoque leur autorité? ³ « Mercator — dit Ghymmius — s'apercevant qu'il faisait de si grands progrès en mathématiques, commença, pour excercer davantage les facultés de son génie, à s'appliquer à la gravure des cartes. Il ne reçut, dans cet art, d'autres leçons (comme il le raconta maintes fois lui-même), que quelque instruction particulière du célèbre docteur Gemma Frisius » ⁴ : voilà la fameuse déclaration de Mercator, que M^r Breusing nous oppose pour prouver — dit-il — « que tout ce qu'il possédait dans sa science, il avait dû l'acquérir par sa seule diligence et sans enseignement

1. Quod ad studium attinet, nunquam aut Lycæi, aut Academiæ, aut Stoæ Athenis tanta olim celebritas, quanta Lovanii Artium est Facultatis. Hic Philosophia vigorem, hic splendorem, si ullibi terrarum, habet. Illius sexdecim sunt Professores, primâ Academiæ ingenia, quorum nonnulli duodecim, non pauci quindecim, quidam etiam viginti annos in Philosophico pulvere, florem proinde ætatis, consumunt. Alibi invenias qui duo aut tria Philosophici Studii stadia decurrant docendo; hic qui octo, qui decem; imò qui sub hoc gravissimo onere jucundè consenescent. Non ad ostentationem sapiunt, aut ad pompam sunt Philosophi; non nebulas ex Aristotele, non nubes, ut sic dicam, et inania captant, sed in veræ ac germanæ Philosophiæ fundo occupati, hunc arant, ex hoc metunt, nihil in eo non à se discussum relinquunt. Jam ea ist Orbis confessio, nullibi melius, quam Lovanii, Philosophiam doceri. (Nicolai Vernulæi Academia Lovaniensis Libri III. Lovanii 1627. p. 158.)

2. Lettre d'Erasme du 3 août 1521 à Guillaume Taleus. Op. T. III, p. 653.

3. Voyez notre : Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres, page 307.

4. Mercatore autem animadvertente quod tam felicem progressum in artibus Mathematicis faceret, ut ingenii sui vires magis excoleret, cæpit ad sculpendas tabulas animum

d'antrui » ¹. Mais pourquoi Mr Breusing lit-il toujours dans le texte de Ghymmius ce qui ne s'y trouve pas? Le biographe contemporain ne dit point que Mercator avait acquis sans enseignement tout ce qu'il possédait de sa science; il se contente de dire qu'il n'avait reçu que quelque instruction particulière dans *l'art de la gravure*, c'est-à-dire qu'il n'avait pas fréquenté d'atelier de graveur.

Macropedius, recteur du collège de Bois-le-duc, sous la direction duquel Mercator n'apprit, après tout, que « la Grammaire et les principes de la Dialectique », exerça cependant, d'après Mr Breusing, une influence considérable sur l'éducation de son élève : « Toute sa vie intérieure — dit-il — nous montre à l'évidence quelles riches bénédictions le commerce avec cet homme a eues pour lui, pendant son séjour de deux ans et demi dans la maison des Frères » ²; mais, par contre, l'enseignement de l'université de Louvain où Mercator apprit la Logique, la Physique, la Métaphysique, l'Éloquence et la Philosophie morale, où il vivait au milieu des parfums de la science et des grands maîtres, n'exerça sur notre élève, toujours d'après Mr Breusing, aucune influence, puisque — dit-il — il a tout acquis sans enseignement, et qu'il ne reçut pas même des professeurs de cette université un stimulant intellectuel ³. Qu'est ce qui doit frapper le plus dans cette assertion, ou son absurdité, ou la malveillance qui l'inspire? Et quelle justice faut-il attendre d'un homme animé d'un pareil sentiment à l'égard de la Belgique?

Ce que nous avons prouvé doit suffire pour affirmer que Mercator a reçu à Rupelmonde sa première éducation, et qu'il a puisé à l'université de Louvain les germes de toutes les sciences qui, plus tard, ont fait sa gloire à Duisbourg.

applicare. Præceptorem in superioribus disciplinis neminem (ut mihi sæpius retulit) habuit, sed solummodo privata instructione celeberrimi quondam Doctoris Gemmæ Frisii. (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Glymmio conscripta.*)

1. Voyez plus haut la note 2 de la page 61.

2. Und wie reichen Segen der Umgang mit einem solchen Manne (*Macropedius*) für ihm (*Mercator*) während seines vierteljährigen Aufenthalts im Brüderhause gehabt hat, davon gibt sein ganzes inneres Leben uns die erfreulichste Kunde. (*Gerhard Kremer, gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing. p. 6.*)

3. Und wenn es auch nicht die Häupter der Hochschule waren, von denen er (*Mercator*) sich geistiger Anregung zu erfreuen hatte. (*Ibidem page 20.*)

IV.

CERCLE D'ACTION DE MERCATOR.

« Du collège de Bois-le-duc, Gérard passa — comme dit Ghymmius — à la célèbre Académie de Louvain » ¹ où, le 29 août 1550, il fut inscrit parmi les étudiants pauvres et devint pensionnaire de la pédagogie du Château ². Élève de la Faculté des arts, il y apprit la Logique, la Physique, la Métaphysique, l'Éloquence et la Philosophie morale. Il y prit part aux exercices littéraires appelés disputes, remporta les grades du Baccalauréat et de la Licence et fut, pendant deux ans, un des sujets les plus distingués de l'université ³. L'activité passionnée et en quelque sorte fiévreuse de toute sa vie nous autorise à croire qu'il fit à Louvain des études fortes et fécondes, et qu'on put lui appliquer ces mots du poète :

Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit.

Muni du diplôme de licencié ou de maître-ès arts, Mercator se fixa à Louvain et devint bourgeois de la ville. Parmi toutes les sciences dont il avait fait une ample moisson sur les bancs de l'école, il choisit la Philosophie naturelle et y consacra toutes ses veilles. Dans la vigueur de l'âge et de la santé, stimulé au travail par tout ce qui l'entoure et dévoré par la soif de s'instruire, combien a dû être grande son application à une science si séduisante par elle-même, qu'il cultivait par prédilection et qui a fait le charme de sa vie!

1. Voyez, plus haut, la note 4 de la page 54.

2. Voyez notre ouvrage : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 15.

3. *Ibidem*, pages 15 et 14.

« C'est avec une extrême jouissance de l'âme — nous dit Ghymmius — qu'il se livra en particulier, pendant quelques années après sa promotion, aux études philosophiques » ¹. « A l'époque où je m'adonnais à la philosophie — dit Mercator lui-même — la contemplation de la nature me plaisait merveilleusement parce qu'elle nous apprend les causes des choses, sources de toute science; mais je me plaisais tout particulièrement dans l'étude de la formation du monde, qui nous montre le plus bel ordre, la plus harmonieuse proportion et une beauté singulièrement admirable dans toutes les choses créées » ². Son beau livre *De mundi creatione ac fabrica*, qui parut en 1595 avec la partie posthume de son *Atlas*, et qui — comme il l'avance lui-même — était un enfant de sa vie entière, ce livre fut bien certainement conçu et commencé à Louvain, et continué à Anvers pendant les quelques mois qu'il s'y retira pour étudier dans le silence et l'isolement et élaborer une cosmogonie nouvelle.

Si l'on en croit Ghymmius, les grandes dépenses et les préoccupations de son avenir ³ — et non des luttes intimes de conscience, comme M^r Breusing le rapporte ⁴ — forcèrent Mercator à renoncer à ces études favorites; et notre philosophe alla chercher dans le travail manuel ses moyens d'existence et devint fabricant d'instruments mathématiques, dessinateur, graveur et enlumineur de cartes géographiques. Il se prépara à cette profession par une étude approfondie des sciences mathématiques, dans lesquelles il fit des progrès tellement rapides qu'au bout de peu de temps, la Faculté des arts le trouva capable et lui donna l'autorisation de donner, en dehors de la Faculté, des leçons particulières de cette science à quelques étudiants de l'université et lui permit ainsi de mériter un salaire en attendant qu'il pût gagner sa vie par le travail de ses bras ⁵.

1. Voyez, plus haut, la note 4 de page 54.

2. Voyez notre ouvrage : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 21.

3. Cæterum cum hoc studii genus (*studium philosophicum*), ad alendam familiam, impar illi in posterum videretur, sumptusque graviores in prosequendo exigeret, priusquam hujusmodi fastigium consequi posset, ut inde amplum lucellum sibi, suisque polliceri potuisset: deserto igitur studio philosophico, animum ad mathesin adjecit. (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymmio conscripta.*)

4. Gerhard Kremer gen. Mercator, *der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing*, page 7.

5. Hisce disciplinis (*mathematicis*) tam diligentem laborem impendit, ut intra paucissimos annos illius rudimenta, apud quosdam studiosos privatim profiteretur, instrumentaque mathematica, videlicet sphæras, astrolabia, annulos astronomicos, et ejusdem generis alia, ex ære paulatim fabricaret et conficeret. (*Vita Gerardi Mercatoris à Gualtero Ghymmio conscripta.*)

Suffisamment initié aux principes des mathématiques, Mercator avait hâte de se mettre à l'ouvrage. Il se construisit une forge, fit l'acquisition de tous les outils nécessaires, et, ceint du tablier de l'artisan, se mit à battre, à limer, à polir et graver le cuivre et à fabriquer des astrolabes, des anneaux astronomiques, des sphères et autres instruments du même genre ¹.

En 1541, il dédia à Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle et chancelier de Charles-Quint, une sphère terrestre de 128 centimètres de circonférence, gravée et construite toute entière de ses mains : ouvrage remarquable auquel il avait consacré une ou deux années de travail et d'études, et dont Ruscelli raconte : « qu'elle surpassait toutes les sphères fabriquées antérieurement par la beauté du dessin et des caractères ». Cette sphère parut à Louvain avec un petit traité dans lequel Mercator expliquait la construction de cet instrument, son emploi, et les points qui le différenciait des sphères publiées par d'autres ².

Cette œuvre lui valut, par la recommandation du chancelier, la protection et la clientèle de l'empereur. Heureux et fier de la faveur impériale, Mercator se fit un devoir de la mériter et prépara, en 1541, par ordre de sa Majesté, une collection de ses meilleurs instruments construits avec un art merveilleux et qui servaient à l'empereur, pendant ses campagnes, à dresser des plans et à régler ses mouvements militaires. Ces instruments furent détruits par le feu à la bataille d'Ingolstadt, et Mercator reçut ordre de les remplacer par d'autres ³.

Au mois d'avril 1551, il termina la construction d'une sphère céleste de la même dimension que sa sphère terrestre, qu'il dédia à Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège, et qui était accompagnée, comme la précédente, d'un opusculé qui en expliquait la construction et l'usage ⁴.

1. Voyez la note précédente.

2. Voyez notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, pages 28 et 29. — Und wenn Ruscelli uns erzählt, er habe mit Staunen einen herrlichen Globus von drei und einer halben Palme im Durchmesser betrachten müssen, der von deutscher (?) Arbeit und Granvella gewidmet gewesen sei und an Schönheit der Zeichnung und Schrift alles früher Geleistete übertreffe, so ist wohl kaum ein Zweifel, dass dies der fragliche Globus Mercators gewesen ist. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr. Breusing*, page 9.)

3. *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, pages 30 et 31.

4. *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, pages 31 et 32.

Indépendamment des deux petits traités qui servaient d'annexes à ses sphères terrestre et céleste, Mercator en composa encore un autre qui est resté à l'état de manuscrit et que nous avons publié, en 1868, sous le titre de : *Declaratio insigniorum utilitatum quae sunt in globo terrestri, caelesti, et annulo astronomico*. « C'est-là — dit M^r Breusing — le dernier travail qu'il ait achevé pendant son séjour à Louvain » ¹. Si cette assertion était vraie, il en résulterait que l'anneau astronomique construit pour Charles-Quint, décrit par Pierre Beausardt dans son opuscule *Annuli astronomici usus*, et pour lequel le petit traité en question fut en partie composé par Mercator, il en résulterait — disons-nous — que cet anneau astronomique serait également fabriqué à Louvain. Mais la vérité et la justice nous imposent le devoir de n'être pas de l'avis de M^r Breusing, et de répéter ici ce que nous avons prouvé ailleurs, que cet anneau a été construit et que le petit traité : *Declaratio insigniorum utilitatum* qui s'y rapporte a été composé à Duisbourg en 1552 ².

Mercator ne travaillait pas seulement pour le chancelier de Granvelle, l'empereur et l'évêque de Liège; artiste renommé, il a dû fournir à l'université, aux diverses écoles du pays et de l'étranger, aux couvents, aux abbayes et aux particuliers qui cultivaient la science : tous ont dû posséder de ses œuvres; mais, malheureusement, tous ces instruments sortis de son atelier ou ne se retrouvent pas ou n'existent plus, et nous privent ainsi de la preuve que notre compatriote était réellement le plus habile fabricant d'instruments de son époque, comme Beausardt le proclame ³.

L'illustre enfant du Pays de Waas, dont nous venons d'énumérer les études et les travaux comme élève de l'université, comme philosophe et comme artiste-mathématicien, commença encore à Louvain ses œuvres géographiques qui lui ont mérité les titres de réformateur de la géographie et de chef des géographes de son temps. Guidé seulement par quelque instruction particulière reçue du professeur Gemma, Mercator se mit, vers 1537, à dessiner sur papier, à reproduire ensuite sur cuivre la chorographie de plusieurs contrées, et ajouta ainsi à sa fabrique d'instruments la confection des cartes géographiques.

1. Gerhard Kremer gen. Mercator, *der deutsche Geograph*. Vortrag von Dr Breusing, page 20.

2. Voyez : *Declaratio insigniorum utilitatum etc.* pp. 7, 8 et 9.

3. Gérard Mercator, *sa vie et ses œuvres*, page 73, note 1.

Celle de la Terre Sainte lui servit de début. Dédiée à François Craneveld, conseiller au Grand-Conseil de Malines, elle parut à Louvain en 1537 sous le titre de : *Amplissima terræ sanctæ descriptio*. Quoiqu'en dise M^r Breusing, cette carte emporta, au rapport de Ghymmius, l'admiration générale; et son mérite pour cette époque devait être bien grand, pourqu'André Masius, un des plus doctes personnages du XVI^e siècle, la choisit entre toutes pour éclaircir ses études sur le livre de Josué et appeler Mercator le plus savant des géographes ¹.

Après la Palestine, ce fut le Comté de Flandre dont Mercator entreprit de faire la carte avec tout l'amour qu'il portait à sa patrie et avec tout le talent dont il était capable. Muni de ses instruments et armé du bâton de voyage, il se mit en route et parcourut successivement toutes les parties de la Flandre, visitant les villes et les villages, traversant les plaines, les bois et les marais, longeant les cours d'eau, gravissant les hauteurs, examinant tout par lui-même, mesurant, arpentant, levant les plans, déterminant les longitudes et les latitudes des principaux lieux, dessinant et annotant le tout et ne terminant ses laborieuses pérégrinations que lorsque, chargé d'un riche dépôt d'éléments, il put retourner à Louvain pour s'y livrer, dans le silence du cabinet, à la composition de son futur chef-d'œuvre. Trois années de peines, d'études et de sacrifices furent consacrées à l'achèvement de cette carte : temps excessivement court si on réfléchit à la tâche immense qu'il s'était imposée, et si l'on considère que, très-probablement, Mercator n'avait aucun modèle pour se guider et que, par conséquent, tous les matériaux étaient à créer pour cette grande entreprise. La première carte de la Flandre, dressée sur une grande échelle et pourvue de graduation, élaborée, dessinée et gravée par un enfant de la Flandre, parut à Louvain, en 1540, sous le titre de : *Flandriæ descriptio*. Cette carte, dont malheureusement on ne trouve plus de vestige, a dû être bien belle si l'on en juge par les témoignages des auteurs et par les soins qu'il a mis à la composer. Jacques Marchantius, l'historien de la Flandre, qui a vu la carte de Mercator, nous assure qu'elle était faite avec un art tellement supérieur, qu'elle surpassait toutes les cartes de tous les autres géographes ².

En cette même année 1540 — et non en 1541, comme M^r Breusing le dit ³ — Mercator publia à Louvain et à Anvers un petit livre

1. *Ibidem* pp. 40-44.

2. *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, pp. 44-50.

3. I. J. 1541 gab er zu Antwerpen ein Büchlein von wenigen Quartblättern heraus über den Gebrauch und den Schnitt der Cursivschrift. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr. Breusing* p. 8.)

intitulé : *Literarum latinarū, quas Italicas, cursoriasque vocāt, scribendarū ratio*, dont deux autres éditions parurent, encore à Anvers, en 1549 et en 1557. C'est un traité sur les lettres italiques, dites cursives, dont il se servait pour l'inscription sur ses cartes des noms des lieux ¹.

Outre la composition des cartes d'un intérêt général, notre compatriote mit encore sa science et son art au service des particuliers pour lever le plan et dresser la carte de leurs propriétés. C'est ainsi que, vers 1541, il travailla pour l'archevêque de Valence et pour l'évêque d'Arras, et qu'en 1543 il dressa pour l'abbé de Saint-Pierre et le prévôt de Saint-Bavon à Gand, les cartes autographes de certaines terres sur lesquelles il y avait contestation entre eux ².

En 1554, Mercator publia à Duisbourg sa carte : *Europæ descriptio* en six feuilles. Puisque, au rapport de Ghymmius, les trois ou quatre premières planches en cuivre en avaient été gravées à Louvain, il est évident que toute la carte manuscrite aura été composée et dessinée dans cette ville ³. « Cette grande carte de l'Europe — dit M^r Breusing — sur laquelle les contemporains de Mercator ne tarisaient pas en éloges, est une de ses œuvres les plus importantes, reçut tant d'accueil et eut un débit si considérable qu'une seconde édition en devint nécessaire en 1572. C'est d'elle que date sa réputation comme le plus grand géographe de son temps » ⁴.

Les travaux de Mercator pour le perfectionnement de la navigation et des cartes marines, ressortent, en partie, d'une lettre adressée à Antoine Perrenot évêque d'Arras, datée de Louvain du 23 février 1546, et dont le docteur Breusing a donné une traduction Allemande ⁵.

1. Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres, pp. 50-53.

2. Ibidem, pp. 53 et 54.

3. Ibidem, pp. 64, 74-82.

4. Gerhard Kremer gen. Mercator der deutsche Geograph... pp. 22 et 23.

5. N'ayant pas sous la main le texte latin de la lettre originale, nous devons nous borner à reproduire ici la traduction Allemande du docteur Breusing :

« Gerhard Mercator an den Herrn Ant. Perrenot, Bischof von Arras. So oft ich Seekarten betrachtete, Hochwürdigster Bischof, musste ich mich darüber wundern, wie es doch zugehen mochte, dass die Schiffskurse, wenn die Distanz der Orte genau darauf abgesetzt wurde, das einemal den Breitenunterschied grösser machten, als er in Wahrheit ist, das anderemal dagegen kleiner, und wiederum oft auch mit dem richtigen Breitenunterschiede der fraglichen Orte zusammentreffen. Da mich dies längere Zeit beunruhigte, weil ich sah, dass die Seekarten, die mir, wie ich hoffte, die beste Hülfe zur Berichtigung geographischer Irrthümer leisten sollten, diesen Zweck

Cette lettre — dit Mr Breusing dans les observations qu'il y ajoute — est sous plus d'un rapport remarquable. Elle nous renseigne sur les notions que Mercator, par ses recherches, avait déjà établies sur la déviation de l'aiguille aimantée, notions dans lesquelles il a devancé de loin ses contemporains : nous l'y voyons décrire les variations de l'aiguille de telle sorte que Mr Breusing ne comprend pas comment, avec les ressources dont il disposait, Mercator a pu faire des recherches si exactes; nous l'y voyons découvrir le défaut fondamental des cartes loxodromiques et recommander aux hydrographes, s'ils veulent être utiles aux géographes et à eux-mêmes, de bien examiner les

verfehlten, so fing ich an dem Grunde dieser Mängel genauer nachzuforschen und habe nun gefunden, dass derselbe vorzugsweise auf der Unbekanntschaft mit der Eigenthümlichkeit des Magneten beruht. Die Magnetnadel zeigt nämlich nicht, wie dies die Seefahrer und die Hydrographen glauben, allerorten nach einem und demselben Punkte, sondern ändert ihre Richtung mit der Veränderung der geographischen Breite und Länge, woher es kommt, dass jeder Kurs, beispielsweise der nach Ost oder West von dem wahren Kurse bald allmählig mehr und mehr nach Süden abweicht und so den Verlauf der Küsten nördlicher macht als er sein darf, wie man dies an der afrikanischen Küste von der Strasse von Gibraltar bis nach Carthago sehen kann, bald nach Norden abweicht und so die Küsten nach Süden verschiebt, wie dies den im entgegengesetzten Sinne von Carthago nach Cadix fahrenden Schiffen begegnet. Die Hydrographen hätten deshalb die Gesetze der Nautik genauer untersuchen müssen, als sie die Küstenländer nach dem Befunde der Schiffskurse aufzeichneten, andernfalls werden sie weder sich noch den Geographen in irgend einer Weise Genüge thun. Wo aber jener Punkt zu suchen ist, nach dem die Magnetnadel so eifrig strebt, das will ich nun Ew. Hochwürden, soweit ich vermag, im Allgemeinen auseinandersetzen. Zunächst ist es durch die Erfahrung erwiesen, dass die Magnetnadel an einem und demselben Orte immer nach einem und demselben Punkte von dem Nordpol abweicht. Am Himmel also kann sich dieser Punkt nicht befinden. Denn da jeder Punkt mit Ausnahme des Poles eine drehende Bewegung hat, so musste die Nadel bei der täglichen Umdrehung eines solchen Punktes am Himmel sich bald nach der einen, bald nach der andern Seite wenden und somit wechselsweise nach Ost und nach West abweichen, was doch erfahrungsmässig nicht der Fall ist. Deshalb muss dieser Punkt auf der fest ruhenden Erde zu suchen sein. Nachdem ich nun den Längenunterschied zwischen der seeländischen Insel Walchern und Danzig genau berechnet und die zwischenliegenden Küsten nach den Angaben der Schiffer auf das sorgfältigste verzeichnet habe, finde ich, dass Danzig hiernach ungefähr einen Grad nördlicher zu liegen kommt als sein wahrer Ort is, woraus ich schliesse, dass die Magnetnadel in Danzig ungefähr fünf Grad mehr vom wahren Nord abweicht als in Walchern. In der Gegend dieser Insel beträgt, wie ich weiss, die östliche Missweisung neun Grad. In Danzig wird die Nadel folglich vierzehn Grad abweichen. Legt man nun durch beide Orte grösste Kreise, die mit den Meridianen einen Winkel machen, der der gefundenen Abweichung gleich ist, so ergibt sich, dass ihr Durchschnittspunkt auf ungefähr 79° Breite und

lois du magnétisme avant de dessiner les contrées riveraines . Cette lettre nous prouve aussi que Mercator a été le premier qui ait commencé une théorie du magnétisme terrestre et calculé la position du pôle de l'aimant ². Elle nous montre encore qu'en étudiant les cartes loxodromiques, il a fait la remarque : qu'en projetant une pareille carte, les degrés de latitude croissent successivement et doivent être agrandis vers le nord, de manière que l'échelle des latitudes est variable ³. Cette remarque n'autorise-t-elle pas à croire qu'à cette époque, Mercator connaissait déjà sa fameuse projection à latitudes

168° Länge fällt, dass also hier der magnetische Pol liegen muss. Allemal wenn die Nadel auf diesem Meridiane sich befindet, wird sie genau Nord zeigen. Wenn man aber von ihm in der Gegend, wo er in die Nähe Europa's trifft, nach Osten schiff, wird sie alsbald vom wahren Nord mehr und mehr nach Osten abweichen und zwar unter höherer Breite mehr, bis man sich in Längenunterschied 90° davon entfernt. Hier wird sich dann die Abweichung gleicherweise wieder vermindern, bis man auf die Länge von 168° kommt, von wo sie im entgegengesetzten Sinne nach Westen abzulenken beginnt bis 90° Längenunterschied gut gemacht sind; die weitere Länge bringt dann die verschiedenen Richtungen des Meridians und der Magnetnadel wieder in Uebereinstimmung. Dass aber diese meine Auffassung sich in Wirklichkeit ungefähr so verhält, dafür liefert ein Zeugniß jene Karte von Canada, die ich Ew. Hochwürden vorgelegt habe; denn da der Hydrograph, wer es immer gewesen sein mag, Canada nach den Schiffskursen der von Europa dahin gemachten Fahrten gezeichnet hatte und die Breitengrade in der Nähe Europa's, so wie es sich gehört, niedergelegt hatte, sah er sich genöthigt für Canada eine andere Breitenscala anzuwenden, weil die Abweichung der Magnetnadel von Nord nach West die Breiten erfahrungsmässig vergrößert, so dass er gezwungen wurde die Zahlen der Breitengrade weiter nach Norden hinaufzuschieben. Nothwendigerweise muss also irgendwo zwischen Europa und Canada ein dem Welpole und dem magnetischen Pole gemeinschaftlicher Meridian sich befinden. Dass aber dieser und der magnetische Pol ungefähr da liegt, wo ich gesagt habe, könnte ich unter Berücksichtigung der Länge Canada's aus dem Unterschiede der Breiten, die Europa und Canada zugeschrieben sind, beweisen, wenn mir die der Wichtigkeit des Gegenstandes entsprechende Zeit zur Verfügung stände. Weil ich dann noch andere und zwar schwierige Punkte zur Berichtigung der Schifffahrt und der Seekarten zu erörtern hatte, wird es, wie ich hoffe, Ew. Hochwürden genügen, dass ich die Grundlage jener Untersuchung um den magnetischen Pol einigermaßen angezeigt habe. Sollte ich einmal von dringenden Geschäften frei werden, so habe ich beschlossen die Angelegenheit in geeigneter Weise zu verfolgen und zu erledigen. Inzwischen möchte ich mich Ew. Hochwürden empfohlen halten und wünsche Glück und Wohlergehen. Löwen, den 23 Februar 1546. Ew. Hochwürden allzeit ergebenster Gerhard Mercator ».

1. *Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing*, pp. 15, 16 et 17.

2. *Ibidem*, pp. 17 et 18.

3. *Ibidem*, pp. 18 et 19.

croissantes, découverte par lui, et dont il fit la première application à sa mappemonde marine de 1569? Malte-Brun et Poggendorf, qui doivent avoir eu connaissance de la lettre qui nous occupe, semblent être de cette opinion : le premier, lorsqu'il dit « que Mercator imagina en 1550 sa projection des cartes réduites » ¹; et le second, lorsqu'il reporte l'apparition de la grande mappemonde « avec la fameuse projection » à Louvain et à l'année 1550 ². Mr Breusing, qui tient à transférer toute la gloire de Mercator à Duisbourg, ne peut se résoudre à être de l'avis de ces deux auteurs; c'est à peine s'il consent à dire que « dans cette lettre, nous voyons Mercator déjà sur le chemin de sa découverte, mais sans qu'elle lui soit révélée » ³. Quoiqu'il en soit de cette question que nous ne tranchons pas, nous remercions Mr Breusing de la publication de cette lettre de Mercator : par sa publication il est venu, sans le vouloir, plaider admirablement notre cause et augmenter la série des œuvres accomplies par Mercator en Belgique.

Après l'énumération de ces nombreux et importants travaux exécutés à Louvain, n'est-il pas injuste de dire : « que ce n'est qu'à Duisbourg que Mercator a commencé à devenir un homme célèbre et à se faire une réputation comme mathématicien, que tous ses principaux ouvrages, sans exception, ont été publiés en Allemagne et que, par conséquent, là seul s'est trouvé son cercle d'action » ⁴?

1. Malte-Brun, *Géographie universelle*, 5^{me} édition, Paris 1841, tome I, page 347.

2. Selbst das sonst so zuverlässige, ausgezeichnete biographisch-literarische Wörterbuch von Poggendorf verlegt das Erscheinen der grossen Weltkarte « mit der berühmten Mercatorsprojektion » nach Löwen und in das Jahr 1550. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing*, p. 56.)

3. Wann Mercator diese bahnbrechende Entdeckung gemacht hat, wann er dazu gelangt ist das Gesetz dieser Veränderlichkeit aufzufinden, wir können es nicht angeben. Aber in diesem Briefe sehen wir ihn schon auf dem Wege dahin begriffen, und entgangen ist sie ihm nicht. (*Ibidem*, p. 49.)

4. Hätte er (*Mercator*) nicht seinen eigentlichen Wirkungskreis in Deutschland gefunden, wo die bahnbrechenden unter seinen Werken ohne Ausnahme veröffentlicht sind, dann möchte Flandern Grund haben ihn den seinigen zu nennen... Vor Allem möchte ich darauf hinweisen, dass Mercator erst in Duisburg ein berühmter Mann geworden ist und als tüchtiger Mathematiker einen Namen erhielt. (*Ibidem*, pp. 5 et 21.)

V.

LIENS ENTRE MERCATOR ET LA BELGIQUE.

« Si son pays natal avait pu se l'attacher, alors la Flandre aurait eu le droit de le nommer le sien » ¹ : n'est-ce pas là une nouvelle assertion contraire à la vérité et qui dénote, chez son auteur, un parti pris de vouloir dénationaliser Mercator et d'en faire un Allemand?

Des liens nombreux — liens de reconnaissance, liens d'amitié et liens de sang — rattachaient, au contraire, notre compatriote à la Belgique et particulièrement à Rupelmonde et à Louvain.

Liens de reconnaissance : — N'est-ce pas à Rupelmonde que demeurait le curé Gisbert, son grand-oncle, son protecteur et son père adoptif, qui l'envoya faire ses études au collège de Bois-le-duc et à l'université de Louvain? N'est-ce pas cette université qui lui accorda l'enseignement gratuit et lui fournit le moyen de devenir ce qu'il est devenu plus tard? N'est-ce pas le corps académique de cette université qui l'autorisa à donner des leçons particulières de mathématiques, et lui permit ainsi de se passer des générosités de son grand-oncle et de vivre de son travail? Ne sont-ce pas le recteur et le conservateur des privilèges de l'université qui, en 1544, prirent énergiquement la défense de leur suppôt et contribuèrent efficacement à faire relâcher le prisonnier innocent? Ne sont-ce pas de Schoutheet, Scarleye et

1. Hätte ihn sein Geburtsland zu fesseln vermocht,... dann möchte Flandern Grund haben ihn den seinigen zu nennen. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr. Breusing. p. 5.*)

Steynaerts, professeurs de sa pédagogie, qui l'ont initié aux diverses branches de la Faculté des arts? N'est-ce pas le professeur de médecine Gemma Frisius qui lui donna des conseils pour la gravure des cartes? Ne sont-ce pas eux, en un mot, qui ont jeté les germes de toutes les sciences qui firent sa gloire à Duisbourg, et dont il se rappelle encore les leçons quarante-quatre ans après ¹?

Liens d'amitié : — L'historien Pierre Oudegherst de Poperingue et le savant André Masius de Lennick-S^t Martin, ses compagnons d'université ²; le professeur Georges Cassander de Bruges; le bourgmestre de Louvain Jean Lindanus, son Mécène auprès de Craton de Craftheim; Jean Oeste de Gand, à qui il confia la première éducation de ses fils; le graveur Philippe Galle d'Anvers, qui, en 1560, fit avec lui le voyage de Poitiers; François Hogenberg de Malines, qui, en 1570, grava son portrait par amitié pour lui; le poète Jean Molanus de Nukerke, qu'il aimait au point de lui donner sa fille en mariage; et son cher Abraham Ortelius d'Anvers, cet autre lui-même : tous ces amis n'étaient-ils pas Flamands et plusieurs d'entre eux n'habitaient-ils pas des villes Flamandes ³?

Liens de sang : — N'est-ce pas à Rupelmonde que s'était trouvé le berceau de ses ancêtres? N'est-ce pas là que ses parents sont venus rejoindre leur famille en 1512, ont vécu jusqu'à leur mort et que reposent leurs cendres? N'est-ce pas là qu'il naquit, qu'il fut élevé, qu'il passa son enfance et sa première jeunesse? N'est-ce pas à Louvain qu'il se maria, que naquirent tous ses enfants et qu'il a vécu heureux jusqu'à sa quarantième année? Et lorsque, attiré par l'étranger ⁴ et sentant le besoin d'un air plus calme et libre, il quitta la Belgique en 1552, n'avait-il pas laissé à Rupelmonde une sœur et deux frères,

1. *Gérard Mercator sa vie et ses œuvres* pp. 10, 11, 12, 13, 27, 59 et 61.

2. Pierre Oudegherst et André Masius furent promus maitres-ès-arts, à l'université de Louvain, respectivement en 1552 et 1553 : ils y étaient donc les compagnons d'étude de Mercator promu à la fin d'octobre 1552.

3. *Gérard Mercator sa vie et ses œuvres*. passim.

4. Nous venons de trouver, dans la *Prosopographie* de Pantaléon, auteur contemporain de Mercator, que celui-ci ne quitta la Belgique pour se fixer à Duisbourg, que parce que le duc Guillaume de Clèves l'y avait appelé. Voici ce que dit Pantaléon : « In iis quoque disciplinis (*Mathematicis*) adeo profecit, ut Wilhelmus Clivensis dux eum (*Mercatorem*) ad se vocavit, atque suum mathematicum constituerit. (*Prosopographiae heroum atque illustrium virorum totius Germaniae. Authore Heinrico Pantaleone physico Basiliensi. Basileae, 1563, in-folio T. III, p. 443.*)

et à Louvain la mère de sa femme, qui ne vint le rejoindre à Duisbourg qu'en 1561? Mercator, si bon père de famille, ami si dévoué et modèle de reconnaissance, aurait-il voulu rompre ces nœuds si nombreux et si étroits qui le liaient à la Belgique?

Nous l'avons dit ailleurs : une vertu que nous aimons à constater chez Mercator, c'est l'amour de la patrie. Nous avons vu que ce fut le patriotisme qui lui fit consacrer trois années de peines et de sacrifices à arpenter toute la Flandre et à en dresser la carte, et qu'il ne fallut rien moins que les soins de sa sûreté pour le forcer d'émigrer à Duisbourg en Prusse. Mais, malgré la considération dont il jouissait dans cette ville, et quoiqu'il y fût entouré de l'amitié de sa famille et d'un grand nombre d'émigrés Belges, Mercator ne pouvait jamais oublier sa chère Flandre; son éloignement du sol natal lui donnait la nostalgie et le rendait parfois malheureux. Il s'en plaignait souvent à son beau-fils Molanus qui essaya, un jour, de le consoler en lui écrivant : « J'espère que cette affluence de pieux exilés au duché de Clèves vous apportera une foule de consolations, car leur commerce avec vous, dont la piété est si ardente, doit vous être on ne peut plus agréable. J'avoue que vous supportez, d'ailleurs, un grand poids d'affliction auquel vous ne sauriez être indifférent, sans que la solitude, qui à elle seule est déjà un très grand malheur, ne vienne encore accroître vos souffrances; mais maintenant qu'à la présence de votre chère mère, de votre bonne épouse et de vos tendres enfants sont venus se joindre encore de pieux *compatriotes*, leur société et leurs prières doivent nécessairement remplir votre maison de bénédictions; tandis qu'à Brème je suis veuf, seul, loin de l'appui de tous mes amis, et qu'il ne me reste que mon espoir en Dieu et mes prières nuit et jour » ¹. Nous remercions M^r Breusing de nous avoir communiqué le fragment de lettre que nous venons de transcrire : il nous fournit lui-même une preuve irrécusable du patriotisme de Mercator et de sa nationalité Flamande que cependant M^r Breusing conteste.

1. Voyez ce fragment de lettre écrite par Molanus dans notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*, page 221, note 5.

VI.

DÉCLARATION DE MERCATOR

ET INSCRIPTION DE SON MONUMENT FUNÉRAIRE.

M^r Breusing croit trouver une preuve péremptoire de la nationalité Allemande de Mercator, dans les paroles dont nous avons déjà parlé et qu'il nous faut reproduire ici. Dans la dédicace de ses cartes de la Gaule et de la Germanie, Mercator, parlant de Guillaume et de Jean Guillaume père et fils et ducs de Juliers et de Clèves, les appelle « ses seigneurs naturels » et s'efforce de justifier ce titre en disant : « *domini mei naturales, ut sub quorum tutela, in terra Juliacensi, et parentibus Juliacensibus conceptus, primisque annis educatus, licet in Flandria natus sum* ». Ce passage est traduit par M^r Breusing de la manière suivante : « Je suis né, il est vrai, en Flandre, mais les ducs de Juliers sont mes seigneurs héréditaires, puisque, sous leur tutelle, j'ai été conçu dans le Pays de Juliers et de parents du Pays de Juliers, et que j'y ai été élevé aussi pendant les premières années de ma vie », « C'est-là — ajoute M^r Breusing — une déclaration claire et non équivoque et le point le plus important pour décider la question. Mercator y dit lui-même que, malgré sa naissance accidentelle à Rupelmonde, les ducs de Juliers sont ses seigneurs héréditaires et que, par conséquent, sa nationalité Allemande lui a été conservée ». M^r Breusing termine en disant : « pas n'est besoin d'une preuve ultérieure lorsqu'il s'agit de savoir si nous avons le droit de considérer Mercator comme notre compatriote Allemand. Lui même s'y exprime sur sa nationalité.

Lui-même a voulu être des notres et repousse la qualification de Flamand » ¹.

Après ce que nous avons dit au chapitre III, la simple lecture de la traduction et de l'interprétation de ce passage par M^r Breusing, mises en rapport avec le texte latin, peut suffire pour se convaincre qu'en invoquant cette déclaration, notre contradicteur s'appuie sur un bâton brisé pour conclure à la nationalité Allemande du géographe. Nous nous bornerons donc à rappeler ici quelques considérations contenues dans ce chapitre. Nous y avons fait voir que, dans sa traduction, M^r Breusing a altéré le texte de Mercator : celui-ci, en effet, ne parle pas des ducs de Juliers en général, mais exclusivement des deux ducs Guillaume et de son fils Jean Guillaume; il ne dit pas non plus que ces ducs sont ses seigneurs héréditaires : il se contente de les appeler ses seigneurs naturels. Nous ajouterons que, très-probablement, M^r Breusing n'aura pas vu clair lorsqu'il croit avoir lu « que Mercator dit lui-même que, malgré sa naissance accidentelle à Rupelmonde, sa nationalité Allemande lui a été conservée » ². Dans ce passage, Mercator ne parle ni d'une naissance accidentelle, ni d'une conservation de nationalité. Cela se trouve dans l'interprétation par M^r Breusing, mais nullement dans le texte qu'il traduit et commente à sa façon. Dans ce même chapitre, nous avons fait voir aussi que, loin d'être clair et sans équivoque, ce passage, au contraire, a besoin d'explication et de rectification et que, par conséquent, il n'a guère d'importance pour décider la question de la nationalité.

1. Der wichtigste Entscheidungspunkt wird doch immer der bleiben, wie Mercator selbst sich zu der Frage nach seiner Nationalität gestellt hat, und in Bezug hierauf haben wir von ihm einen unzweideutigen Ausspruch. In der Widmung seiner *Tabulae Galliae et Germaniae*, Duisburgi 1583, sagt er : Ich bin zwar in Flandern geboren, aber die Herzöge von Jülich sind meine angestammten Herren, denn unter ihrem Schutze bin ich im Jülicher Lande und von Jülich'schen Eltern erzeugt und auch während meiner ersten Lebensjahre erzogen... Mercator selbst erklärt, trotz seiner zufälligen Geburt in Rupelmonde, seien die Herzöge von Jülich seine angestammten Herren, sei ihm also seine Deutsche Nationalität geblieben. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt*. 1869. XI. p. 438.) — In der Widmung seiner *Tabulae Galliae et Germaniae*, die im Jahre 1583 zu Duisburg erschienen, sagt er :... Eines weiteren Zeugnisses bedarf es nicht, wenn es sich um die Frage handelt, ob wir ein Recht haben Gerhard Mercator als unseren deutschen Landsmann zu betrachten. Er selbst hat der unserige sein wollen. (*Gerhard Kremer gen. Mercator, der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing*. p. 5.)

2. Voyez la note précédente.

Pour établir à quelle nation Mercator appartenait, M^r Breusing ne devait pas altérer le texte, lire « seigneurs héréditaires » au lieu de seigneurs naturels; qu'il lise la lettre que les conseillers du duc de Juliers écrivirent, le 13 décembre 1585, au duc de Parme, alors gouverneur-général des Pays-Bas au nom du Roi Philippe II duc de Brabant et comte de Flandre, lettre conservée à Bruxelles aux archives générales de Belgique parmi les papiers de la secrétairerie d'Etat Allemande, et que nous avons reproduite d'après M^r Pinchart ¹. Ces conseillers, qui bien certainement n'ignoraient pas à quelle nation le cosmographe de leur duc appartenait, y appellent Mercator « *le sujet de son Altesse Princièrre le duc de Parme (Irer F. G. Undersass)* ». Or, si, d'après ces conseillers, Mercator était le *sujet* du gouverneur-général des Pays-Bas, il est évident qu'il appartenait aux Pays-Bas ou à la Belgique inférieure, et non à l'Allemagne. Mercator appartenait si peu à la nation Allemande, qu'au pied de la dédicace de ses cartes de la Gaule et de la Germanie, adressée au duc de Juliers, il signe : « *De Votre Illustre Altesse le très humble client* » ². Il s'intitule *client* parce que — comme il l'ajoute — il était le cosmographe du duc de Juliers; mais il ne s'appelle pas son *sujet* parce qu'il savait qu'il était le sujet du gouverneur des Pays-Bas, et qu'il était reconnu comme tel par les conseillers du duc de Juliers eux-mêmes.

Mais, s'il est vrai que Mercator a voulu être le compatriote Allemand de M^r Breusing et repousser sa qualification de Flamand, comment explique-t-on alors qu'il se fait honneur d'appartenir à la Flandre au point de se faire inscrire, dans le *Liber immatriculationum* des élèves de l'université de Louvain, par les mots : « Gerardus Mercator de Rupelmunda » ³? Comment se fait-il qu'il tient à imprimer son surnom de « Rupelmundanus » dans les titres, préfaces ou dédicaces de presque tous ses ouvrages même de ceux publiés ou composés à Duisbourg ⁴? Comment se fait-il qu'il se glorifie d'être Flamand et de parler la langue Flamande jusqu'à s'en servir sur sa grande mappemonde marine? A y voir, aux bords supérieur et inférieur et dans l'*Organum directorium*, tous les noms des vents inscrits en Flamand, ne dirait-on pas que,

1. Voyez la note 5 de la page 170 de notre : *Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres*.

2. Illustrissimæ Celsit^m T. subditissimus Cliens Gerardus Mercator cosmographus.

3. Voyez la note 2 de la page 16 de notre : *Gérard Mercator sa vie et ses œuvres*.

4. *Ibidem* pp. 326 et 327.

sur le plus grand de ses chefs-d'œuvre, Mercator à voulu nous laisser la preuve de sa nationalité Flamande?

A la déclaration que M^r Breusing invoque, nous opposerons une autre déclaration de Mercator, claire cette fois-ci et sans équivoque et qui décide réellement la question de sa nationalité. A cette fin, nous renvoyons le lecteur à la lettre du 20 juillet 1575, écrite par Mercator à son beau-fils Molanus et que nous avons insérée à la page 299 de notre Biographie de l'illustre géographe. Au début de cette lettre, Mercator fait mention d'un plan, qui a paru, pour délivrer la Belgique de l'Espagne, plan où l'auteur, son implacable ennemi Geldorpius (ou Flavius Dorpius), se déchaîne — dit-il — contre les *exilés Belges* en général mais, intentionnellement, contre sa personne qu'il veut rendre odieuse au prince d'Orange auquel ce plan est adressé. Je me suis tu jusqu'ici — écrit-il à Molanus — mais si mon adversaire continue ses attaques, je serai forcé de me défendre et de publier une réponse que j'ai déjà préparée et que je vous enverrai pour la publier quand la nécessité s'en fera sentir ¹. Dans cette lettre, Mercator

1. A cause de l'importance pour la nationalité Flamande de Mercator, nous allons reproduire ici le fragment de cette lettre qui y est relatif : « Prodiit, ut vidisti opinor, Belgicae ab Hispanis liberandae hypodixis ad Principem Auriacum, in cujus pagina 19 sic in *exules Belgas* invehitur autor : *Adeo nihil ad institutum tuum plerique conferunt vel opis vel operae, ut potius illos qui id faciunt, contemnunt, oderint, prodant, traducant; homines scilicet (quod passim re ipsa declarant) nasuti, curiosi, molles, effeminati, suspiciosi, omnia interpellantes, vicissim neminem audientes, arcanorum scrutatores futilissimi, somniorum, quæ suis ipsi conjecturis consarcinant, interpretes, figmenta sua pro oraculis etiam literis illinunt, etc.* Duo hic callidissime machinari omnino videtur autor; unum, ut quem odit, vel minima occasione oblata hostilitatis et proditiōis apud Principem ejusque nobilitatem insimulare possit : alterum, ut eundem apud Pontificios prophetiarum nocentissima apud Principem interpretatione insimulare et accusare queat; idque testimonio hujus libelli, tanquam alieni auctoris, comprobare, tum etiam dictis aut interceptis literis verisimili fūco confirmare; et interim adeo contemptum de Oraculis, et eorum interpretatione loquitur, ut gratiam adversarii sui (quem hoc nomine apud Pontificios gravare studet) apud Principem vilem reddat; cum nihil hactenus mihi apud illum negotii fuerit : sed alienandum a spe gratiae putat quem vult persequi. Ita ex longinquo materiam assumere, exaggerare, et calumnias fortes fabricare novit meus sycophanta in omnem partem, in quem si pergat, ut nunc denuo coepit, persequi, plane cogor apologiam edere, qua intelligant omnes ejus impietatem, meamque innocentiam. Tacui hactenus, et multis annis illius perfidiam sustinui patienter, Dei protectione, quam manifeste expertus sum, nisus, et sperans tandem fatigatum mea modestia victum iri : verum quum insatiabilem illius malitiam videam, et hoc nunc ab eo agi, ut undequaque constringar, et in laqueos adigar, postulat necessitas, ut quæ Dominus ad defensionem media dedit eo impendam. Hac

se compte donc parmi les *exilés Belges* qui, de 1553 à 1558 — comme nous l'a écrit le professeur Köhnen — étaient venus des Pays-Bas se réfugier à Duisbourg ¹ : c'est-à-dire qu'il se considère comme un homme éloigné de sa patrie, patrie qu'il reconnaît être la Belgique. *Exul Belga* ! Est-ce clair, M^r Breusing ? Et cette déclaration-là ne vaut-elle pas mieux que vos « seigneurs héréditaires », traduction d'un texte altéré et qui n'indique pas la nationalité de Mercator, mais d'où vous vous contentez de la conclure arbitrairement ? Oseriez-vous encore soutenir maintenant que « *l'exilé Belge* » a voulu être des vôtres et a repoussé la qualification de Flamand » ?

Nous ne ferons pas à notre contradicteur l'injure de croire qu'il a voulu parler sérieusement lorsqu'il dit : « ce n'est pas seulement Mercator mais aussi sa famille qui a mis un grand prix à son origine Allemande, et elle l'a prouvé solennellement dans une circonstance sacrée. Puisque, d'après son lieu natal, Mercator devait se nommer « Rupelmundanus », il était à craindre qu'à cause de cela, la postérité ne l'envisageât comme un Flamand, ainsi qu'il est malheureusement arrivé. Et c'est précisément pour le prévenir, que ses survivants ont commencé l'inscription funéraire du monument qu'ils lui ont érigé par les mots : « Gerardus Mercator hic situs est, Juliensium provincia oriundus, natus Rupelmundae Flandrorum » ². Si M^r Breusing prend

necessitate adactus, proditionum in me factarum historiam et calumniarum technas partim carmine, partim prosa, concepi; in quo scripto exemplar versutissimi peritissimique sycophantae hominibus ob oculos ponitur, quo intelligant et videant, quanta pestis sit eruditio cum impietate juncta, quam caute cum hujusmodi versandum sit, et quomodo internoscantur. Mirabuntur scio (*sic* ?) homines inauditam docti hominis truceulentiam et perfidiam, discentque meo exemplo, quam fortis sit adjutor Dominus noster Jesus Christus iis qui ipsi servire desiderant, ipsius imperio se committunt, protectionemque ab eo sperant. Scribam tibi per otium opusculum hoc, et mittam, ea lege ut penes te lateat, donec edendi necessitas postulet ».

1. In den 30^{er} Jahren des 16^e Jahrhunderts reichten die Wiedertäufer mit ihren Bewegungen stark an den Niederrhein. Später leitete der Herzog von Cleve eine Reformation in seinen Ländern ein, welche man eine « Erasmische » nannte. Diese befriedigte nicht, und wurde überflügelt durch manche aus den Niederlanden und England (unter Maria 1553-1558) hierher geflüchtete Reformirte. 1553 kamen Einwanderer aus Brügge mit etwa 40 Knechten, welche sich einen eigenen Prädikanten hielten « der in ihrer Landessprache das Wort Gottes lauter und rein lehre. (*Lettre de M^r Köhnen du 5 janvier 1863.*)

2. Nicht nur Mercator selbst, sondern auch seine Familie hat auf die Deutsche Abstammung hohen Werth gelegt und sie an heiliger Stätte feierlich betont... Da sich nun Mercator nach seinem Geburtsorte Rupelmundanus nennen musste, so lag die Befürchtung nahe, dass die Nachwelt ihn, wie diess ja auch leider eingetroffen ist,

cet argument au sérieux, nous lui demanderons si, par hasard, les ombres des enfants de Mercator lui ont apparu pour lui révéler la crainte et l'intention qu'ils ont eues en rédigeant ainsi l'inscription tombale de leur illustre père? Ne pourrions-nous pas retorquer contre M^r Breusing son propre argument et dire : que c'est par crainte qu'un jour, la postérité ne fit passer Mercator pour un Allemand, que ses enfants ont eu soin d'inscrire sur sa pierre tombale qu'il naquit à Rupelmonde en Flandre « natus Rupelmundæ Flandrorum »?

deswegen für einen Vlaming halten werde. Eigens um diess zu verhüten, liessen seine Hinterbliebenen die Grabschrift auf dem Denksteine, den sie ihm setzten, mit den Worten beginnen : G. M. hic situs est, Juliacensium provincia oriundus, natus Rupelmundæ Flandrorum. (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt. 1869. XI. page 438.*)

VII.

M^r BREUSING SEUL DE SON AVIS ET SEUL DE SON SENTIMENT.

L'avis du docteur Breusing sur la nationalité de Mercator et le sentiment qui l'anime contre la Belgique, ne sont partagés ni par les anciens, ni par les modernes, ni même par ses nationaux.

Parmi le grand nombre d'auteurs anciens qui se sont prononcés en faveur de la nationalité Flamande de notre géographe, nous ne nommerons que quelques-uns de son temps et de son pays et qui tous l'ont connu. Jacques Marchantius, de Furnes, dans sa *Flandria commentariorum libris IIII descripta*, le cite comme une illustration de la Flandre ¹. André Masius, de Lennick-St. Martin, dans une lettre adressée à Georges Cassander, et le Louvaniste Pierre Beausardt, dans son petit traité sur l'anneau astronomique, l'appellent avec un sentiment de fierté nationale, « notre Mercator (noster Mercator) » ². Dans l'édition de 1607 du grand *Atlas*, l'éditeur Josse Hondius, de Wacken, dans sa préface au lecteur, salue Mercator comme son « compatriote (conterraneus meus) », et le qualifie de « Belge (homo Belga) », dans sa dédicace aux Etats-généraux de Belgique. Pierre Bertius, de Beveren, dans la préface de son *Theatrum geographiæ veteris*, parlant

1. Ornatur (*Ruplemonda*) Gerardo Mercatore, cosmographo, qui chorographicam Flandriæ chartam, effigiemque edidit. (Jac. Marchantii *Flandria commentariorum lib. IIII descripta*. Anlv. 1596. p. 75.)

2. Voyez cette lettre d'André Masius, dans le *Sylloges Epistolarum per P. Burmannum*, T. II, p. 284. Voyez *Petri Beausardi Annuli Astronomici usus*, Lov. 1553. Cap. I.

de Mercator et de son ami Ortelius d'Anvers, les appelle « le noble couple Belge (nobile par Belgarum) ». L'autorité de ces auteurs contemporains, Belges eux-mêmes et n'ignorant pas, par conséquent, quelles étaient, à leur époque, les conditions de la naturalité en Belgique, ne prévaut-elle pas sur celle du docteur Breusing, de Brème, qui juge peut-être de ces conditions au point de vue de nos idées actuelles ou de ses idées Allemandes?

La liste des écrivains modernes qui considèrent Mercator comme appartenant à la Flandre est trop longue pour la reproduire. La France surtout — nous nous plaisons à le constater — a loyalement reconnu notre droit. Au banquet annuel de la *Société de géographie*, qui eut lieu à Paris en décembre 1867, M^r Jules Duval, vice-président de la Commission centrale, s'écria dans son toast à notre roi Léopold II : « c'était un Flamand ce Gérard Mercator, dont la projection guide encore, à travers les océans, les navires de toutes les nations », et reconnut ainsi, au nom de la France, le droit de la Belgique d'ouvrir les portes de son Panthéon au géographe de Rupelmonde. Mais, depuis la publication de notre Biographie de Mercator et de la Conférence du docteur Breusing, c'est-à-dire depuis que les plaidoyers contradictoires sur la nationalité du grand géographe ont été entendus, M^r Radau, dans la *Revue des deux mondes*, a dit et répété que Mercator est Flamand ¹; et M^r Bertrand, dans le *Journal des savants*, s'exprime ainsi : « La Belgique et l'Allemagne viennent, en même temps, par un tardif hommage à sa mémoire, revendiquer l'honneur d'inscrire son nom sur la liste de leurs hommes illustres. Mercator cependant naquit à Rupelmonde, en Flandre; il y a été élevé, ses études se sont terminées à Louvain; c'est là qu'il s'est marié et que sont nés ses six enfants. N'en est-ce pas assez pour lui accorder sans hésitation le titre de Flamand » ²? Nous remercions vivement ces savants Français d'avoir bien voulu se constituer juges entre le docteur Breusing et nous, et d'avoir rendu à César ce qui appartient à César.

Si l'opinion des écrivains contemporains de Mercator et des écrivains de nos jours est de nature à décontenancer M^r Breusing, quel ne sera pas son embarras devant ses propres nationaux? En 1544 (n. s.), l'officier de justice du Brabant se rend à Louvain pour faire

1. *Revue des deux mondes*, livraison du 15 Novembre 1869, pp. 508 et 509. L'article de M^r Radau a été repris par *l'Année géographique*, huitième année (1869), p. 520.

2. *Journal des savants*, livraison de Février 1870, p. 86.

le procès à Mercator; celui-ci est arrêté à Rupelmonde par le bailli de Waas, et tenu en prison pendant près de quatre mois : si le prisonnier avait appartenu à la nation Allemande, la justice Flamande aurait-elle sévi contre lui? Et dans un temps où les pays et les villes étaient si jaloux de leurs droits et privilèges, si Mercator avait été Juliacien, le duc de Juliers aurait-il permis cette atteinte aux prérogatives de son national, et n'aurait-il pas exigé sa mise en liberté immédiate? Le fait de l'arrestation et de l'emprisonnement de Mercator à Rupelmonde par la justice Flamande, sans réclamation du duc de Juliers, ne prouve-t-il pas qu'il était justiciable en Flandre et par conséquent Flamand? En 1585, lorsque déjà Mercator demeurait depuis trente-trois ans à Duisbourg, les conseillers du duc de Juliers — qui ne pouvaient ignorer à quelle nation le cosmographe de leur duc appartenait — ne l'appellent-ils pas « *le sujet* » du gouverneur-général des Pays-Bas? M^r Breusing n'a-t-il pas lu l'épithaphe insérée au septième feuillet de la livraison posthume de l'*Atlas* de Mercator et composée par les enfants et les amis de l'illustre défunt? Cette épithaphe n'est-elle pas consacrée « au Flamand Gérard Mercator de Rupelmonde (Gerardo. Mercatori. Flandro. Rupelmundano) »? Que répondra M^r Breusing devant tous ces témoignages? Que dira-t-il devant l'assertion de l'écrivain Allemand et contemporain de Mercator Henri Pantaléon de Bâle, qui, dans ses *Prosopographies*, dit que « parmi les Belges Mercator s'est acquis un nom célèbre » ¹? Que dira-t-il du docteur Zarncke de Leipzig, qui, dans son *Literarisches Centralblatt für Deutschland*, vient de reconnaître que Mercator est notre « compatriote » et que, dans la Biographie que nous en avons publiée, « nous avons fourni la preuve qu'il doit être envisagé comme Belge par sa naissance, par la résidence de sa famille et par son éducation » ²?

Quel contraste entre la malveillance qui a inspiré M^r Breusing contre la Belgique, et le sentiment de justice et de générosité de deux de ses compatriotes dont nous conservons les lettres comme un précieux souvenir! « Le projet de votre Cercle archéologique — nous écrivit M^r Köhnen, professeur du *Gymnasium* à Duisbourg — de publier la Biographie de votre célèbre compatriote et de lui ériger un monument

1. Hinc factum quod apud Belgas præclarum sibi nomen comparavit. (*Prosopographiæ heroum illustrium virorum. Authore Heinrico Pantaleone physico Basiliensi. Basileæ 1565 in-folio, tome III p. 443.*)

2. *Literarisches Centralblatt für Deutschland*, n^o 37, 1869, p. 1091.

m'intéresse à un haut degré, et il me fera grand plaisir si, par les résultats de mes efforts, je puis vous fournir des secours utiles. Je me sens lié et engagé à des hommes qui, comme vous, aiment à glorifier et à rétablir dans son droit historique un *compatriote* digne de n'être pas oublié. Enfin, j'ai depuis longtemps, pour la Belgique, une sincère et grande prédilection inspirée par les temps anciens et modernes » ¹. Voilà donc un savant professeur d'Allemagne, qui s'occupe d'histoire spéciale et à qui le sentiment de l'orgueil national ne manque pas ², qui déclare avoir pour la Belgique une sincère et grande prédilection et s'intéresser, à un haut degré, au monument que les Belges élèvent à leur compatriote.

Après avoir lu la brochure de M^r Breusing — brochure que le Comité pour l'érection à Duisbourg d'un monument à la mémoire de Mercator avait eu l'obligeance de nous envoyer — nous communiquâmes nos observations sur quelques-uns de ses passages à M^r Keller, bourgmestre à Duisbourg, en le priant de bien vouloir nous apprendre si la ville qu'il administre s'en constituait solidaire. L'honorable magistrat de l'ancienne résidence de notre compatriote nous envoya la réponse suivante : « Par la dédicace de votre Biographie comme par son contenu, nous avons vu avec satisfaction que vous reconnaissez pleinement notre droit d'élever, dans notre ville, un monument au grand géographe. C'est avec d'autant plus de regret que nous avons appris, par votre lettre, que vous vous êtes senti blessé par quelques passages de la brochure du docteur Breusing. Nous ne croyons pas nécessaire de vous assurer que rien n'est plus éloigné de nous que de causer de la peine à celui qui s'est acquis tant de mérites par sa Biographie de Mercator, *et de provoquer un antagonisme entre les Flamands et les Allemands*. Nous savons que ces deux nations ont

1. Die Absicht Ihres *Cercle archéologique* eine Lebensbeschreibung Ihres berühmten *Landsmannes* Gerhard Mercator herauszugeben und ihm ein Denkmal zu errichten, interessirt mich in hohem Grade, und es wird mir grosse Freude gewähren, wenn ich durch die Resultaten meiner Bemühungen Ihnen brauchbare Beiträge liefern kann... Ich fühle mich Männern verbunden und verpflichtet, die, wie Sie, gern einen *Landsmann* verherrlichen und in sein historisches Recht, gekannt um nicht vergessen zu werden, wieder einsetzen wollen... Endlich habe ich grade für Belgien viele Vorliebe aus alter und neuester Zeit. (*Lettres de M^r Köhnen du 5 janvier et du 7 mars 1865.*)

2. Obgleich kein Rhetoriker, sondern Mathematiker, beschäftige ich mich gern mit Speciale-Geschichte... Wenn Sie schreiben : il faut que chez vous le sentiment de l'orgueil national soit bien prononcé.... so habe Sie ganz Recht; das ist in der That der Fall. (*Lettre de M^r Köhnen du 7 mars 1865.*)

une souche commune, et que nos traditions nous ont conservé le souvenir des anciens rapports commerciaux de notre ville avec la Flandre. C'est pourquoi, nous nous réjouissons en voyant les deux peuples se rencontrer dans une fête commune en l'honneur d'un grand homme *qui leur est commun*. Mais, en considérant l'origine de la brochure du docteur Breusing, vous trouverez l'explication des passages qui vont ont déplu : cette brochure n'est, après tout, que la reproduction d'une Conférence orale que le docteur Breusing a tenue ici devant un nombreux public, et qui était destinée à être répandue ensuite en Allemagne. Dans une pareille Conférence, qui était *tendancieuse* dans toute la signification de ce mot, *on ne peut pas s'attendre à trouver le fonds ni le calme d'une œuvre scientifique; elle était appropriée à l'auditoire sur lequel elle devait agir* » ¹. A ces paroles de M^{rs} Köhnen et Keller, intéressés cependant à épouser la prétention de M^r Breusing, nous n'avons rien à ajouter, rien que des remerciements pour l'appui qu'ils nous ont prêté en faveur de la nationalité Flamande de notre compatriote. Leurs témoignages, joints à ceux des écrivains anciens et modernes, nous autorisent à dire que M^r Breusing est seul de son avis et de son sentiment, et qu'il reste seul... avec sa Conférence.

1. Wir haben sowohl aus der Widmung Ihrer Biographie als aus deren Inhalte mit Befriedigung gesehen, wie Sie unserer Berechtigung dem grossen Geographen in unserer Stadt ein Monument zu setzen, volle Anerkennung zu Theil werden lassen. Um so mehr haben wir mit Bedauern aus Ihrem Schreiben Kenntniss davon genommen, dass Sie sich durch einige Stellen in der Brochüre des Dr Breusing verletzt gefühlt haben. Wir glauben nicht nöthig zu haben, Ihnen zu versichern, dass uns nichts ferner gelegen hat, als Ihnen, der so grosse Verdienste um die Lebensbeschreibung Mercators sich erworben, auch nur entfernt eine Kränkung zu bereiten oder einen Antagonismus zwischen Flamändern und Deutschen hervorzurufen. Wir sind uns bewusst, dass beide Nationen eines Stammes sind, und dass unsere Überlieferungen die ältesten Handelsbeziehungen grade unserer Stadt zu Flandern uns bewahrt haben; freuen uns daher, wenn beide Völker sich wiederum in gemeinschaftlicher Feier eines ihnen gemeinsamen grossen Mannes begegnen. Wenn Sie aber die Entstehung der Breusing'schen Brochüre betrachten, so werden Sie auch die Ihnen unangenehmen Ausdrücke erklärlich finden. Die Brochüre ist weiter nichts als der Abdruck eines mündlichen Vortrages, den Dr Breusing hier vor einem grossen Publicum gehalten hat, und der dennächst zur weiteren Verbreitung in Deutschland bestimmt war. Bei einem solchen, im vollem Sinne des Wortes tendenziösen Vortrage, kann man nicht die Objectivität imd Ruhe eines wissenschaftlichen Werkes erwarten; er ist grade berechnet für die Kreise, auf welche er wirken soll. (*Lettre de M^r Keller, bourgmestre de Duisbourg, du 21 juillet 1869.*)

VIII.

MERCATOR A-T-IL JAMAIS JOUI DU DROIT DE BOURGEOISIE EN ALLEMAGNE ?

Mr Breusing est un imprudent ami pour l'Allemagne. Non-seulement il a voulu rompre, de gaité de cœur, les relations agréables qui s'étaient établies entre lui et nous et effacer les bons souvenirs que sa présence au Pays de Waas y avait laissés; mais il nous attaque sous l'anonyme, et n'hésite pas d'imprimer, dans les *Mittheilungen* du docteur Petermann à Gotha : que nous cachons *intentionnellement* les paroles de Mercator, que nous les détournons et tronquons et que, dans la question de sa nationalité, *nous manquons de sincérité et de loyauté* ¹; et nous a donné ainsi le droit d'exiger de lui la preuve que, légalement parlant, Mercator a jamais été bourgeois ou citoyen à Duisbourg, seule résidence Allemande qu'il ait eue.

Le droit de bourgeoisie, qui assurait aux habitants nés à Duisbourg la jouissance de tous les privilèges accordés à la commune, ne s'acquerrait qu'à prix d'argent par les étrangers, dont les noms furent ensuite inscrits dans un registre matriculaire appelé *Lagerbuch* encore conservé de nos jours parmi les archives de cette ville. Au temps que Mercator vivait à Duisbourg, le magistrat intima plusieurs fois l'ordre à tout *étranger* habitant la ville, de se faire bourgeois ou de partir ². C'est pour satisfaire à cette obligation, qu'en 1572, Arnold, l'ainé des

1. Voyez, plus haut, la note 3 de la page 38.

2. In der Zeit, dass er (Mercator) hier lebte, erliess der Magistrat wiederholt Befehl, dass jeder hier wohnende *Fremde* Bürger werden oder auswandern müsse. (*Lettre de Mr Köhnen du 5 janvier 1865.*)

filz de Mercator, acheta le droit de bourgeoisie et fit son serment de bourgeois en même temps que celui de conseiller de la commune : à la page 168 du *Lagerbuch* — nous écrit Mr Köhnen qui a dépouillé pour nous les archives de Duisbourg — on lit, sous la date du 21 août 1572, « M. Arnold Mercator est devenu bourgeois et a prêté, en même temps que son serment de bourgeois, son serment de conseiller » ¹. C'est encore pour satisfaire à cette obligation, qu'en 1595, le fils Rumold acheta le droit de bourgeoisie à l'occasion de son mariage avec la fille d'Ambroise Moer, et fut inscrit au registre le 6 février de cette année : à la page 185 du *Lagerbuch* — écrit encore Mr Köhnen — il se trouve sous la date du 6 février 1595, « Devenu bourgeois Rumold Mercator, fils de feu Gérard Mercator; a épousé la fille légitime de feu Ambroise Moer ». Il ne paya, pour ce motif, que la moitié de la taxe puisque son épouse était native de Duisbourg ². Tous les fils de Mercator — ajoute Mr Köhnen — ont acquis le droit de bourgeoisie et sont inscrits dans le *Lagerbuch*, tandis que le père n'y figure pas ³. De manière que, malgré l'ordre du magistrat, ordre renouvelé plusieurs fois et auquel tous les fils se sont soumis, le nom de Gérard Mercator ne se rencontre pas dans le registre de la bourgeoisie de Duisbourg. « Des hommes ordinaires » — comme s'exprime Mr Breusing — en concluraient que, légalement parlant, Mercator n'a jamais été bourgeois de Duisbourg, mais qu'on aura volontiers toléré la résidence en ville de ce savant *étranger*, à cause de sa science et des services qu'il rendait. Ce fait ne tend-il pas à établir, non-seulement que Mercator n'était pas Allemand, mais qu'il n'a pas même été bourgeois de la seule ville Allemande qu'il ait habitée? Si nous révélons cette circonstance, au déplaisir des habitants de Duisbourg parmi lesquels nous comptons des amis, à qui la faute? N'est ce au docteur Breusing qui, voulant ravir à la Belgique une de ses gloires les plus belles et les plus pures, nous a mis dans le cas de légitime défense et nous a forcé de tout dire?

1. Nach Lagerbuch pag. 168 heisst es unter dem 21 August 1572 : « Bürger ist worden M. Arnoldus Mercatoris und hat zur selben Zeit neben seinem Bürgereid auch seinen Rathseid geleistet ». (*Lettre de Mr Köhnen du 5 janvier 1865.*)

2. Im Lagerbuch pag. 185 steht unter dem 6 Februar 1595 : « Bürger geworden Rumoldus Mercator Gerardi Mercatoris selig Sohn; hat geheirathet selig Ambrosii Moer eheliche Tochter ». Er bezahlt deshalb nur die Hälfte des Geldes, da er eine in Duisburg geborene heirathet. (*Ibidem.*)

3. Mercator kommt im Lagerbuch unter denen die das Bürgerrecht erworben haben, nicht vor... Seine Söhne haben später Bürgerrecht erworben. (*Ibidem.*)

CONCLUSION.

D'après M^r Breusing, nous partons du principe : « qu'une naissance accidentelle établit une nationalité, et que Mercator est Flamand parce qu'il est né à Rupelmonde en Flandre » ¹. Rien n'a jamais été plus éloigné de notre pensée que ce principe, et M^r Breusing a dû s'en convaincre par la lecture de notre Biographie du grand géographe. Pour nous, la seule naissance ne détermine pas plus la nationalité, que la seule éducation dont M^r Breusing voudrait cependant faire une preuve décisive. Le principe sur lequel nous fondons la nationalité de Mercator est bien plus général; nous l'avons formulé, en partie, dans l'en-tête de l'Annexe IV de sa Biographie, et nous allons le compléter aujourd'hui en disant que Mercator appartient au Pays de Waas et à la Belgique : par l'origine de ses ancêtres, par la résidence et la mort de ses parents, par sa naissance, son adolescence, sa première éducation, par plusieurs de ses ouvrages, par les liens qui l'attachaient à la Belgique et par sa propre déclaration. C'est ce principe qu'un de nos amis, à propos de notre différend avec le D^r Breusing, exprimait énergiquement en ces termes : « Pour moi, je raisonne autrement et je dis : que Mercator, originaire de Belgique par ses ancêtres, né sur la terre Belge, ayant reçu chez nous la vie véritable la vie de l'intelligence, ayant puisé chez nous la sève de son immortalité par ses études à Louvain, par ses premiers travaux

1. Herr van Raemdonck geht dabei von einer Voraussetzung aus, Mercator soll ein Vlaming sein, weil er zu Rupelmonde in Flandern geboren ist. Aber begründet denn der zufällige Geburtsort eine Nationalität? (*Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt.* 1869. XI. p. 438.)

publiés à Louvain et à Anvers, ayant fondé chez nous sa famille, tout ce qui perpétue enfin le nom et le renom, je dis que cet homme-là est tout ce qu'il y a de plus Belge » ¹.

Que la Prusse, dans un transport de patriotisme, s'écrie : « Il ne s'agit plus, comme jadis, de chanter la patrie au milieu de fêtes éphémères et de songer à elle comme à une poétique image ou comme à une déesse trônant dans les nues et qu'on ne peut saluer que par de pieux désirs. Non. Un lien commun embrasse déjà la plupart des pays Allemands et un seul pavillon fédéral, respecté de toutes les nations, flotte sur les mers. A l'étranger, l'Allemand n'est plus livré sans protection à la merci de l'arbitraire, et contemple sa patrie avec fierté. Quelques différentes que soient en Allemagne les opinions politiques et religieuses, un énergique sentiment national est vivace partout, et partout on a soin de ne pas se laisser dépouiller du plus petit titre de gloire ni d'aucune personnalité Allemande » ². Ce n'est pas nous qui trouverons à redire à cet élan de patriotisme. Mais — lorsqu'à propos de la nationalité de Mercator, on prétend que la Prusse « est un noyau de cristallisation destiné à attirer vers lui tous les atômes d'essence Allemande » ³, et qu'on menace ainsi d'annexion intellectuelle tous les rejetons de l'antique race Teutonique — alors la Belgique, libre et indépendante, se redresse et répond : qu'elle n'est ni *isomère* ni *isomorphe* avec le noyau de cristallisation Allemand ni avec quelqu'autre noyau que ce soit; qu'elle n'est pas plus friande d'annexion intellectuelle que d'annexion territoriale, et qu'elle aussi,

1. *Lettre de M^r Ruelens du 19 mars 1870.*

2. Nicht mehr, wie sonst, heisst es, in vorüber rauschenden Festesklängen des Vaterlandes zu gedenken als eines poetischen Traumbildes oder einer, in den Wolken thronenden Göttin, welcher man nur mit frommen Wünschen nahen kann; nein, jetzt umschlingt bereits ein gemeinsames Band die meisten deutschen Länder, eine gemeinsame Bundesflagge weht auf den Meeren, geachtet bei allen Nationen der Erde; mit Stolz schaut der Deutsche im Auslande, der nicht mehr schutzlos fremder Willkür Preis gegeben ist, auf sein Vaterland zurück. Wie verschieden im deutschen Lande auch die Anschauungen über Politik und Religion sein mögen, allüberall ist ein kräftiges deutsches Nationalgefühl lebendig, überall lebt das Streben, sich kein Titelchen deutscher Ehre und deutschen Wesens rauben zu lassen. (*Discours prononcé par M^r le bourgmestre Keller le 3 août 1869, lors de la pose de la première pierre du monument à élever à Mercator dans la ville de Duisbourg.*)

3. Ein kräftiger deutscher Staat, unser Preussenland, hat sich gebildet als ein fester Kern und Kristalisationpunkt, der alle Atome deutschen Wesens an sich zu ziehen bestimmt ist. (*Ibidem.*)

ne se laissera jamais déposséder du plus petit titre de gloire ni d'aucune individualité Belge.

Que, ébloui par la lecture de l'Histoire de Kant, M^r Breusing nous dise : « qu'avant toutes les autres nations, l'Allemagne ose revendiquer l'honneur d'avoir fondé et fait progresser la description de la terre proprement dite; qu'il répète après Kant, que la science géographique a reçu sur la terre Allemande son plus grand perfectionnement, que cette assertion est vraie surtout pour les premiers temps des découvertes, que dès lors déjà, les Allemands étaient véritablement les fondateurs de la science, et ceux qui la faisaient progresser et la vulgarisaient. » ¹. Ce n'est pas encore nous qui dénoncerons ce que ces lignes peuvent renfermer d'outrecuidant. Mais — lorsque, sans en apporter la moindre preuve, nous entendons M^r Breusing soutenir qu'Ortelius descend de parents Allemands ²; lorsqu'il avance que Mercator n'est ni Flamand ni Belge; qu'il naquit accidentellement à Rupelmonde; que l'Allemagne est sa patrie, et que M^r Breusing veut nous ravir ainsi le « noble couple Belge » — alors nous montons sur la brèche et nous défendons ce que la Belgique a de plus cher après son existence : *sa gloire !*

Est-ce à dire que nous nions le droit de la ville de Duisbourg d'élever, dans ses murs, un monument à Mercator? Nullement. La gloire du « prince des mathématiciens et du chef des géographes » est assez grande pour la partager entre deux peuples, et nous sommes parfaitement de l'avis de M^r Bertrand lorsqu'il dit : « les quarante-deux dernières années de la vie de Mercator se sont écoulées dans la ville de Duisbourg. Sa famille s'y est établie, ses descendants y ont vécu, et l'on pourrait peut-être les y retrouver encore. Il est donc tout naturel que, justement fière de sa renommée, la ville de Duisbourg

1. Wir dürfen vor allen anderen Nationen den Ruhm beanspruchen die eigentliche Erdbeschreibung gegründet und gefördert zu haben. In seinem Entwurfe zu einer Geschichte der Wissenschaften in Deutschland sagt Kant : die geographische Wissenschaft hat ihre vornehmste Ausbildung auf deutschen Boden empfangen. Ob diese Behauptung für die Neuzeit Wahrheit enthalte, darf ich getrost Ihrem Urtheile anheimstellen, wenn ich mich auch darauf beschränke Ihnen nur die beiden grossen Namen Humboldt und Ritter zu nennen. Aber im volsten Sinne gilt sie für das Zeitalter der Entdeckungen. Damals waren die Deutschen recht eigentlich die Gründer, die Förderer und die Buchführer der Wissenschaft. (*Gerhard Kremer gen. Mercator der deutsche Geograph. Vortrag von Dr Breusing, p. 44.*)

2. Abraham Oertel, latinisirt Ortelius, ein Abkömmling deutscher Eltern. (*Ibidem p. 29.*)

songe aujourd'hui à lui élever un monument » ¹. Comme nous l'a écrit M^r le bourgmestre Keller, par la dédicace de notre Biographie comme par son contenu, nous avons pleinement reconnu le droit de la ville de Duisbourg d'élever, dans ses murs, un monument au grand géographe. Nous avons applaudi au projet de ce monument; nous nous proposons même de solliciter l'honneur de contribuer dans les dépenses, et nous déclarons, dans toute la sincérité de notre âme, que c'est pour ne pas contrarier la souscription publique ouverte en Allemagne, que nous avons différé, aussi longtemps que l'érection de notre statue à Rupelmonde nous l'a permis, la publication de notre présente réponse.

Mais si nous reconnaissons *le droit* de l'ancienne résidence de Mercator de glorifier la mémoire de l'illustre « *exilé Belge* », c'est à la condition que l'Allemagne reconnaisse à la Belgique, sa patrie, *le droit et le devoir* de lui ériger, parmi nous, un monument de fierté nationale et de reconnaissance.

Ce pacte admis, nous dirons, avec M^r le bourgmestre de Duisbourg : « que rien n'est plus éloigné de nous que de provoquer un antagonisme entre les Allemands et les Flamands, et que nous nous réjouissons, au contraire, en voyant les deux peuples se rencontrer dans une fête commune en l'honneur d'un grand homme qui leur est commun ».

1. *Journal des savants*. février, 1870, p. 86.

